SPÉCIAL ENFANTS
CAHIER MAISON
E 18 À E 24



LE PARI DE JEFF FILLION
A2 et A3



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE SAMEDI 11 MARS 2006

LA VIE DE BEAUCOUP D'AÎNÉS EN CENTRE D'ACCUEIL

Abus, négligence et solitude extrême



LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

Pas toujours agréable de terminer sa vie dans un foyer pour personnes âgées. Malgré les inspections et les contrôles gouvernementaux, le sort de nos aînés laisse toujours à désirer. LE SOLEIL a fait enquête. À lire dans le cahier Zoom.

MARIE CAOUETTE
MCaouette@lesoleil.com

■ La moitié seulement des foyers pour personnes âgées sont devenus des milieux de vie respectueux des droits et des besoins de leur clientèle.

Il y a encore, parfois, des dérapages majeurs. Ainsi, une dame âgée, muette et confinée à son lit, a récemment souffert de la soif devant des employés incapables d'en détecter les signaux. Une plainte a été déposée par la famille. À un autre endroit, un employé a été suspendu parce qu'il a insulté une résidante. Il a été immédiatement mis à l'écart.

Depuis que des visites systématiques ont été instaurées dans les centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD), il y a deux ans et demi, c'est la tolérance zéro qui s'installe face aux abus et à la négligence.

Selon Michel Cantin, président du comité central des usagers qui « supervise » la moitié des CHSLD de la ville de Québec, un sujet fréquent de plainte demeure l'attitude « trop brusque » de certains employés.

« Quand une famille porte plainte, c'est qu'elle en a ras le bol. Ce n'est pas pour des peccadilles ou des insignifiances. Il y a plein de facteurs qui les retiennent, dont la crainte de représailles. » C'est souvent un proche qui découvre ce genre de problème, mais, là où une politique de tolérance zéro a été adoptée, ce sont maintenant aussi des collègues qui dénoncent les gestes inacceptables posés par d'autres employés, indique Line Chamberland, directrice de l'hébergement au Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale.

Des aînés de plus en plus âgés et fragiles

La vie est assez rarement aussi noire dans les CHSLD, mais elle est, par contre, souvent plutôt grise. La vie communautaire forcée y est si peu invitante que Raymond Gervais, l'alerte septuagénaire qui préside la Table de concertation des aînés de la région de Québec et qui participe aux visites d'inspection du ministère depuis 2003, ne se voit pas du tout finir ses jours dans une de ces institutions.

Très peu pour lui de prendre son repas seul dans sa chambre, ou d'arriver à la salle à manger avec la serviette déjà nouée autour du cou pour manger des mets tièdes servis en vrac sur un plateau de service ou, encore, de se faire bousculer pour en finir au plus vite... « C'est inadmissible qu'il n'y ait pas de salle commune sur chaque unité et que des résidants mangent encore dans leur chambre. S'ils étaient un vrai milieu de vie, il y aurait aussi une petite cuisine avec un frigo comme chez soi... »

Il rappelle aussi qu'on ne répond qu'à 70 % des besoins de la clientèle. L'âge moyen est de 85 ans. Quelque 80 % de la clientèle souffre de problèmes cognitifs. De plus en plus de

Voir **SOLITUDE** en A 4 ➤

Plus d'information Pages D 1 à D 6

COUR SUPRÊME

CHOI veut un sursis

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ Nouvel épisode dans la saga CHOI-FM. Genex Communications, propriétaire de la station de radio, demande à la Cour suprême un nouveau délai de 60 jours puisque des « discussions sérieuses qui pourraient mener à un règlement du présent litige viennent d'être amorcées avec un tiers ».

C'est ce qu'on peut lire dans la requête déposée devant la Cour suprême par Me Guy Bertrand, l'avocat de Genex dans ce dossier. Dans cette lettre datée du 9 mars, dont TVA a obtenu copie, Me Bertrand demande l'ajournement ou le report de la décision de la Cour suprême, qui doit accepter ou non d'entendre la cause de CHOI-FM.

« On demande un sursis de 60 jours, a confirmé l'avocat au cours d'un entretien téléphonique. La requête n'est pas contestée par le CRTC ni par le procureur général. Il s'agit d'un précédent, alors il est difficile d'affirmer que la Cour va accepter ou non cette requête. »

Reste à savoir qui est ce tiers parti avec qui Genex négocie. Un acheteur potentiel ? C'est ce que croit Jeff Fillion, ancien animateur controversé à CHOI-FM. Il ne serait pas surpris que Radio Nord, qui a déjà acheté CKNU, se porte acquéreur de CHOI-FM.

Voir **SURSIS** en A 6 ➤

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Que faire pour améliorer le sort des aînés en centre d'accueil ?

ÉCRIVEZ-NOUS À **opinion@lesoleil.com**
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

SOMMAIRE

Agenda cinéma	G 9	Le monde	A 21
Agenda culturel	C 13	Loteries	A 14
Agenda familial	A 13	Météo	S 8
Arts week-end	C 1	Opinions	A 27
Avis légaux	B 11	Petites annonces	E 25
Bourses	B 6	Quoi faire	A 13
Carrières	I 4	Sports	S 1
Cinéma	G 1	Supergrille	E 42
Chroniqueurs		Télévision	C 4
N. Provencher	A 5	Voyages	F 1
Julie Lemieux	C 5	Zoom	D 1
Décès	B 8		
Divertissements	G 10		
Économie	B 1		
Éditorial	A 26		
Est et Côte-Nord	A 18		
Maison	E 1		

SCANDALE NORBOURG

La prison guette Lacroix

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

L'étau se resserre autour de Vincent Lacroix. En plus de fortes amendes pouvant totaliser plusieurs dizaines de millions de dollars, l'ex-dirigeant du Groupe Norbourg pourrait bien aller faire un tour en prison durant quelques années.

« Nous réclamons des sanctions exemplaires », a indiqué hier au SOLEIL Jean St-Gelais, directeur de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'organisme qui joue le rôle de gendarme des marchés financiers au

Voir **PRISON** en A 4 ➤

Plus d'information Page B 12

La route de l'argent

Sommes que réclame l'AMF au nom des 9200 épargnants floués dans le scandale Norbourg

Entreprises	$
KPMG	21,7 M $
Beaulieu Deschambault	74,0 M $
Northern Trust	115,0 M $
Concentra Trust	115,0 M $
Placements Norbourg	79,0 M $

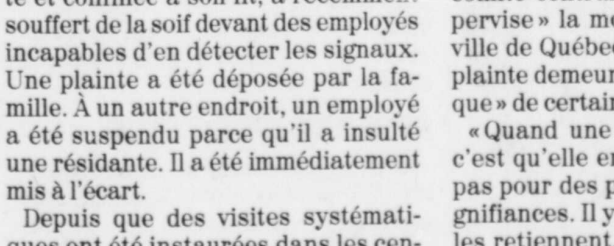
Source : Autorité des marchés financiers (AMF) — INFOGRAPHIE LE SOLEIL

MÉTÉO

Max. 4, min. -6
Nuageux avec percées de soleil en matinée. Détails **page S 8.**

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 15,8 cm — L'an dernier : 50,9 cm
Cet hiver : 349,9 cm — L'hiver dernier : 242,4 cm

QUÉBEC, 110e ANNÉE, N° 72
FLORIDE, 3,05 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 2 $ PLUS TAXES
SAMEDI
1,74 $ PLUS TAXES 6 27657 00076 6
1716796



RABAIS SPÉCIAUX
salon de l'auto de Québec
500 VÉHICULES EN STOCK
FOURNIER CHEVROLET
AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE BERTRAND
687-5200
www.fournierchev.gmcanada.com

RADIO, UN MONDE EN MUTATION

Aujourd'hui la radio, demain la télé

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ Pour paraphraser R.E.M., la métamorphose actuelle du médium de la radio sonne le glas de la radio telle que nous la connaissons, tant dans sa forme que dans ses contenus. Une mutation qui servira de modèle à une révolution semblable pour la télévision.

Les consommateurs assistent à l'émergence de radios parallèles — satellite et Internet — qui abolissent les frontières. Le médium de proximité par excellence peut dorénavant être écouté partout dans le monde.

Bien sûr, les radios commerciales ont saisi cette occasion en rendant leur programmation disponible dans Internet, en temps réel ou sous forme de baladodiffusion, en différé donc. Voilà pour le changement de contenant. Mais peu ou prou ont profité de l'occasion pour modifier leur contenu. D'autres s'en sont chargés.

Pour augmenter leurs revenus, les compagnies de téléphonie cellulaire négocient des alliances de téléchargement avec les webradios

La radio par satellite, entre autres, propose un modèle sans publicité et avec un choix infini de chaînes. Mais le modèle est lourd, coûte une fortune à exploiter et offre encore moins d'interactivité que le modèle traditionnel.

Internet devient donc le médium qui propose un changement (plus ou moins) radical du contenant et du contenu, selon le modèle retenu. Avec la webradio, l'auditeur devient le maître d'œuvre de sa programmation. Surtout au regard de la complémentarité multimédia qui se forge à toute vitesse pour permettre une distribution multiplateformes.

Car la mutation se couple aussi à des bouleversements dans la téléphonie cellulaire. Après avoir fait le plein d'argent avec les appels, les compagnies cherchent de nouvelles avenues, celles des contenus qui vont augmenter leurs revenus.

Des alliances se négocient en ce moment pour permettre toujours plus de téléchargements de webradios sur son téléphone cellulaire. Motorola annonçait en début d'année le lancement de son service iRadio, qui comptera 435 chaînes radio — sans publicité — accessibles par cellulaire. Avec une qualité de son supérieure à celle de la radio par satellite, promet-on.

Car les contraintes d'accessibilité fondent comme neige au soleil. Les accès haute vitesse sans fil gratuit se multiplient. Il y a même des villes, Philadelphie par exemple, qui se sont dotées d'une couverture complète. Peu importe l'endroit où il se trouve, l'internaute dispose d'une connexion Internet.

Comme si ce n'était pas assez, les gros joueurs de l'électronique convergent tous vers un appareil multimédia unique.

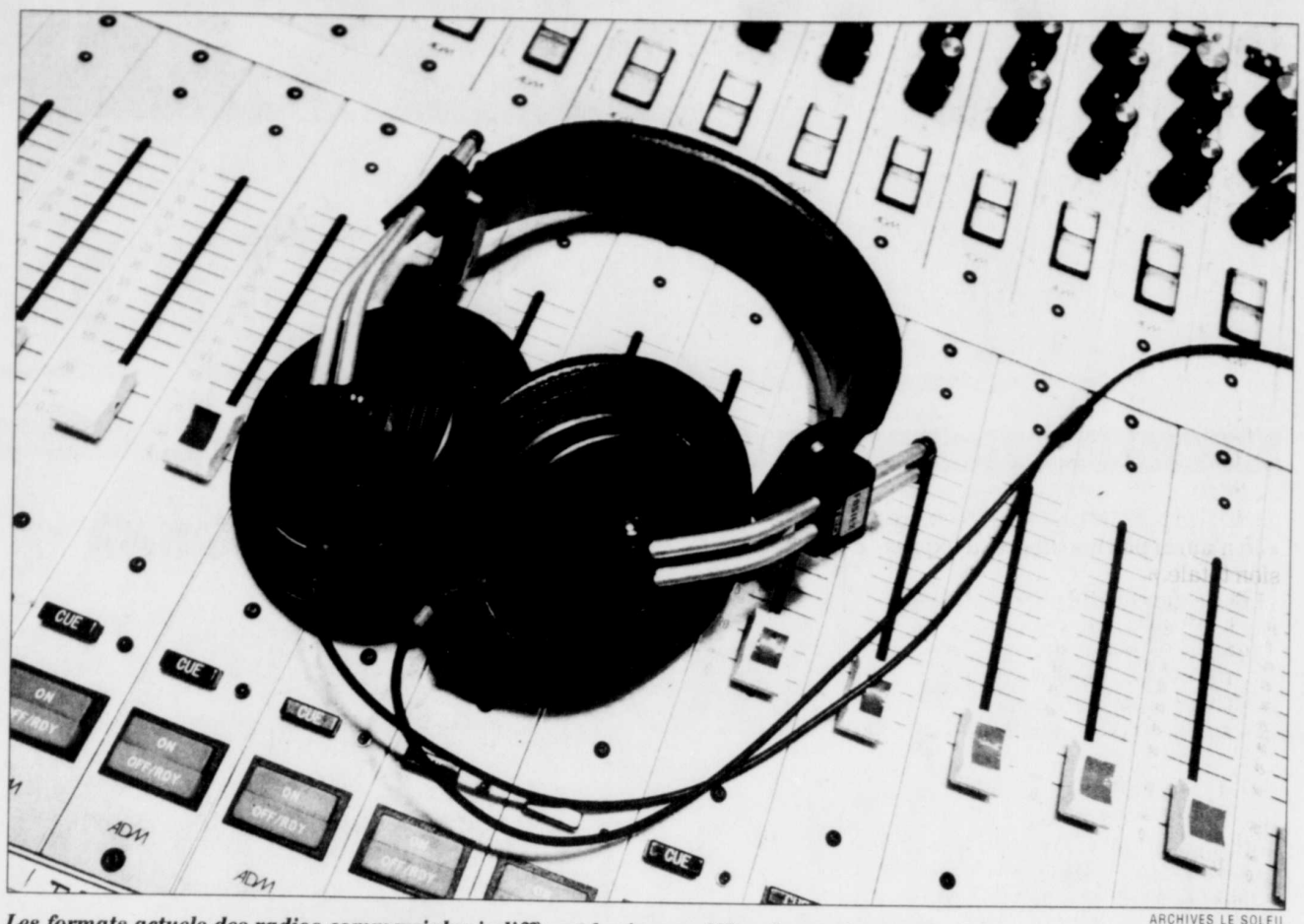
Palm, par exemple, travaille à un appareil de poche qui regroupe ordinateur, téléphone et services multiples (messagerie texte, jeux, etc.). Microsoft, avec son projet Origami, a dévoilé cette semaine un ordinateur portable avec une fenêtre de sept pouces qui roule sur Windows XP et offre toute la gamme de produits.

Bref, la webradio « définit le chemin que devra emprunter la télévision », signale Michel Dumais, un « observateur » averti des nouvelles technologies.

Difficile de savoir ce que Marshall McLuhan, le père spirituel et premier théoricien de l'âge de l'électronique, penserait de ces mutations à la lumière de son paradoxal « le médium, c'est le message ».

Mais il observerait certainement les mécaniques économiques à l'œuvre et se demanderait aussi ce que l'humanité en retire au juste...

Avec la collaboration de Jean-Sébastien Massicotte



ARCHIVES LE SOLEIL

Les formats actuels des radios commerciales indifférent les jeunes. Même les stations rock, partout en Amérique du Nord, n'ont pas su renouveler leur auditoire.

Le langage de la nouvelle radio

- **Webradio** (radio Internet) : station de radio qui diffuse ses émissions en direct dans le Web. Souvent gratuite, elle se finance avec la publicité et les donations. Les stations peuvent attirer de quelques dizaines à quelques milliers d'auditeurs selon la popularité du site, de l'émission, des animateurs, de la régularité des diffusions et de la capacité des serveurs.



- **Baladodiffusion** (*podcasting*) : mode de diffusion d'émissions de radio Internet, de billets audio ou de séquences vidéo qui, à l'aide de logiciels spécialisés, permet leur téléchargement sur un ordinateur, par abonnement ou sur demande, et leur transfert sur un baladeur numérique à disque dur pour une utilisation en différé.
- **Radio par satellite** (photo) : radio numérique par abonnement qui offre une programmation variée, sans pub : musique (surtout), information, têtes parlantes, humour, sports… Transmise par satellite, elle peut être écoutée partout en Amérique du Nord.
- **Terminal mobile de poche** (BlackBerry) : appareil hybride de poche qui a la capacité de traiter les données comme un ordinateur et qui intègre l'équipement nécessaire pour pouvoir donner accès sans fil à un ou plusieurs réseaux. Avec ce téléphone intelligent, il est possible d'utiliser le courrier électronique et d'avoir accès à Internet.
- **Message texte** : message alphanumérique de longueur limitée, que l'on peut recevoir ou envoyer à partir d'un terminal mobile.

Sources : Office québécois de la langue française et Wikipédia (fr.wikipedia.org)

Sur-mesure et mobilité, les qualités essentielles pour attirer les jeunes

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ Les jeunes désertent de plus en plus les stations de radio traditionnelles au profit des webradios. Mais d'autres phénomènes sont aussi à l'œuvre dans l'émergence de celles-ci.

Les formats actuels des radios commerciales indifférent les jeunes — même les stations rock, partout en Amérique du Nord, n'ont pas su renouveler leur auditoire. Une majorité écoute de la musique urbaine (hip-hop, rap, électronica). Et trouve donc les radios « plates ».

En se branchant sur les webradios, les internautes vont chercher crédibilité et diversité, ainsi que du sur-mesure taillé pour leur culture de mobilité. « Avec tous les gadgets à leur disposition, c'est "je veux l'écouter où je veux, quand je veux" », signale Michel Dumais.

Le producteur Jeff Fillion en a pris note. Il tient mordicus à ce que son émission en direct à RadioPirate.com soit aussi disponible en baladodiffusion. Et il propose aussi 15 stations entièrement musicales, dont deux francophones, dont il assume entièrement la programmation, avec l'aide d'un logiciel.

Ça, c'est pour ceux qui veulent écouter de la musique sur leur ordinateur, la plupart au bureau. Car on assiste, encore là, à la naissance d'un nouveau phénomène : à l'ère des espaces ouverts sur les lieux de travail, plusieurs ont troqué le poste de radio en sourdine pour les écouteurs.

ÉCOUTER EN DIFFÉRÉ

Autre grand changement, la possibilité d'écouter en différé. Qui ne date pas d'hier avec Internet. Mais de plus en plus de gens optent pour la baladodiffusion, surtout par abonnement. Suffit de transférer vers un lecteur numérique (genre iPod) pour écouter à vélo, en marchant ou en roulant.

Encore mieux, espèrent les pontes de l'industrie : le téléchargement direct dans le cellulaire. Les compagnies de téléphonie multiplient les initiatives. Jeff Fillion ne cache pas être en discussion avec deux compagnies, mais il préférerait passer par un intermédiaire qui offrirait son émission à toutes les compagnies. Tout le monde y gagne, croit-il : lui n'est pas lié exclusivement à une compagnie et celles-ci ne sont pas directement associées à lui.

L'enjeu est de rendre le tout le plus simple possible

C'est bien beau tout ça, mais pour que la webradio fonctionne et que la majorité de la population ne se sente pas trop larguée, l'enjeu principal est de « rendre ça le plus simple possible. C'est la règle du KISS (*keep it simple stupid*). La raison du succès du DVD réside là : c'est encore plus simple que la vidéo », commente Michel Dumais.

1715781



LA CHEMISE
CARREAUX MODERNES
88.00

Une chemise classe affaires à col italien, qui se distingue par ses carreaux redessinés dans un esprit graphique très moderne et colorés dans une harmonie de tons bleus sur blanc. 14 1/2 à 17 1/2 manches régulières et longues. Cravate 49.95

LE COMPLET
RAYURES MOKA IRIDESCENTES
525.00

La belle saison s'annonce avec l'arrivée de nos complets en laine froide qui vous garantit toujours confort et tenue impeccable. La couleur chocolat en rayures fondues très chics, apporte la touche pure mode du printemps 2006 au complet deux boutons, fentes latérales. 38 à 46. Chemise 88.00, cravate 49.95

LA CHEMISE
COTON IRISÉ
88.00

C'est l'essentielle chemise en coton tête d'épingle de qualité supérieure, signée «Hörst». Blanc et coloris effet chiné de beige, menthe, bleu pâle, turquoise, rouge, jaune. 15 à 17 1/2. Cravate 49.95

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!
• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

RADIO, UN MONDE EN MUTATION

Même dans le Net, la liberté d'expression a ses limites

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

Ceux qui criaient « libarté » dans la rue à la défense de Jeff Fillion et qui trépignent à l'idée de l'écouter sans limites dans Internet vont vite déchanter. Le Web ne le met pas — quiconque, en fait — hors de portée de la loi. Même le principal intéressé le reconnaît : « Je n'aurai pas une liberté d'expression totale. »

Les propos qui lui ont coûté son micro à CHOI lui vaudraient autant de poursuites pour libelle dans Internet. Les règles relatives à la vie privée et à l'obscénité sont tout aussi applicables que sur les ondes publiques.

La seule différence réside dans la nature des ondes — qu'on dit « publiques », ce n'est pas pour rien — et qui sont donc régies par le CRTC. Bien que le CRTC considère la webradio comme de la radiodiffusion, il a jugé, il y a déjà six ans, qu'il n'était pas nécessaire de réglementer le contenu pour l'instant.

Parce qu'il s'agit d'un épiphénomène qui n'affecte pas — pas encore — la radio traditionnelle. En temps et lieu, toutefois, ses commissaires devront revoir le cadre réglementaire, reconnaît-on.

Une des zones grises de la webradio concerne les droits d'auteur

Autrement dit, il y a quand même une ligne « mince » à ne pas franchir, dont les contours sont flous en plus, juge Jeff Fillion. « La ligne, je la connais et je ne la connais pas. »

Autre zone grise, celle qui concerne les droits d'auteur à verser pour la gestion d'une webradio. Tant la SOCAN, qui gère le droit d'exécution publique, que la SODRAC, responsable des droits de reproduction, ont déposé des demandes de tarifs auprès de la Commission des droits d'auteur — qui va statuer éventuellement, mais pas avant 2007.

En attendant, les webradios doivent détenir une licence en s'entendant avec les organismes concernés. Même avec un nom comme RadioPirate, Jeff Fillion a l'intention d'être en règle. Après tout, ça sort directement de sa poche.

La prudence sera probablement de mise aussi dans ses commentaires, même si les tribunaux canadiens ont statué que, comme les journaux, Internet jouit de la plus haute protection reconnue pour la liberté d'expression. Mais liberté d'expression n'est aucunement synonyme de permission de diffamer.

Ce qui n'a rien à voir avec la rectitude politique à la mode : les tribunaux vont toujours finir par trancher ce qu'il est tolérable de dire en société et ce qui ne l'est pas.

QUELLES FRONTIÈRES ?

Toutefois, la webradio sous-tend une nouvelle problématique. Alors que la diffusion était auparavant circonscrite, Internet fait exploser les frontières de la territorialité du droit. « Si, par exemple, il se fout de la gueule du propriétaire de Danone (une compagnie française), celui-ci va-t-il le poursuivre (et devant quel tribunal) ? » demande Michel Dumais, un « observateur » averti des nouvelles technologies.

Déjà, les tribunaux canadiens ont été saisis d'une cause qui oppose un citoyen au *Washington Post* parce que l'article incriminé était diffusé dans le site Web du quotidien.

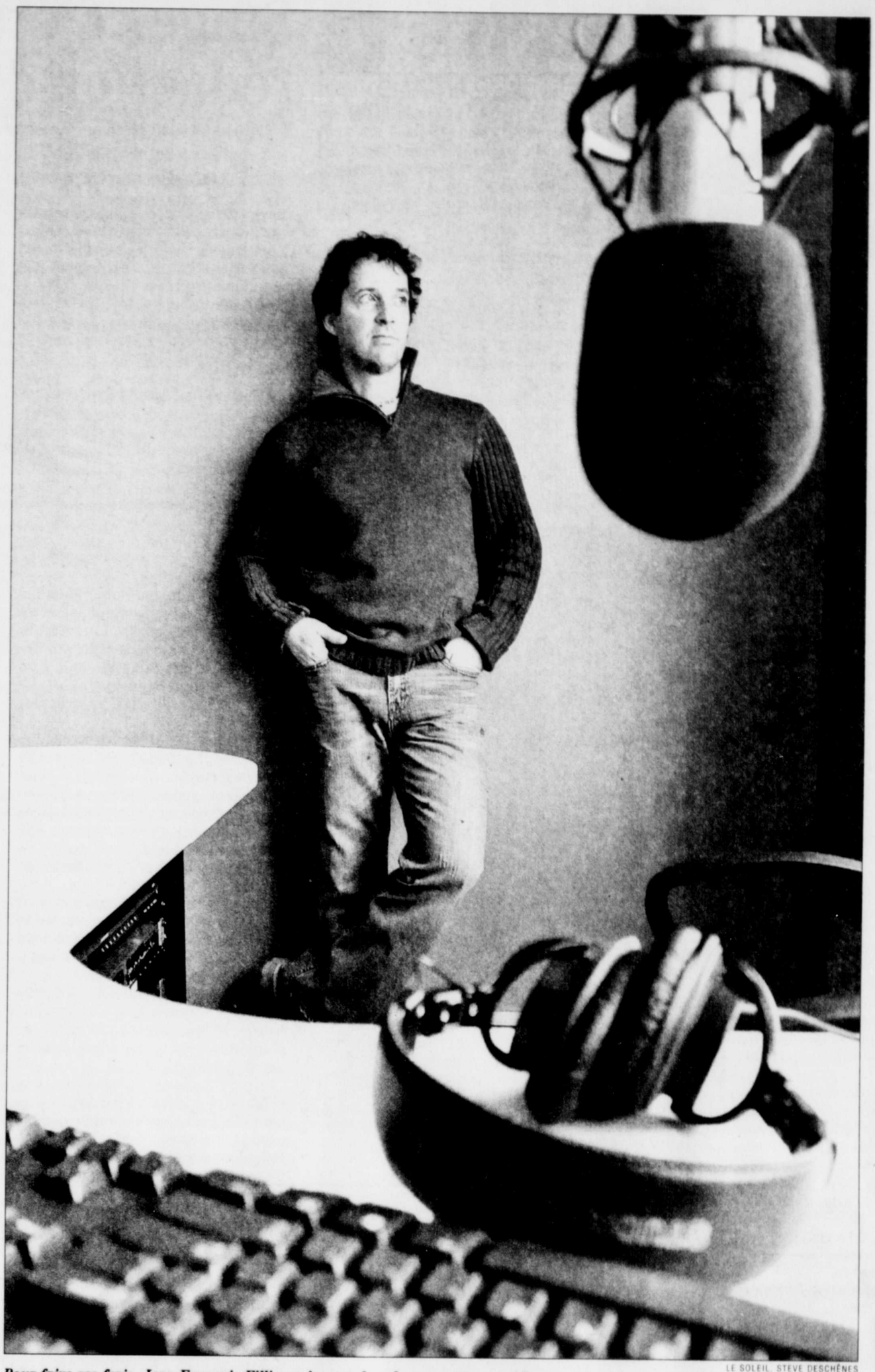
Fillion peut toujours plaider qu'il fait « des erreurs » dans le feu de l'action. Fort bien, mais la répétition, qui blesse les individus et les amène à poursuivre ? « Je suis un Claude Lemieux, pas un Wayne Greztky. Je connais mes limites et je vais dans les coins. »

Autrement dit, c'est son style et il l'assume. Mais, avec l'âge et les poursuites, on devient moins fougueux, d'aucuns écriraient moins vicieux. « J'éliminais de plus en plus les écarts de conduite. C'est sûr que je vais en faire. Mon souhait, c'est d'en faire le moins possible. »

Promesse d'ivrogne ? Par la force des choses, Fillion sera plus prudent, pour deux raisons : il est son propre producteur et il a besoin de partenaires. « J'en veux pas, de poursuites : j'ferai pas des millions », lance-t-il.

Ça, c'est le producteur qui parle. Quant à l'homme d'affaires, il veut garder le profil bas pour ne pas effrayer des compagnies intéressées à son auditoire, mais pas aux controverses.

Un Fillion pas de dents, vraiment ? Chassez le naturel, il revient au galop : « Si tu enlèves les 2 % de maladresses, tu perds le 25 % du reste. Quand ton naturel fiche le camp, tu ne te démarques pas. »



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Pour faire ses frais, Jean-François Fillion mise sur des abonnements annuels et sur des revenus publicitaires — qui sont au rendez-vous, dit-il. En un mois, il a réalisé les ventes qu'il budgétait pour l'année.

Le pari de Fillion

En lançant sa webradio payante, l'animateur sonne le début d'une révolution

Jean-François « Jeff » Fillion sera de retour derrière le micro vendredi, un an après, à la minute près, sa déconfiture avec CHOI. En choisissant de lancer une webradio payante, l'animateur controversé prend le pari que l'avenir réside dans une mutation (plus ou moins) radicale du médium. Portrait du changement inéluctable de toute une industrie.

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ Observateurs et professionnels de la radio scrutent attentivement le lancement de RadioPirate.com. Parce que les avancées technologiques, notamment en téléphonie cellulaire, sont en train de faire exploser la demande de contenu. Et que les principaux obstacles à une meilleure diffusion de masse — connexion haute-vitesse et accessibilité, entre autres — seront bientôt choses du passé.

« Les jours de la radio comme produit unique tirent à sa fin. On se dirige vers une fourchette très large de produits radio », estime Michel Dumais, un « observateur » averti des nouvelles technologies et « maniaque » de radio.

« C'est le début d'une révolution, opine Jeff Fillion en entrevue au SOLEIL. Mais on ne sait pas où ça nous mène… » Ce qui est le propre des bouleversements. Qui rendent un peu plus nerveux quand on y risque sa chemise et sa marque de commerce en demandant aux consommateurs de payer pour un produit habituellement gratuit.

« Fillion a une chance particulière comme pionnier »

« Est-ce que les Québécois sont prêts à payer ? se demande d'ailleurs Bruno Guglielminetti, spécialiste des nouvelles technologies à Radio-Canada. « Fillion a une chance particulière comme pionnier, qui lui assure un gros battage publicitaire. À court terme, il bénéficie d'un effet de curiosité. Mais qu'est-ce que ça va donner à moyen et à long terme ? »

Jeff Fillion doit se poser la même question : il mousse surtout la vente d'un abonnement annuel. Et mise sur des revenus publicitaires — qui sont au rendez-vous, dit-il. Il a, en un mois, réalisé les ventes qu'il budgétait pour l'année.

Ce qui permet d'affronter avec plus de confiance la culture de gratuité inhérente à Internet. Reste que des phénomènes récents comme la télé à la carte ou les sonneries (*ring tones*) de cellulaire démontrent que les gens sont prêts à payer pour du contenu original.

Si Fillion reste modeste dans ses investissements (qui s'élèvent à environ 350 000 $), Michel Dumais estime que celui-ci peut y arriver. « Il vise un marché de niche. Ce qu'il vend d'abord, c'est lui (et sa notoriété) : un bon produit avec "une bonne crédibilité". »

Pour son émission quotidienne, de 8 h à 11 h, « parfois plus tard », Fillion a loué un espace dans un immeuble commercial pour y aménager le « studio de ses rêves », style lounge avec divans pour entrevues « décontractées » et tout le bataclan technologique nécessaire.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Chez RadioNord, on considère que la webradio n'est pas « un gros marché », selon le président Raynald Brière.

En tout cas, ils sont quelques milliers, selon le principal intéressé, à croire que son passé d'animateur est garant de son avenir dans Internet. Il ne veut pas révéler de chiffres précis, mais il a déjà dit qu'il avait passé le cap des 2000, qui correspondait à son seuil de rentabilité. Il se borne à ajouter, sourire en coin, que, dans les 24 heures de son passage à l'émission *Tout le monde en parle*, un autre millier d'internautes ont payé leur abonnement. Son objectif avoué est de 10 000 abonnés pour la fin du mois.

« Peu importe jusqu'où on va se rendre, c'est déjà un succès. On va prendre notre erre d'aller, puis on regardera pour le marché de la souscription (syndication). »

L'industrie n'a pas tardé à réagir. Il faut dire que les webradios ont attiré 38 millions d'auditeurs, aux États-Unis seulement, l'an dernier (prévision pour 2010 : 187 millions).

AstralMédia a lancé il y a peu sa webradio (radiolibre.ca) où l'internaute joue au DJ pour créer sa station. Certains services sont gratuits, mais l'accès à l'ensemble du site se paye.

Quinze mille personnes se sont inscrites à l'essai gratuit, 1000 se sont abonnées par la suite. « C'est un bon résultat pour une nouvelle plate-forme, que nous découvrons nous aussi. Ça rentre progressivement. La cible visée est de 10 000 abonnés en août », révèle Jacques Bérubé, directeur des ventes et du marketing chez AstralMédia radio.

D'autres sont moins rapides à sauter dans le train, mais se préoccupent de la destination. Chez RadioNord, par exemple, on considère que la webradio n'est pas « un gros marché ». N'empêche. « La technologie va être intimement liée à la radio, particulièrement chez les jeunes, c'est indissociable, concède le président Raynald Brière. On essaie de développer une expertise dans ces technologies-là par des partenariats. Mais on ne pense pas lancer de produits avant trois ans au moins. »

En bout de ligne, les considérations technologiques importent peu. C'est du moins ce que croit Jeff Fillion. D'ici quelques années, monsieur Tout-le-monde se « foutra » pas mal de savoir comment ça marche. Ce qu'il voudra, lorsqu'il sera dans son auto ou ailleurs, c'est un accès à du contenu. Point.

CONTACT PRIVILÉGIÉ

Quand même, de là à se lancer dans la webradio… Reste qu'il s'agit aussi d'une vitrine pour dire « youhou, j'suis encore là ». « Il va essayer de se refaire une virginité », estime d'ailleurs Bruno Guglielminetti.

Mais tout le monde s'accorde aussi pour dire qu'il possède un atout de taille, outre ses réels talents de communicateur : sa passion pour la radio.

Le médium a changé, les préoccupations aussi, mais la matière et la manière restent les mêmes : l'actualité commentée. « Je me sers de l'actualité pour parler de la vie. C'est ce qui crée un lien étroit avec mon auditoire. »

Ce contact privilégié, « il n'y a pas une drogue, pas une bouteille de vin à 100 $ qui vaut ça », s'enflamme-t-il. C'est aussi, avoue ce libertaire convaincu, une façon « de faire de la politique à ma manière et de trouver un sens à ma vie ».

Et d'aider à donner un peu de sens aussi à ceux qui l'écoutent. « Ça peut être banal, un simple éveil politique. Mais ça peut aussi être quelqu'un qui écrit pour te dire que sa vie a changé : c'est enivrant. »

Reste que la vie de certains a aussi changé, et pas pour le mieux, après être passé dans le tordeur de Fillion. Et comme le CRTC ne réglemente pas le contenu dans Internet… On verra à l'usage.

Car dans son auditoire restreint, parions qu'il y aura une pléthore d'avocats…

Avec la collaboration de Pierre Asselin

▸ Une offre infinie

L'offre de webradios est infinie dans le Net. Voici un bref échantillon de sites québécois qui ne sortent pas de la cuisse des stations de radio commerciales FM.

- **www.hearmusix.net** Le nouveau-né de Québec. Site sans animation, surtout consacré au punk, hardcore et emocore de la relève (Still My Queen, Wasted Sunday). Permet aux groupes de proposer leur matériel et aux internautes de voter pour leur *band* préféré. Gratuit.
- **www.rockik.com** Des émules de Fillion, le talent en moins. La programmation est une copie conforme de CHOI, tant dans les choix musicaux, la couverture du sport que le style d'animation. Publicité locale, section éditoriale (avec Hugo Lépine, entre autres), hyperliens, etc. Gratuit.
- **www.radioliberte.ca** L'ancien knock1.net, premier site du genre de Québec, qui présentait un format « rock classique » (années 70, 80 et 90). Ne diffuse plus depuis quelques mois.
- **www.radiolibre.ca** Le nouveau service d'Astral (Énergie, Rock Détente) par lequel l'internaute devient son propre DJ en créant ses profils musicaux (payant) ou choisit des profils créés par les experts du site (gratuit). Plus de 400 000 titres en banque. Balladodiffusion possible.



- **www.pandora.com** Radio interactive « intelligente » sans animation, idéale pour la découverte. L'internaute inscrit un artiste ou une chanson et Pandora crée une station avec de la musique « apparentée ». Si on tape Bruce Springsteen, par exemple, on aura aussi Grant Lee Buffalo, Dylan, Don Henley. Efficace pour les artistes établis, moins pour la musique émergente. Gratuit.
- **www.lastfm.com** Pour créer sa station de radio personnalisée et découvrir des internautes qui partagent les mêmes goûts musicaux. Avec forums de discussion, téléchargements. Gratuit.

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344 abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444 petitesannonces@lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394 redaction@lesoleil.com
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

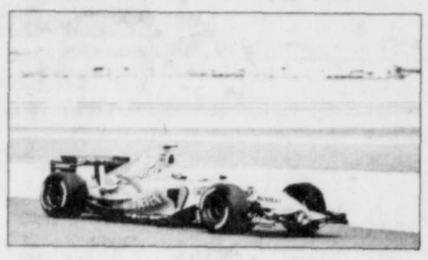
RETOUR EN FORCE À LA « BUTTE MYRAND »



Laissées à l'abandon depuis 10 ans, les pentes de la « butte » Myrand ont repris vie le 15 janvier. Au grand plaisir des enfants et de leurs parents, qui ont profité de la semaine de relâche pour dévaler les pentes bien enneigées. Un reportage signé Alain Bouchard.

Dans le cahier Québec

LA SAISON REPREND



La saison 2006 de Formule 1 se mettra en branle dans quelques heures, à Bahreïn. À lire demain pour en savoir davantage sur le calendrier, les circuits, les pilotes, les écuries et les changements survenus dans le milieu.

Dans le cahier Sports

RAPPEL

Stages d'été à la rédaction du SOLEIL

■ Il ne vous reste plus que quelques jours si vous souhaitez soumettre votre candidature pour un stage d'été rémunéré à la rédaction du SOLEIL l'été prochain, du 29 mai au 4 août.

Pour espérer être choisis, les candidats doivent avoir complété au moins une année de scolarité universitaire. Nous avons constaté au fil des ans que les candidats retenus ont souvent étudié dans une autre discipline (sciences, droit, politique, économie, etc.) avant de venir au journalisme.

FRANÇAIS

Les aspirants doivent écrire dans un français impeccable, lire et parler aisément l'anglais et avoir déjà publié des articles dans des journaux étudiants ou locaux.

Vous trouverez plus de détails sur le stage dans le site Internet du SOLEIL, à l'adresse **www.cyberpresse/lesoleil.com**.

Les dossiers de candidature doivent nous parvenir au plus tard le 17 mars, 17 h. Vous devez les acheminer à l'adresse suivante :

LE SOLEIL
Stage en journalisme
a/s M^me^ Marcelle Bérubé
410, boulevard Charest Est
Case postale 1547, succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 7J6

SOLITUDE

Suite de la Une

clients présentent aussi des problèmes psychiatriques. Le seuil d'admission dans un établissement public, en 2005, est réservé aux personnes qui ont besoin de trois heures et demie de soins par jour.

Hormis les inspecteurs du ministère de la Santé et certaines familles vigilantes, qui se préoccupe du sort des aînés ? Il y a des conjoints admirables qui veillent quotidiennement au bien-être d'une épouse ou d'un mari, mais les familles sont généralement peu présentes. De 20 à 30 % des résidantes (parce que ce sont surtout des femmes) reçoivent de la visite sur semaine. Il y a un peu plus de monde durant les fins de semaine. Dans certains centres où l'on convie les familles à des activités spéciales, le taux de participation peut grimper jusqu'à 50 %. Les cas les plus problématiques, toutefois, sont ceux des célibataires qui doivent compter sur des neveux ou nièces. « C'est inquiétant. Il n'y a personne pour protester en leur nom », dit Michel Cantin.

Cette attitude serait typiquement québécoise. Selon des témoignages, le comportement envers les aînés est très variable selon les cultures. Les Italiens envahissent les centres d'hébergement, à l'heure des repas, pour aider leurs vieux parents à manger. Chez les Juifs, les familles n'hésitent pas à embaucher des aides privées pour pallier l'insuffisance de personnel. Le nombre de bénévoles occupés à veiller à leur bien-être y dépasse aussi largement ce qui se voit en milieu francophone, ajoute Michel Cantin.

Chaque CHSLD a un commissaire aux plaintes et un comité d'usagers auxquels les résidants ou leur famille peuvent adresser leurs doléances. Si le comité des usagers est proactif, il accompagnera ceux qui veulent porter plainte, dit M. Cantin. Le comité a le pouvoir légal de faire des représentations auprès du coordonnateur de la résidence pour y améliorer la qualité de vie. « C'est sûr que ça dérange parfois la direction ou le personnel. »

Michel Cantin est la personne à l'origine du recours collectif intenté au nom des malades auxquels les établissements réclament des frais pour le lavage de leur linge.

Selon la loi, les établissements ont 45 jours pour régler une plainte. Passé ce délai, les familles insatisfaites peuvent s'adresser au protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux, qui relève du ministre de la Santé (avec des bureaux à Québec et à Montréal).



LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

L'heure de la collation au 11^e^ étage du CHSLD Notre-Dame de Lourdes, où vivent les résidants les plus en forme. La préposée Carole Bédard apporte un verre de lait et des biscuits à Pauline Bédard.

PRISON

Suite de la Une

Québec a rendu publiques hier les poursuites judiciaires déposées au pénal et au civil contre l'ancien patron de Norbourg, accusé d'avoir détourné au moins 115 millions $. Une somme d'argent appartenant à quelque 9200 investisseurs, pour la plupart québécois.

Pour chacun des 51 chefs d'accusation — 27 pour manipulation de titres et 24 pour dépôt de faux documents —, Vincent Lacroix pourrait devoir purger une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans moins un jour et payer une amende maximale de 5 millions $. Des dommages punitifs de 10 millions $ sont aussi exigés de Vincent Lacroix.

Ce dernier n'est d'ailleurs pas sorti de l'auberge, puisque la Gendarmerie royale du Canada (GRC) s'apprêterait à déposer prochainement des accusations de nature criminelle.

Hier, personne de la police fédérale n'a voulu commenter le dossier Norbourg. « Notre travail d'enquête se poursuit », s'est borné à dire le porte-parole Sylvain L'Heureux.

Quoi qu'il en soit, l'AMF espère que la justice sera très sévère envers Vincent Lacroix, en donnant comme exemple les peines de 25 ans de prison infligées à certains dirigeants d'entreprise reconnus coupables de fraude aux États-Unis.

« Les crimes économiques sont graves. De par son comportement, Vincent Lacroix n'offre d'ailleurs aucune collaboration. Il ralentit les procédures, il méprise les investisseurs et les institutions. Le message doit être clair », a fait valoir Jean St-Gelais.

LA ROUTE DE L'ARGENT

Pour l'heure, l'AMF dit avoir retracé 115 des 130 millions $ manquants dans les coffres de Norbourg. Les enquêteurs de l'AMF ont surtout identifié 137 retraits irréguliers faits à partir des comptes de la firme de placement.

Ces retraits, effectués entre mars 2000 et août 2005 dans les fonds Norbourg, Évolution et Hedgeverst, ont transité par l'un des 26 comptes appartenant à Vincent Lacroix ou à ses sociétés.

Le fondateur de Norbourg se serait alors servi de cet argent pour acquérir et maintenir à flot des entreprises déficitaires. Près de 26 millions $ ont notamment servi à acheter les sociétés de placement Évolution, Teraxis/Tandem et Investpro.



ARCHIVES LE SOLEIL

Vincent Lacroix

Quelque 25 millions $ auraient aussi permis à Vincent Lacroix de mettre la main sur des immeubles divers tout comme des titres de la minière Dianor, de Zip Jeans et du Grand Café.

Pour réussir à maintenir en vie les activités de sa compagnie, l'ex-patron de Norbourg aurait aussi pigé 43 millions $ dans la grande caisse. Cette somme a servi notamment à payer les fournisseurs, les employés et les consultants gravitant autour de la planète Norbourg.

L'AMF précise que sans la mise en place d'un stratagème hautement efficace, Vincent Lacroix n'aurait pu falsifier les états de compte réels du gardien des valeurs Northern Trust.

AUTRES NOMS

Outre Vincent Lacroix, les noms des ex-vice-présidents Serge Beugré, David Simoneau, Jean Cholette et de l'informaticien Félicien Souka figurent également à la poursuite de l'AMF.

L'organisme a aussi inclus dans son recours collectif le gardien de valeurs Northern Trust et le fiduciaire Concentra Trust. Elle leur réclame chacun 115 millions $. Ces deux firmes avaient des responsabilités de supervision de Norbourg.

Les firmes comptables KPMG et Beaulieu Deschambault, de Montréal, qui avaient des responsabilités de vérification des états financiers, sont de plus mises en cause. L'AMF réclame 21,8 millions $ à KPMG et 74 millions $ à Beaulieu Deschambault. Le président de Beaulieu Deschambault, Rémi Deschambault, est pour sa part poursuivi personnellement pour 74 millions $.

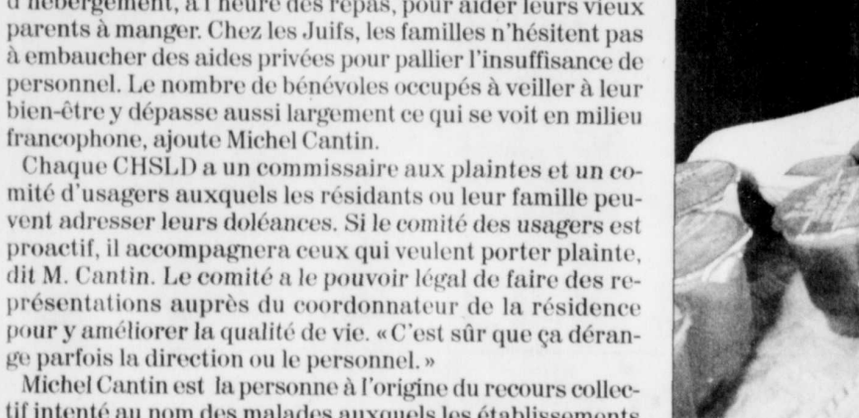
DERNIÈRE HEURE

En 10 minutes

■ PARIS — En moins de 10 minutes, des forces anti-émeutes (CRS) ont évacué ce matin peu avant 4 h l'université parisienne de La Sorbonne, où plusieurs centaines d'étudiants s'étaient retranchés pour protester contre le nouveau contrat d'emploi-jeunes. *AFP*

Plus d'information Page A 21

TOURS CHANTECLERC EUROPE 2006
ÉCONOMISEZ jusqu'à 400 $* par couple
31 DESTINATIONS * 127 DÉPARTS DONT 47 GARANTIS



Au Carrefour de St-Jacques-de-Compostelle
15 jours, départs 12 juillet et 10 octobre
Avion, autocar, itinéraire exclusif et original, 3 dégustations dont 1 produit typique, hôtels 3★ et 4★ incluant 2 nuits dans un hôtel Monastère, toutes visites incluses, guide, taxes
Départ du 10 octobre à partir de 3829$*

Provinces de France
16 jours, départs 7 juillet, 13 et 25 septembre
Avion, autocar, 26 repas, découverte approfondie de 4 régions dont l'Auvergne et le Midi-Pyrénée, hôtels 3★, visites, guide, taxes
Départ du 13 septembre à partir de 3984$*

Beautés d'Italie
16 jours, départs garantis, 11 mai, 7, 17, 24 septembre, 5 octobre
Avion, autocar, 24 repas, hôtels 3★ et 4★, découverte complète de l'Italie, visites guidées, le Palais des Doges, Pompéi... guide, taxes
Départ du 11 mai à partir de 3624$*

Angleterre – Ecosse – Irlande
16 jours, départs garantis, 3 juillet et 6 septembre
Avion, autocar, 24 repas, hôtels 3★ et 4★ majoritairement centre-ville, nombreuses visites, guide, taxes.
à partir de 4309$*

Grand Tour d'Europe
22 jours, départs 27 mai, 1er juillet, 23 septembre
Avion, autocar, 32 repas, découverte des principaux pays européens, tours de villes, visites, croisière sur le Rhin, guide, taxes.
Départ du 23 septembre à partir de 4989$*

La Russie par ses fleuves
13 jours, départs garantis, 15 mai, 6, 17 juin, 9, 20, 31 juillet, 22 août, 13 septembre
Avion, croisière, 32 repas inclus, 2 jours à Moscou, 3 jours à St-Petersbourg, visites, guide, taxes.
Départ du 13 septembre à partir de 3549$*

Voyages Paradis

Communiquez dès maintenant avec nous
Charlesbourg: 627-0911, 1-877-327-0911
Lévis: 833-6823, 1-800-363-9824
Sainte-Foy: 659-6650, 1-800-609-6650
www.voyagesparadis.com

Permis du Québec

Le prix total n'inclut pas les frais supplémentaires obligatoires de 1,25$ (U.S.D.) pour la cotisation au fonds d'indemnisation des clients des agences de voyages du Québec. Ils seront automatiquement ajoutés à votre facture provenant de l'agence de voyages. Les tarifs indiqués sont par personne. Le prix indiqué comprend les taxes en vigueur. Sujet à disponibilité. *Toutes taxes, toutes réductions comprises.

Cette annonce annule celle parue dans la section Voyages d'aujourd'hui.

1717518



VOLVO XC70 2006
TOUT-TERRAIN. ET MAINTENANT TOUT CUIR.
CE N'EST PAS PARCE QUE VOUS SORTEZ DES SENTIERS BATTUS QUE VOUS DEVEZ VOUS PRIVER DE CONFORT. À LA PERFORMANCE TOUT-TERRAIN ET À L'INTÉRIEUR POLYVALENT DE LA XC70, VOUS DEVEZ MAINTENANT AJOUTER LE STYLE ET LE PRESTIGE DU CUIR DURANT NOTRE OFFRE LIMITÉE D'INTÉRIEUR EN CUIR SANS FRAIS. VENEZ NOUS RENDRE VISITE ET FAITE L'ESSAI DE VOTRE PROCHAINE VOLVO.

VOLVO pour la vie



XC70 2006

CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE 595 $* PAR MOIS. 39 MOIS.

CUIR SANS FRAIS

VOLVO DE QUEBEC 2230 rue Jean - Talon Nord, Sainte-Foy, (418) 682-1112 www.volvodequebec.com

*Offre d'une durée limitée consentie aux clients admissibles seulement sur approbation du crédit. Cette offre s'applique à une XC70 A 2006; 595,31$ par mois; terme de 39 mois. Un acompte de 0 $; la première mensualité (incluant les taxes), l'inscription au RDPRM de 48,66 $ et le dépôt de garantie de 600 $ sont dus à la signature du bail. Taux d'intérêt annuel de 2,5 %. Total des mensualités : 23 217,09 $. Taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Allocation de 60 000 km (0,16 $ par km excédentaire). Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Valeur de rachat à la fin du bail : 26 868,80 $ plus taxes. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Cette offre prend fin le 31 Mars 2006. Certaines conditions s'appliquent. Communiquez avec nous pour plus de détails. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés. ©2006 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.



La vie, la vie

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

La vie moderne va vite, très vite, trop vite. Plus que jamais, nous carburons à la performance, à l'angoisse du lendemain, à la recherche de la perfection, à ce qui ne va pas, à ce qui pourrait aller mieux. Tant de choses à faire, à voir, à vérifier, à lire, à comprendre. Petit survol, façon *24 heures chrono*, d'une journée typique en 2006.

❑ **7 h 12** Lire son journal, écouter la radio, et pitonner entre RDI et LCN, tout cela en même temps pour être certain de ne rien rater et ainsi se coucher moins niaiseux le soir.

❑ **7 h 40** Prendre ses multivitamines, sa glucosamine, son bois de velours, sa gelée royale, son ginseng, son échinacée avec extrait de griffe de chat du Pérou, et se dire que la santé, ça n'a pas de prix. Et comment...

❑ **7 h 50** Se répéter comme un mantra : il n'y aura pas de pandémie de grippe aviaire, il n'y aura pas de pandémie de grippe aviaire, il n'y aura pas de pandémie de grippe aviaire...

❑ **8 h 12** Déposer les enfants à l'école et à la garderie. Trouver un plan B en cas de débrayage dans son CPE la semaine prochaine. Se rappeler qu'il y a une réunion de parents demain soir, et que le prof du p'tit dernier veut aussi vous voir au sujet de son déficit d'attention cognitif inhérent à une non-maîtrise de ses habiletés transversales.

❑ **10 h 15** Culpabiliser parce qu'un collègue vous demande si vous avez vu le dernier Woody Allen. Pas eu le temps. Et *Crash* ? Non plus. Culpabiliser davantage.

❑ **10 h 31** Appeler son conseiller financier pour lui demander comment faire pour amasser 600 000 $ de REER et ainsi jouir d'une retraite confortable, c'est ce qu'on a lu ce matin dans le journal.

❑ **10 h 45** Rappeler son conseiller financier pour lui dire qu'on pourrait commencer par 20 000 $.

❑ **11 h 43** Se contracter les abdominaux alors qu'on est au volant. Josée Lavigueur a dit que c'est merveilleux pour raffermir la silhouette.

❑ **11 h 46** Stationner à quatre coins de rue du gymnase pour ajouter une centaine de pas à son podomètre. Passer cinq minutes à essayer de comprendre les panneaux de signalisation afin de savoir si on a le droit ou non de stationner, et pour combien de temps.

❑ **12 h 03** Faire sa séance quotidienne de *spinning*. Penser pendant qu'on pédale à ce qu'on va faire pour souper, à son taux de cholestérol, au filtreur de la piscine qui est brisé, au dernier modèle de 4 X 4 vu au Salon de l'auto et qui vous tente tellement.

❑ **12 h 43** Manger une salade sans vinaigrette parce qu'on a transgressé la veille son régime probiotique en succombant à un sac de fromage en crottes.

❑ **12 h 53** Pogner les nerfs parce qu'il y a une contravention dans le pare-brise de son auto.

❑ **13 h 21** Discuter avec le patron au sujet de son plan de carrière pour les 10 prochaines années alors que vous n'avez pas encore décidé de l'endroit pour passer les prochaines vacances.

❑ **14 h 13** Pause café. Se regarder le teint blafard dans le miroir. Oublier l'idée de donner du sang à la Croix-Rouge.

❑ **14 h 16** Culpabiliser parce qu'on n'a pas le temps de faire du bénévolat. Pour se déculpabiliser, se dire qu'on donnera un dollar au prochain mendiant qu'on verra dans la rue, ça va faire pareil.

❑ **14 h 43** Se répéter qu'il serait temps de faire son testament. Procrastiner.

❑ **15 h 12** Prendre rendez-vous chez le dentiste pour un traitement de canal et la pose de broches pour l'ado. Se dire qu'il faudrait bien utiliser la soie dentaire plus souvent. S'informer pour savoir si ça fonctionne, le truc avec la lumière bleue pour blanchir les dents.

❑ **17 h 02** Tomber dans la lune au feu de circulation. Le moment de détente de la journée. Faire un doigt d'honneur à l'automobiliste qui vous a klaxonné parce que vous avez pris deux secondes à démarrer.

❑ **17 h 13** Faire l'épicerie. Passer un temps fou à trouver les aliments sans gras trans, avec oméga-3, pas trop sucrés, pas trop gras, avec un bon rapport qualité-prix et, si possible, à prix réduit cette semaine. À la caisse, trouver que ça n'a pas de bon sens : 45,54 $ pour un aussi petit sac.

❑ **17 h 57** Arrêter au club vidéo pour louer *Crash*.

❑ **18 h 04** Regarder les nouvelles à la télé pendant qu'on prépare un souper santé comprenant les quatre groupes alimentaires, qu'on remplit le lave-vaisselle à pleine capacité pour économiser l'énergie, et qu'on essaie de comprendre le devoir d'arithmétique de la petite de première année.

❑ **18 h 43** Rappeler sa mère pour lui dire que le 11 mars, on trouve que c'est un peu tôt pour parler du prochain party de Noël.

❑ **20 h 34** Réaliser qu'on n'aura pas le temps de regarder *Crash*. Se dire qu'on le verra lorsqu'il passera à la télé. Se demander quand on va apprendre à programmer le magnétoscope.

❑ **21 h 15** Faire l'amour pour ainsi se conformer à la moyenne hebdomadaire de relations sexuelles des couples au pays. Se sentir moins coupable.

❑ **22 h 33** Commencer à lire ce roman incontournable recommandé par un collègue de travail. L'abandonner après 20 pages et le remettre sur la pile de tous ces autres romans incontournables recommandés par ce même collègue et qu'on n'a pas eu le temps de lire. Se changer les idées avec l'éditorial de *Coup de pouce*.

❑ **23 h 43** Avoir du mal à s'endormir. Résister à la tentation de prendre un somnifère. Se lever, plutôt, pour aller regarder la télé. Devenir encore plus angoissé après un reportage sur la grippe aviaire et une nouvelle menace d'attentat de ben Laden.

❑ **23 h 45** Répéter : il n'y aura pas de pandémie de grippe aviaire, ben Laden parle pour rien dire, il n'y aura pas de pandémie de grippe aviaire, ben Laden parle pour rien dire, il n'y aura pas de pandémie de grippe aviaire...

❑ **3 h 11** S'endormir enfin. Et faire le cauchemar que tout cela recommencera dans quelques heures...

Neverland fermé par les inspecteurs du travail

■ LOS ANGELES — L'inspection du travail de Californie a fermé d'office le ranch Neverland de Michael Jackson, la vedette n'ayant versé ni salaires, ni charges sociales pour ses 69 employés depuis plus de deux mois. Des inspecteurs du travail se sont présentés au ranch de Santa Barbara après les plaintes de 30 des employés et Jackson se voit mainenant interdit de « faire travailler tout employé » à Neverland jusqu'à la régularisation de sa situation, et l'a condamné à 1000 $ d'amende par employé. Mardi, Jackson s'était déjà vu remettre une injonction à payer 300 000 $ de salaires en retard à ses employés. Pour cette violation du code du travail, la star s'est également vu imposer une amende de 100 000 $. Le chanteur a quitté Neverland pour Bahreïn, dans le golfe Persique, peu après avoir été acquitté d'attouchements sexuels sur mineurs en juin 2005. Selon le *Los Angeles Times*, Jackson, endetté de 270 millions $, négocie avec ses créanciers pour éviter de céder son catalogue musical et Neverland. La question des dettes de la vedette avait fait surface lors de son procès, et un expert-comptable avait estimé que le chanteur dépensait alors « entre 20 et 30 millions $ de plus par an qu'il n'en gagnait ». L'entretien de Neverland, qui s'étend sur 1000 hectares, se révèle particulièrement coûteux : la propriété comprend un mini-train à vapeur, un parc d'attractions, un village indien, un fort et de nombreux manèges. Neverland abrite aussi un zoo avec lama, éléphant et lion. Jacko emploie d'ailleurs des dompteurs. *AFP*

1711867
SÉJOURS LINGUISTIQUES VTE
Apprenez une langue, tout en voyageant
Début des cours en tout temps
anglais, espagnol et autres
Adultes, affaires, ados, à la carte
ADULTES, AFFAIRES, À LA CARTE
Séjours pour jeunes et adolescents
Conférences les 4 avril et 2 mai
BROCHURE GRATUITE 1 800 463-2265
www.immersion-vte.com



1714830
POINT FINAL
absolument tout
80 %
En rappel 2 DERNIERS JOURS
AUSSI:
PERRY ELLIS
COSTUMES PERRY ELLIS 100% laine, 4 saisons 249$
VESTONS PERRY ELLIS 100% laine 139$
EXEMPLES CHOC
Chandail 100% cachemire Rég. jusqu'à 595$ 99$
Pantalon « Feraud » Grand choix de couleurs et grandeurs rég. 395$ 79$
Pantalon « corduroy extensible » Choix de 6 couleurs 59$
Chemise importée tissu Italien toutes grandeurs disponibles 49$
PERRY ELLIS FRANCO TASSI REPORT COLLECTION Calvin Klein LAUREN RALPH LAUREN FÉRAUD PARIS François Coté COLLECTION LUXE AXIS
François Coté COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES
Complexe Germain-des-Prés • Sainte-Foy • 657-1760
www.françoiscote.com
HEURES D'OUVERTURE SPÉCIALES
Aujourd'hui dès 9h • Dimanche dès 10h
Marchandise automne/hiver 2005 2006 Ne peut être jumelé à aucune autre promotion

COÛT DES PERMIS DE CONDUIRE

Le pdg de la SAAQ justifie les hausses

PATRICIA CLOUTIER
PCloutier@lesoleil.com

■ John Harbour, le président-directeur général de la SAAQ, justifie la hausse du coût des permis de conduire en soutenant que le ménage sera fait dans son administration et que le système de paiement pour les conducteurs est « juste et équitable ».

M. Harbour a rencontré les médias hier matin non pas pour abdiquer, mais pour expliquer plus clairement sa proposition d'augmenter de plus du double le prix d'un permis de conduire au Québec. Sa société est dans le rouge et il veut absolument qu'elle recouvre la santé financière.

« Si nous laissons les choses comme elles le sont, notre fonds d'indemnisation sera épuisé en 2018 », souligne-t-il.

MÉNAGE ADMINISTRATIF

D'abord, le pdg explique que le manque à gagner ne repose pas entièrement sur les épaules des conducteurs. L'administration de la SAAQ subira elle aussi des coupes et fera face à des réajustements, pour une économie totale de 70 millions $. En cinq ans, quelque 300 emplois sur 3300 seront supprimés. On ne remplacera que 4 personnes qui partent à la retraite sur 10. M. Harbour assure toutefois que le service à la clientèle ne sera nullement affecté.

Rappelons que ce ménage administratif avait été fortement recommandé par Michel Després, ministre des Transports du Québec. Celui-ci n'a pas réagi hier, se contentant de souligner par l'intermédiaire de son attaché de presse qu'il est bien content que M. Harbour se soit expliqué sur la place publique.

Concernant les réticences du gouvernement Charest devant sa proposition de hausse des tarifs, M. Harbour dit ne pas sentir qu'il a des bâtons dans les roues. « Je pense être bien appuyé », dit-il.

POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

M. Harbour a rappelé l'importance de hausser les tarifs pour préserver le système québécois d'indemnisation collective pour les générations futures. « La dernière chose que l'on voudrait faire, c'est d'abaisser la protection des victimes de la route », lance-t-il.

▸ Partage du manque à gagner de la SAAQ

- Manque à gagner.....600 millions $
- Hausses des permis de conduire et de l'immatriculation.....300 millions $
- Prise en charge par le gouvernement.....100 millions $
- Coupes administratives (3 à 5 ans).....70 millions $
- Réduction espérée du nombre d'accidents.....130 millions $

INFOGRAPHIE LE SOLEIL



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
John Harbour, pdg de la SAAQ

Sauf que comme il vaut toujours mieux prévenir, la SAAQ mettra les bouchées doubles pour améliorer le bilan routier et le ramener à son niveau de l'an 2000. L'organisation compte sur une baisse espérée du nombre d'accidentés à indemniser pour boucler son budget, en manque de 130 millions $.

Pour le reste, ce sont les conducteurs qui devront payer, à la hauteur de 50 % du manque à gagner total. Et M. Harbour ne fait de compromis pour personne. Il instaure un véritable principe de « à risque d'accident-payeur », valable dans les compagnies traditionnelles d'assurance.

Selon lui, les taxis et les autobus ont bénéficié pendant trop longtemps d'un système qui les avantageait par rapport aux nombres d'accidents qu'ils causent. C'est pourquoi leur immatriculation doit augmenter. Même situation pour les motocyclistes et leur permis de conduire.

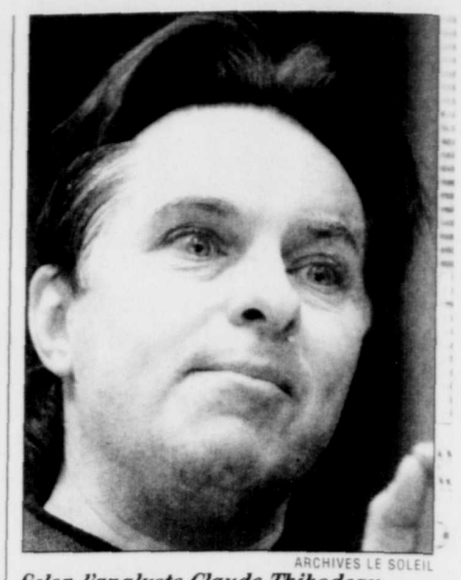
Mais pourquoi avoir choisi les permis de conduire au lieu de l'immatriculation pour les automobilistes ? Parce que, selon les statistiques, les détenteurs de permis sans voiture causent aussi leur lot d'accidents.

M. Harbour tient toutefois à préciser qu'il n'annonce pas une hausse formelle du prix des permis de conduire et que sa proposition devait passer par le processus de consultation publique, qui aura lieu les 15, 16 et 17 mai à Québec. « On ne croit pas avoir la vérité révélée. (...) Si quelqu'un a une idée meilleure que la nôtre, on va la prendre avec plaisir. »

MOTOCYCLISTES EN COLÈRE

Les motocyclistes sont certainement ceux qui doivent subir les plus fortes hausses de leur permis de conduire. « M. Harbour se base sur un exercice comptable au lieu de tenir compte de la réalité », lance Normand Noiseux, porte-parole du Comité d'action politique motocycliste.

Se basant sur des études américaines et européennes, il soutient que, dans 50 % des cas, ce n'est pas le motocycliste qui cause l'accident. Il en est seulement victime, au même titre que le cycliste et le piéton. « Je n'ai pas vu un tel mouvement de grogne et de mobilisation chez les motocyclistes depuis 10 ans », lance-t-il. Des pétitions sont distribuées et des recours juridiques de même que des manifestations sont en préparation dans le milieu.



ARCHIVES LE SOLEIL
Selon l'analyste Claude Thibodeau, l'achat de CHOI-FM à ce moment-ci serait une décision commerciale difficile à expliquer.

SURSIS

Suite de la Une

« Ça confirmerait ce que je pense depuis plusieurs mois. Radio Nord, qui s'entend bien avec les gens du CRTC, va s'arranger avec eux pour qu'on se débarrasse de Genex. »

La vente de la station pourrait représenter pour Genex une dernière chance de sauver quelques millions de dollars, puisqu'une décision défavorable de la Cour suprême risque de lui faire tout perdre.

Joint par TVA, le président de Radio Nord, Raynald Brière, ne cache pas son intérêt pour la station de radio, mais refuse d'en dire davantage.

PRESSION POLITIQUE ?

Mais selon l'analyste Claude Thibodeau, qui a longtemps œuvré dans le milieu de la radio à Québec, l'achat de CHOI-FM à ce moment-ci serait une décision commerciale difficile à expliquer.

« Pourquoi acheter une entreprise maintenant plutôt que d'attendre qu'elle soit en faillite et l'acquérir pour des bouchées de pain ? » illustre-t-il. De plus, ajoute M. Thibodeau, un acheteur n'aurait pas le pouvoir de régler le « litige », tel que mentionné dans la lettre de Genex adressée à la Cour suprême.

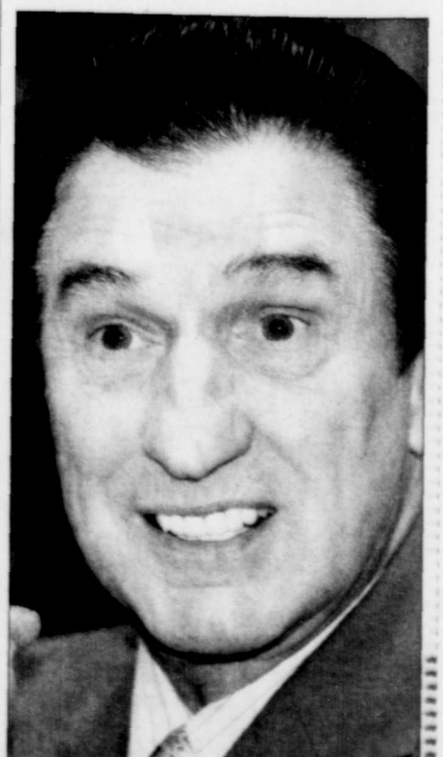
Selon lui, c'est plutôt du côté d'Ottawa qu'il faut regarder. Le tiers parti pourrait être « un groupe de députés conservateurs de la région de Québec qui mettrait de la pression sur le CRTC, en affirmant que les gens de la région sont mécontents et qu'il faut trouver un moyen de ne pas mettre à mort CHOI-FM maintenant ».

Mais le CRTC peut difficilement revoir sa décision, puisque la Cour d'appel a statué, en septembre 2005, qu'elle était irrévocable. Des changements législatifs pourraient toutefois être envisagés par le gouvernement Harper.

En campagne électorale, le Parti conservateur (PC) a clairement pris position en faveur de la survie de CHOI-FM. Dans son programme, le PC affirme que des directives « qui maximiseront la liberté de choix et veilleront au respect de la liberté d'expression » seront mises sur pied. Les conservateurs comptent par ailleurs réduire « le rôle joué par le CRTC dans la réglementation du contenu ».

Au début février, le propriétaire de CHOI-FM, Patrice Demers, affirmait au SOLEIL qu'il comptait demander au nouveau gouvernement d'intervenir auprès du CRTC pour récupérer sa licence. Une rencontre se serait d'ailleurs déroulée la semaine dernière à Ottawa entre M. Demers et la ministre conservatrice Josée Verner.

Si la Cour suprême accepte le sursis demandé, Me Bertrand a par ailleurs indiqué qu'il est « possible et vraisemblable » qu'une autre demande soit déposée afin de prolonger le premier délai accordé.



ARCHIVES LE SOLEIL
Si la Cour suprême accepte le sursis demandé, Me Bertrand a par ailleurs indiqué qu'il est « possible et vraisemblable » qu'une autre demande soit déposée afin de prolonger le premier délai accordé.

1716934

10, 11 et 12 mars
EN MARS ON GRATTE ENCORE
OBTENEZ UN RABAIS DE 10 %, 15 % ou 20 %
avec tout achat de 100 $ et plus

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS
SAQ

Titulaires de permis, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt et SAQ.com exclus. 18 ans et plus. Les cartes gagnantes seront offertes les 10, 11 et 12 mars 2006 avec tout achat de 100 $ et plus, jusqu'à épuisement des cartes. Règlement disponible en succursale. Aucun achat requis pour recevoir une carte gagnante mais certaines conditions s'appliquent. Achats non cumulatifs. Limite d'une carte par client, par jour. Non applicable à l'achat de chèques-cadeaux, de cartes-cadeaux et de bons-cadeaux des Connaisseurs.

La modération a bien meilleur goût. Éduvin 18+



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Opéra, folklore québécois, chansons populaires francophones et anglophones, il y en avait vraiment pour tous les goûts dans cette prestation.

CRITIQUE

Plus de 9500 fans en délire pour les académiciens

DAPHNÉ BÉDARD
DBedard@lesoleil.com

Plus de 9500 fans en délire étaient venus entendre les candidats de la cuvée 2005 de *Star académie* hier, au Colisée. Les spectateurs ont eu de quoi se mettre sous la dent. Les académiciens ont offert un spectacle généreux et énergique, quoiqu'un peu éparpillé.

Opéra, folklore québécois, chansons populaires francophones et anglophones, il y en avait vraiment pour tous les goûts dans cette prestation. Si bien qu'on avait parfois l'impression de passer du coq à l'âne. Difficile en effet de faire un lien entre *Tomber à l'eau* d'Annie Villeneuve et *O Fortuna* de l'opéra *Carmina Burana*.

Les académiciens se sont montrés très professionnels d'un bout à l'autre. La scénographie du spectacle en mettait également plein la vue avec des fontaines d'eau, des flammes, quatre écrans géants et une scène avec une passerelle se rendant jusqu'au fond du Colisée.

Pour le début du spectacle, les 13 candidats étaient tous sur scène. En chœur, ils ont entonné *L'Étoile d'Amérique*. Marc a ensuite été le premier à se lancer en solo. Le rouquin a sorti son violon pour interpréter *Lit vert*. Francis et Marc-André l'accompagnaient respectivement à l'harmonica et à la tambourine. Le ton était donné pour le prochain *medley*, appelé *Racines*. C'était l'heure d'un retour aux sources avec cet amalgame de chansons folkloriques québécoises dont *La Bitt à Tibi*, *La Danse à Saint-Dilon* et *Dans la prison de Londres*. On peut penser ce qu'on veut de cette émission de télé-réalité, mais il faut admettre qu'elle met les jeunes en contact avec la chanson d'ici.

L'interprétation sensible de *Tu m'aimes-tu* du grand gagnant du concours, Marc-André, a soulevé la foule. Le deuxième coup de foudre du public est allé au duo formé par Marc-André et Audrey lorsqu'ils ont chanté avec beaucoup d'émotions *The Prayer*. Annie Villeneuve a été la première invitée-surprise de la soirée. Elle est apparue pour chanter son succès *Tomber à l'eau* avec Marc-André. Plus tard, Éric Lapointe a livré *N'importe quoi* avec Audrey, et Nathalie Simard, *Pour te voir*, avec Marc-André.

En deuxième partie, les divas ont d'abord été à l'honneur avec des chansons de Whitney Houston, Céline Dion, Cher et Janis Joplin. Les six interprètes féminines ont donné une solide prestation, bien qu'un peu statique. Plus tard, Steve a eu un succès fou en chantant l'endiablée *Dégénération* de Mes Aïeux.

Au cours du spectacle, des capsules intitulées *Jeux olympiques* de *Star académie*, où s'affrontaient les gagnants de 2003, 2004 et 2005, ont ajouté une touche d'humour. Ce qui en ressort : Wilfred (2003) est excellent dans les sports, alors qu'on conseille à Audrey (2005) de continuer à chanter !

Bien sûr, l'attention était surtout mise sur les grands finalistes Marc-André et Audrey — une véritable petite bombe —, mais il faut souligner les prestations de Jennifer, qui démontrait beaucoup d'assurance, sûrement acquise lors des représentations de *Night Fever*. Aussi, Francis a su rocker le Colisée comme pas un. De son côté, Bruno a fait preuve de courage en présentant une de ses compositions. Et Annie a impressionné avec son interprétation tout en nuances d'*Évangéline*.

CRITIQUE

Charlie Chaplin, le musicien, sorti de l'ombre de Charlot

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

On connaissait tous la démarche drôle et fière de Charlot, sa petite moustache, son chapeau melon et son aptitude inégalée pour la gaffe. Le talent de musicien de Charlie Chaplin ? Il est toujours resté dans l'ombre du célèbre personnage de cinéma.

Hier soir, les musiciens de l'Orchestre symphonique de Québec, sous la direction de Richard Lee, nous ont permis d'apprécier à sa juste valeur le formidable sens de la musique de celui qui fut l'inventeur de la bande sonore.

La projection du *Cirque* à la Salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre, avec interprétation en direct de la partition composée par Chaplin, nous a fait redécouvrir, avec nos yeux et nos oreilles, un artiste qui a marqué l'histoire.

Pendant les premières minutes, le regard était sollicité à la fois par le film et la présence des musiciens. Il y avait la crainte de rater les mésaventures de Charlot si l'œil furetait vers l'orchestre.

Puis, rapidement, le charismatique personnage a ramené vers lui toute l'attention visuelle, mais sans doute pour la première fois, nos oreilles n'ont rien perdu de la vivacité de la musique, si importante dans le cinéma muet. Embellie par la version symphonique, la partition, qui fait littéralement parler les images, est devenue la maîtresse de toutes les émotions.

Le chef assistant Richard Lee a dirigé l'orchestre de main de maître, en parfaite synchronicité avec l'action rapide du grand écran. Alors, ce fut un très bel hommage au plus sympathique des gaffeurs, qui nous emmenait avec lui dans une vision joyeuse et romantique du cirque. Ceux qui n'avaient encore jamais vu *Le Cirque* ont certainement découvert une très belle comédie et aussi le plaisir fou de redevenir enfants. Car il y a chez Chaplin une candeur, une innocence qui ramène inévitablement à l'enfance, avec toute la joie que ça suppose.

Avant le film, trois numéros de cirque, préparés en collaboration avec le fils du cinéaste, Eugene Chaplin, ont été présentés par les artistes de Cirque Plus. Après un premier numéro de cerceaux pas tout à fait au point — manque de fluidité et de synchronisme, un cerceau s'est même envolé dans la salle ! —, deux clowns danseurs d'une charmante drôlerie nous ont fait entrer dans l'esprit de la soirée. De dignes successeurs de Charlot que le public a chaudement applaudis.

Le Cirque et l'OSQ sont de retour au Grand Théâtre ce soir.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

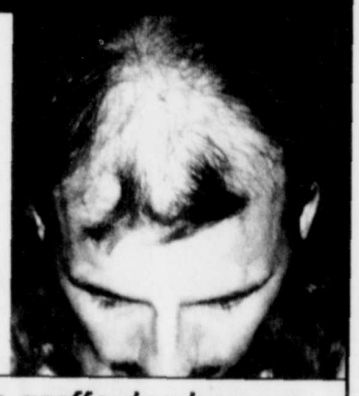
Les musiciens de l'OSQ, sous la direction de Richard Lee, nous ont permis d'apprécier à sa juste valeur le formidable sens de la musique de celui qui inventa la bande sonore.

1711467

CALVITIE

Microgreffe folliculaire

Traitement de la calvitie



Institut de greffe de cheveux du Québec

Dr Richard Dubois, M.D.
Médecin omnipraticien, diplômé de l'American Board of Hair Restoration Surgery.

2824, chemin des Quatre-Bourgeois
Québec
(angle rue de l'Église)

Tél.: (418) 688-9555
Site internet : www.igcqc.com

1717307

Souffrez-vous de douleur neuropathique périphérique depuis au moins six mois?

Ce type de douleur peut être causé par le **zona**, le **diabète**, les **chirurgies**, l'**amputation** d'un membre ou différents symptômes sensoriels.
Si vous croyez correspondre à ce profil ou désirez en savoir davantage sur notre étude clinique à ce sujet, vous pouvez contacter nos infirmières au :

658-0008

1714640



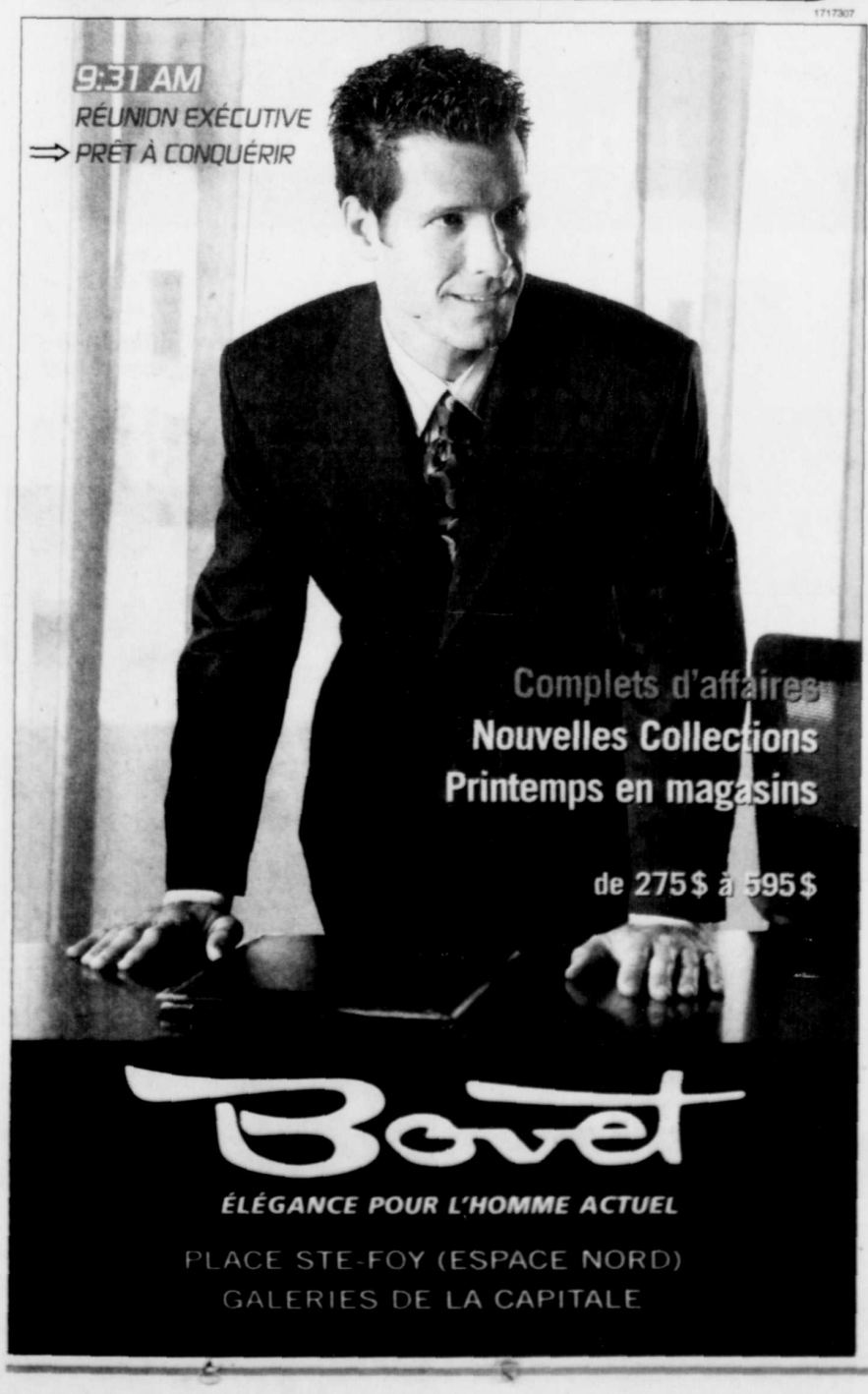
Problèmes avec le jeu?

Donne-toi une chance

1-800-461-0140 / 514-527-0140

JEU: AIDE ET RÉFÉRENCE

1717307



Bovet

ÉLÉGANCE POUR L'HOMME ACTUEL

PLACE STE-FOY (ESPACE NORD)
GALERIES DE LA CAPITALE

1716187

LE 19e CONCOURS NOBILIS
LES GRANDS CRUS DE L'INDUSTRIE

APCHQ Région de Québec 2005

Entre 105 000 $ et 145 000 $
LAURÉAT

CONSTRUCTION S.M.B. INC.
Neufchâtel • 872-7734

Entre 145 000 $ et 200 000 $
LAURÉAT

CONSTRUCTION HABCO
Sainte-Foy • 872-7676

Entre 200 000 $ et 275 000 $
LAURÉAT

CONSTRUCTION S.M.B. INC.
Saint-Irénée • 872-7734

Entre 275 000 $ et 400 000 $
LAURÉAT

LES HABITATIONS BOIVIN
Fossambault-sur-le-Lac • 871-9148

Entre 400 000 $ et 650 000 $
LAURÉAT

LES HABITATIONS BOIVIN
Sainte-Foy • 871-9148

Projet d'ensemble d'unités multifamiliales
LAURÉAT

TRUDELLE & BÉDARD INC.
Charlesbourg • 628-0599

« Cuisine / Salle de bains » Rénovation moins de 20 000 $
LAURÉAT

MENUISERIE GONTHIER INC.
Charlesbourg • 884-2986

« Cuisine / Salle de bains » Rénovation plus de 20 000 $
LAURÉAT

ÉBÉNISTERIE RICHARD & LEVESQUE INC.
Saint-Augustin-de-Desmaures • 878-1881

« Cuisine / Salle de bains » Projet neuf moins de 20 000 $
LAURÉAT

GARNEAU ET BORNE INC.
Pont-Rouge • 666-9901

« Cuisine / Salle de bains » Projet neuf plus de 20 000 $
LAURÉAT

ÉBÉNISTERIE RICHARD & LEVESQUE INC.
Lévis • 878-1881

Projet de rénovation résidentielle
LAURÉAT

CONSTRUCTION MEKINLEY INC.
Lac Delage • 844-3334

PRIX SPÉCIAL GazMétro

LES CONSTRUCTIONS DU PLATEAU LEBOURGNEUF INC.
Québec • 624-1555

MENTIONS DU JURY

« Projet d'ensemble» d'unités unifamiliales

M.R. PARENT INC.
Lévis • 832-5517

Excellence du « projet locatif »

CONSTRUCTION S.M.B. INC.
L'Ancienne-Lorette • 872-7734

Excellence du projet commercial (rénovation ou neuf)

CRG CONSTRUCTION
Baie-Saint-Paul • (418) 435-2759

Excellence du projet commercial (rénovation ou neuf)

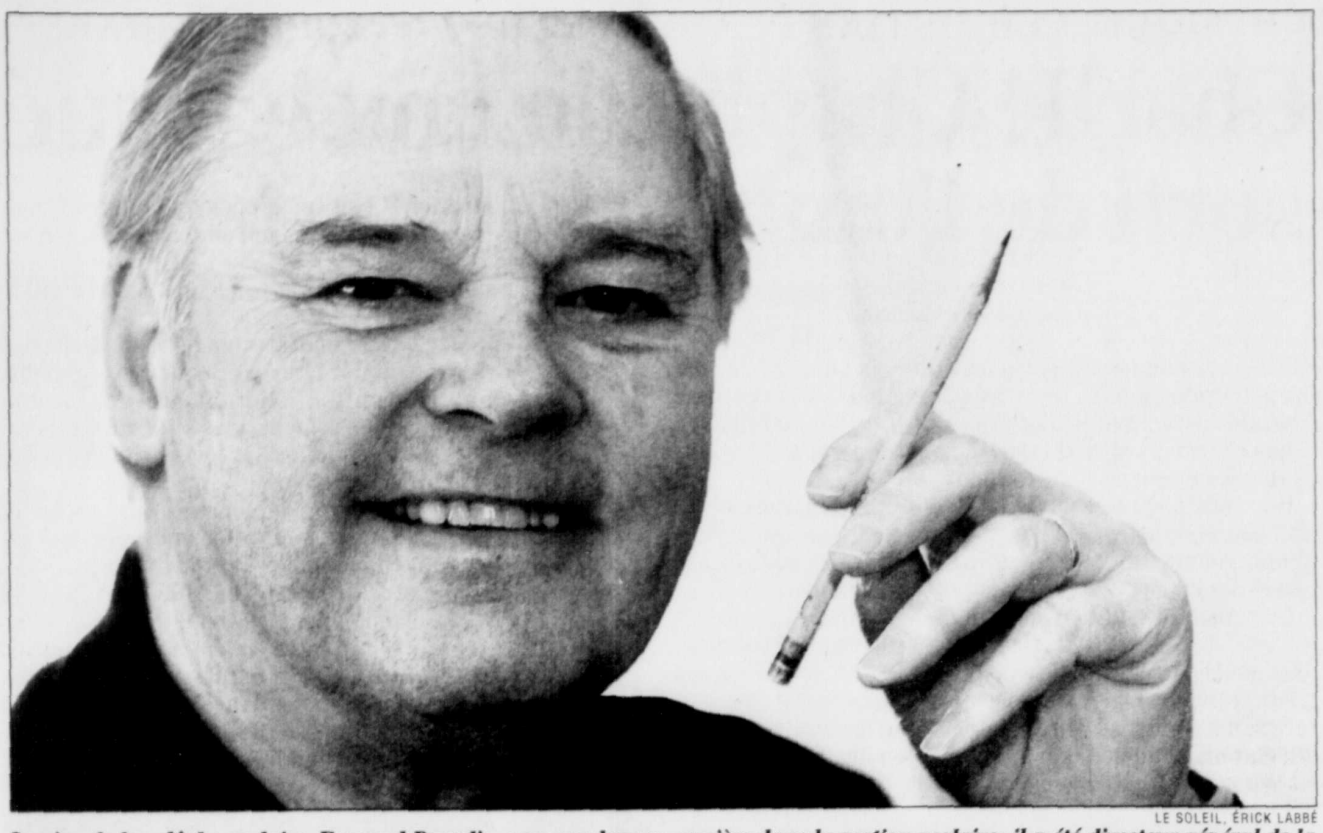
LES HABITATIONS BOIVIN
Boischatel • 871-9148

Entre 650 000 $ et 1 000 000 $

LES CONSTRUCTIONS A.V.L. INC.
Boischatel • 686-4410

Découvrez tous les projets sur GO MAISON.com

NOTRE COMMANDITAIRE OFFICIEL: Desjardins
NOTRE COMMANDITAIRE MAJEUR: GazMétro la vie en bleu
NOS PARTENAIRES ASSOCIÉS: Garantie Maisons neuves APCHQ; Hydro Québec
NOS COMMANDITAIRES « ARGENT »: Commission de la construction du Québec; Société d'habitation Québec
NOS COMMANDITAIRES « BRONZE »: Flextherm; Resisto; maibec



LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

Le père de la relâche scolaire, Fernand Paradis, a eu une longue carrière dans la gestion scolaire: il a été directeur général de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), puis directeur général de la Fédération des commissions scolaires.

Fernand Paradis, père de la relâche

Un amateur de plein air, toujours à l'affût d'idées nouvelles

MARIE CAOUETTE
MCaouette@lesoleil.com

■ Le père de la relâche au Québec, l'ancien directeur général de la Commission des écoles catholiques de Québec Fernand Paradis, pratique ce qu'il prêche. Il sort à profusion pour prendre l'air.

Retraité depuis 10 ans, il est encore un fan de plein air. Il skie, il joue au golf et, s'il a délaissé le jogging, il se reprend au gymnase, où il va faire du conditionnement physique trois ou quatre fois par semaine.

L'hiver québécois met l'organisme humain à rude épreuve, à son avis, avec le faible ensoleillement de décembre et de janvier et les grands froids du début de l'année.

Le mois de mars est plus clément et offre toujours de belles journées pour jouer à l'extérieur, dit-il en entrevue. En fait, M. Paradis ne se rappelle que d'une seule année où la semaine de relâche a été gâchée par une grosse tempête.

Le germe de cette semaine lui vient de deux enquêtes statistiques réalisées durant ses études de licence (la maîtrise actuelle), au début des années 60, sur le taux d'absentéisme des élèves et des profs. Dans les deux cas, il y avait un gros pic en février et un plus petit en novembre. Vers la fin de la même décennie, lorsqu'il était en voyage d'études pour la Commission des écoles catholiques (CECQ), il a observé que les Français avaient institué les vacances printanières et celles de la Toussaint. C'est là que tout s'est mis en place, raconte-t-il.

La première relâche printanière est apparue à la CECQ en 1979, avec la collaboration du syndicat des enseignants, qui a accepté que l'année scolaire débute en août plutôt qu'après la fête du Travail. « Il fallait conserver 200 jours de travail et 180 jours de présence en classe et ne pas prolonger au-delà de la Saint-Jean-Baptiste. Les enseignants ont retiré leur appui l'année suivante à cause de l'incohérence de la situation: il représentait aussi des enseignants travaillant dans d'autres commissions scolaires où l'année débutait encore en septembre.

LE BÉBÉ S'ÉCHAPPE!

« En 1981, le syndicat est revenu à la charge et a demandé la reprise de la relâche », qui a été étendue à l'ensemble des écoles de la région de Québec. Le fait que M. Paradis était le président de la Table régionale des directeurs généraux de commissions scolaires a facilité la tâche. Puis, la relâche a franchi les frontières régionales et... son bébé lui a échappé! L'idée n'a mis que trois ou quatre ans à conquérir le reste de la province.

Fernand Paradis a aussi lancé l'aide aux devoirs, il y a 15 ans, et, juste avant de quitter le monde scolaire, il s'intéressait aux enfants doués. Avant l'arrivée des écoles internationales et de celles à projets spéciaux, il suggérait que les orthopédagogues du secteur public leur consacrent 10 à 15 % de leur temps. « C'est un devoir social d'aider les enfants en difficulté, mais les enfants doués ont aussi besoin d'être poussés et valorisés. » Il compare la société à un train et les gens doués, et bien formés, à la locomotive qui la fait fonctionner.

COURS D'ÉTHIQUE ET DE CULTURE RELIGIEUSE

Reculer pour mieux rebondir

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

Tout indique que les élèves de quatrième et cinquième secondaires devront se passer du cours d'éthique et de culture religieuse promis pour l'automne. Le Comité sur les affaires religieuses (CAR) voit mal comment le ministère de l'Éducation pourrait implanter la fin d'un programme avant d'en imaginer le début.

Le gouvernement libéral de Jean Charest a décidé cet été de compléter la déconfessionnalisation des écoles et d'offrir le cours d'éthique et de culture religieuse à tous les élèves du primaire et du secondaire dès 2008. Les enfants qui entreront à l'école cette année-là ne suivront donc jamais de cours d'enseignement religieux catholique ou protestant. La morale sera également chose du passé.

L'idée n'est pas nouvelle. Une première mouture du cours d'éthique et de culture religieuse avait été promise aux quatrième et cinquième secondaires dès 2000 par le ministre péquiste de l'époque, François Legault. Mais de report en report, elle ne s'est jamais rendue dans les salles de classe. Le dernier ultimatum a été fixé à septembre 2006.

Le CAR a demandé au ministère un report de deux ans

Dans la vague des changements annoncés cet été, le Comité sur les affaires religieuses s'est vu confier la responsabilité de consulter les groupes religieux sur le nouveau programme avant de faire rapport au ministre. Ses membres aimeraient bien jeter un œil sur l'ensemble du curriculum avant de s'exécuter.

Pressés par l'échéancier, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont toutefois terminé la rédaction du cours pour les quatrième et cinquième secondaires avant de plancher sur le primaire et les premières années du secondaire.

Refusant de mettre la charrue devant les bœufs, le CAR a donc demandé au ministère de repousser de deux ans l'enseignement de l'éthique et de la culture religieuse pour les élèves de la fin du secondaire. En attendant, les élèves de troisième et cinquième secondaires continueraient d'échapper à toute éducation religieuse et ceux de quatrième secondaire potasseraient les vieux concepts de morale enseignés depuis des lustres.

« Si on retourne aux groupes religieux pour chaque année du programme, on va avoir des problèmes d'organisation et de temps », fait remarquer Jacques Racine, président par intérim du CAR et professeur de théologie à l'Université Laval.

La question de la consultation est particulièrement complexe car on dénombre des centaines de groupes religieux au Québec. Et c'est sans compter les personnes sans affiliation religieuse, deuxième groupe en importance dans la province après les catholiques.

« Notre difficulté, c'est d'identifier les bons groupes et les bons représentants pour être équitable », note M. Racine. Il faut également vulgariser les documents émanant du ministère, dont le langage est jugé hermétique même par les initiés. Imaginez pour des immigrants...

Et puis, le temps presse. Dans le milieu de l'éducation, les réformes sont habituellement implantées année par année, en commençant par la première, comme ce fut le cas dès 2000 au primaire et dès 2005 au secondaire. Mais cette fois, tous les changements doivent se faire simultanément, en 2008. En plus d'élaborer et d'approuver le programme, il faut prendre une bonne année pour l'expérimenter dans un nombre restreint d'écoles et former les enseignants.

M. Racine insiste: « Il faut que l'opération réussisse. Les gens sont très sensibles à tout ce qui touche la religion. Voyez ce qui se passe avec le kirpan. »

Par la voix de sa porte-parole, le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, se dit « très ouvert » à la suggestion du CAR. « C'est une demande logique qui amène plus de cohérence dans le programme », fait remarquer Marie-Claude Lavigne. Une décision finale doit être annoncée au cours des prochains jours.

1715980

POUR VOUS ÉVITER D'ÊTRE LE POISSON DE L'EXCURSION

ON PENSE À TOUT

NOLITOURS.COM

1149$ – 1359$

EXCLUSIVITÉ PUERTO PLATA
République dominicaine
Paradise Beach Resort & Casino
3+★ TOUT compris
Chambre éco - 7 nuits
lundi, 3 avril 1149$

HOLGUIN
Cuba
Brisas Guardalavaca
4★ TOUT compris
7 nuits
dimanche, 9 avril 1179$

EXCLUSIVITÉ VARADERO
Cuba
Hotel Palma Real
3+★ TOUT compris
7 nuits
jeudi, 16 mars 1199$

HOLGUIN
Cuba
Brisas Guardalavaca
4★ TOUT compris
7 nuits
dimanche, 19 mars 1279$

VARADERO
Cuba
Barceló Marina Palace
4+★ TOUT compris
7 nuits
samedi, 15 avril 1349$

EXCLUSIVITÉ PUNTA CANA
République dominicaine
IFA Bavaro Village Beach Resort
3+★ TOUT compris
7 nuits
dimanche, 9 avril 1359$

1389$ – 1449$

CAYO COCO
Cuba
Tryp Cayo Coco
4★ TOUT compris
7 nuits
vendredi, 7 avril 1389$

CAYO COCO
Cuba
Tryp Cayo Coco
4★ TOUT compris
7 nuits
vendredi, 31 mars 1399$

PUERTO PLATA
République dominicaine
Bahia Principe San Juan
4★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
lundi, 3 avril 1399$

EXCLUSIVITÉ PUNTA CANA
République dominicaine
IFA Bavaro Village Beach Resort
3+★ TOUT compris
7 nuits
dimanches, 19, 26 mars 1399$

RIVIERA MAYA
Mexique
Real Playa del Carmen
3★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
samedis, 1, 8, 22 avril 1399$

VARADERO
Cuba
Brisas del Caribe
4★ TOUT compris
7 nuits
mardi, 4 avril 1399$

VARADERO
Cuba
Blau Varadero
4★ TOUT compris
7 nuits
mardi, 11 avril 1399$

RIVIERA MAYA
Mexique
Oasis Palm Beach
3★ TOUT compris
7 nuits
samedi, 18 mars 1449$

FORFAIT DU JOUR
HOLGUIN
Cuba
Hotel Playa Pesquero
4+★ TOUT compris
7 nuits
dimanche, 26 mars
1459$

PLUS DE 1449$

HOLGUIN
Cuba
Playa Costa Verde
4★ TOUT compris
7 nuits
dimanche, 26 mars 1499$

HOLGUIN
Cuba
Hotel Playa Pesquero
4+★ TOUT compris
7 nuits
dimanche, 2 avril 1579$

RIVIERA MAYA
Mexique
Catalonia Yucatan Beach
4★ TOUT compris
7 nuits
samedi, 8 avril 1599$

RIVIERA MAYA
Mexique
Real Playa del Carmen
3★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
samedi, 25 mars 1599$

EXCLUSIVITÉ PUNTA CANA
République dominicaine
Ocean Cana Beach Resort
4★ TOUT compris 24 heures
7 nuits
dimanche, 9 avril 1699$

RIVIERA MAYA
Mexique
Barceló Maya Beach
4★ TOUT compris
7 nuits
samedi, 1er avril 1969$

VISITEZ NOLITOURS.COM/lesoleil POUR TOUT SAVOIR SUR CETTE DESTINATION ET SUR PLUS DE 100 AUTRES FORFAITS TOUT INCLUS.

POUR EFFECTUER UNE RÉSERVATION, CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE.
club voyages 1-877-7-ETOILE
Voyages Sears
RÉSEAU ENSEMBLE 1 877 687-4172
Voyages 1 888 549-5559

Départs de Québec, prix par personne en occupation double en chambre standard, sauf si avis contraire. Les prix incluent les taxes aéroportuaires, la TPS et la TVQ. Les vols sont assurés par Air Transat et les places sont limitées. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de la publication et sont valables pour les nouvelles réservations effectuées jusqu'au 14 mars 2006. Les primes réservez-tôt sont incluses dans les tarifs lorsqu'applicables. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure 2005-2006 de Nolitours. Nolitours est membre de Transat A.T. Inc. et titulaire d'un permis du Québec. Prix excluant, 3,50 $/1 000 $ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

AFGHANISTAN

Les troupes canadiennes encore attaqués

Le général Rick Hillier était tout près de l'explosion

LES PERREAUX
Presse canadienne

PADA, Afghanistan — Le plus haut gradé canadien terminait à peine une conversation amicale, dans un village afghan, quand une mine a explosé à 800 mètres d'où il se trouvait, endommageant un véhicule blindé canadien.

Les soldats se sont précipités pour emmener le général Rick Hillier, chef d'état-major de la Défense, dans un autre véhicule blindé qui s'est aussitôt dirigé vers un poste avancé de l'armée canadienne à Gumbad, sur une route réputée pour être la cible des bombardements de l'insurrection.

Les trois militaires qui prenaient place à bord du véhicule blindé endommagé n'ont pas été blessés lors de l'explosion, qui a dégagé un panache de fumée noire montant dans le ciel.

Après l'arrivée du convoi à la base de Gumbad, M. Hillier est monté à bord d'un hélicoptère Blackhawk de l'armée américaine qui l'a ramené à Kandahar, où se trouve le quartier général des 2200 soldats envoyés par le Canada en Afghanistan. Le Bison endommagé a par la suite été remorqué jusqu'au poste avancé.

Son équipage était « évidemment un peu secoué mais prêt à reprendre les opérations », a affirmé le capitaine Damon Tedford, qui dirigeait le convoi bombardé.

Un membre de l'équipage a raconté que le convoi roulait lorsque « tout est devenu noir ». Les échanges radio des soldats ont rapidement permis de confirmer que personne n'avait été blessé. Des soldats afghans ont tiré quelques coups de feu vers un homme qui prenait la fuite derrière des rochers.

Le lieutenant-colonel Ian Hope a insisté sur le fait que l'attaque n'était pas dirigée contre M. Hillier, le plus important représentant des autorités canadiennes à venir visiter les soldats depuis qu'ils ont commencé leur périlleuse mission dans la province de Kandahar.

« C'est impossible, a dit M. Hope. L'ennemi ne mesure pas deux mètres, il n'a ni champ de vision de 360 degrés ni pouvoirs surnaturels. Il n'avait aucune façon de savoir que le chef d'état-major allait être sur cette route à ce moment-là. »

M. Hillier a par la suite affirmé à CBC Newsworld que l'explosion s'était produite suffisamment près de lui pour qu'il la sente. Mais il a suivi l'itinéraire prévu jusqu'au poste avancé, ajoutant qu'il était parti à l'heure prévue. « Alors, je dirais que ce n'était qu'une journée de plus dans le cadre de cette mission », a-t-il dit.

Dans quelques jours, les soldats canadiens prendront part à une mission, l'opération Peacemaker. Pour les prochaines semaines, des centaines de militaires se dirigeront vers le secteur nord de la province de Kandahar.

« CHRISTIAN PEACEMAKERS » OTAGES EN IRAK

L'Américain Fox est tué

WASHINGTON (AP) — L'otage américain Tom Fox, qui faisait partie des quatre membres de l'ONG « Christian Peacemaker » détenus en Irak, a été tué, a annoncé un porte-parole du département d'État américain.

Le FBI a confirmé que le corps retrouvé en Irak hier est bien celui de Tom Fox, 54 ans, a annoncé le porte-parole Noel Clay, qui a dit ne pas disposer d'informations concernant les trois autres otages.

Des analyses additionnelles seront effectuées sur le corps aux États-Unis. L'ambassade américaine à Bagdad a ouvert une enquête, a ajouté M. Clay, qui a également précisé que la famille de M. Fox a été informée de son décès.

M. Fox faisait partie des quatre membres de l'ONG « Christian Peacemaker », enlevés en Irak en novembre dernier. Mardi, la chaîne qatarie Al-Jazira avait montré un enregistrement vidéo silencieux des trois autres otages, qui demandaient prétendument à leurs gouvernements et aux pays du Golfe de travailler à leur libération. Les trois otages qui apparaissaient dans cet enregistrement, daté du 28 février, sont les Canadiens James Loney, 41 ans, et Harmeet Singh Sooden, 32 ans, ainsi que le Britannique Norman Kember, âgé de 74 ans.



Le FBI a confirmé que le corps retrouvé en Irak, hier, était bien celui de Tom Fox, âgé de 54 ans.

Les quatre hommes ont disparu le 26 novembre à Bagdad et un mouvement qui était auparavant inconnu, « Les brigades des épées de la vertu », a revendiqué la responsabilité de leur enlèvement.

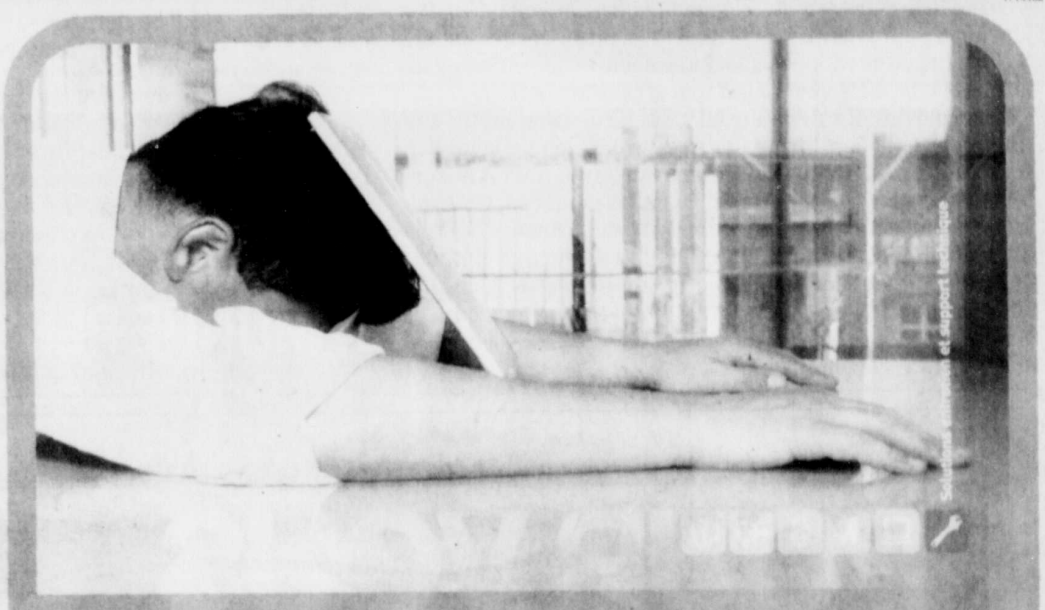
Les quatre hommes ont été vus ensemble pour la dernière fois sur une vidéo, également diffusée par Al-Jazira, le 28 janvier. Elle était datée de sept jours plus tôt.

Dans cette vidéo, un présentateur d'Al-Jazira expliquait que les preneurs d'otages avaient diffusé un communiqué dans lequel ils assuraient que c'était la « dernière chance » pour les autorités américaines et irakiennes de « relâcher tous les prisonniers irakiens contre la libération des otages, sinon leur sort sera la mort ». Il n'y avait pas de date butoir.

1713603
Nous avons de très beaux logements disponibles immédiatement !

Au cœur de la vie, au cœur de l'action!
Résidence pour préretraités et retraités autonomes
MANOIR Le Flandre
649-1324
www.manoirleflandre.com
125, Benoît-XV, Québec (QC) G1L 2Y9
Face à l'Hôpital Saint-François-d'Assise
Certifié ROSES D'OR

1714732
Authentik A Meubles
Du jamais vu!
1299$
Payez dans 1 an !
Prix cour.: 2500$
Sofa, causeuse et fauteuil 100% cuir
1 JOUR SEULEMENT
Dimanche 12 mars de 11 h à 17 h
850, boul. Pierre-Bertrand Sud, Québec 1 866 829-1333

1714462

Méga problèmes ? Méga solutions !
microservice
mégasolutions
Québec : (418) 877.3365 | Montréal : (514) 526.1124 | msq.quebec@microservice.ca

1715893
Nous sommes là où ils sont !
Zoom McDonald's
un réseau ciblé pour rejoindre les jeunes familles, ados et étudiants.
Plus de 500 restaurants au Québec et en Ontario.
ZOOM MEDIA
WWW.ZOOMMEDIA.COM
418.688.2626

MÉDIA STYLES DE VIE

1716007
C'EST DIRECT. C'EST MOINS CHER.
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Puerto Plata, Playa Naco — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 949$ — LES 24 ET 31 MAR
La Romana, Venta Club Gran Dominicus — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 1099$ — LES 30 MAR ET 6 AVR
La Romana, Hotetur Dominican Bay — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 829$ — LES 30 MAR ET 6 AVR
Puerto Plata, Victoria Golf & Beach Resort — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 1089$ — LE 31 MAR
Puerto Plata, Victorian House — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 1499$ — LES 31 MAR ET 7 AVR
Puerto Plata, Fun Royale — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 899$ — LES 31 MAR ET 7 AVR
Punta Cana, Grand Paradise Bavaro Resort — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 1269$ — LES 6 ET 13 AVR
Puerto Plata, Vitalis Gardens Beach Resort — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 999$ — LE 7 AVR
Puerto Plata, Azzurro Beach Resort — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 969$ — LES 7 ET 14 AVR
La Romana, Santana Beach Resort & Casino — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 1129$ — LES 8 ET 13 AVR
La Romana, Coral Hamaca by Hilton — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 1359$ — LE 13 AVR
La Romana, Don Juan Beach Resort — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 899$ — LES 13 ET 20 AVR
CUBA
Varadero, Playa Coleta Hotel — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 969$ — LES 26 MAR ET 2 AVR
Varadero, Playa Alameda — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 1299$ — LE 9 AVR
Varadero, Coralia Club Playa de Oro — 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS — 1069$ — LE 23 AVR
PLUS d'hôtels et forfaits disponibles en ligne
Vols directs de Québec
GoTravelDirect.com
1.866.749.3344
GO TRAVEL DIRECT
Prix sujets à supplément de carburant
Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 $ par tranche de mille dollars en supplément.

EN BREF

Un Canada plus résolu à l'ONU

■ NATIONS UNIES — Le gouvernement des conservateurs souhaite que le Canada joue, par son implication aux Nations unies, un rôle important sur la scène internationale et soit plus résolu dans certains dossiers, a dit hier le ministre des Affaires étrangères Peter MacKay. M. MacKay a fait cette déclaration après sa première visite officielle au siège des Nations unies, à New York, au cours de laquelle il a rencontré le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Le ministre a indiqué qu'il n'avait aucune intention de modifier le rôle du Canada aux Nations unies. *PC*

Bob Rae candidat probable au PLC

■ OTTAWA — L'ex-premier ministre néo-démocrate de l'Ontario Bob Rae, soutenu par Eddie Goldenberg, l'homme de confiance de l'ancien premier ministre Jean Chrétien, prononcera un discours, lundi au Canadian Club de Winnipeg, qui lui permettra de se présenter comme un candidat probable à la course à la direction libérale. M. Rae n'a pas encore déclaré ses intentions, mais son nom circule fréquemment parmi les aspirants éventuels pour remplacer Paul Martin. Trois sources influentes, au sein du Parti libéral, ont affirmé à la Presse canadienne que M. Goldenberg soutenait M. Rae. *PC*

Marathon de négos à Radio-Canada

■ MONTRÉAL — Les comités syndical et patronal de négociation ont convenu hier d'amorcer un marathon de négociation afin d'en venir à un règlement sur la convention collective des 1500 membres du Syndicat des communications de Radio-Canada. Les discussions intensives s'étaleront du 13 au 26 mars inclusivement. Tous les sujets seront abordés, notamment les questions à incidence non-financière. *PC*

Le PQ s'oppose aux hausses d'Hydro

■ MONTRÉAL — Le Parti québécois exige du gouvernement Charest qu'il force Hydro-Québec à ne pas appliquer la nouvelle hausse annoncée des tarifs d'électricité, particulièrement pour les plus démunis. Le porte-parole péquiste en matière de solidarité sociale, Nicolas Girard, a demandé hier au gouvernement l'indexation pleine et immédiate des prestations d'aide sociale. Le député de Gouin rappelle que le gouvernement a des obligations en matière de lutte contre la pauvreté, comme le prévoit la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. *PC*

La bataille sur l'éthique prend de l'ampleur

La défection de Stronach et le suicide du beau-frère d'un député alimentent les hostilités

OTTAWA (PC) — La bataille que se livrent les partis fédéraux autour du commissaire à l'éthique, Bernard Shapiro, a pris une drôle de tournure, hier, de telle sorte qu'elle s'étend maintenant à la défection de Belinda Stronach et au suicide du beau-frère d'un député.

Après David Emerson, le Nouveau Parti démocratique a demandé hier au commissaire à l'éthique, Bernard Shapiro, d'enquêter sur une autre transfuge, Belinda Stronach.

Le député Pat Martin a envoyé une lettre à M. Shapiro dans laquelle il lui demande de déterminer si l'accession de M^me^ Stronach au cabinet Martin, en mai dernier, a constitué un avantage financier pour l'inciter à passer des conservateurs aux libéraux.

Lors d'un point de presse, le député a précisé que cette nouvelle démarche visait à faire taire ceux qui soupçonnent les néo-démocrates de ne s'en prendre qu'à M. Emerson, devenu ministre conservateur du Commerce international le 6 février, après avoir brusquement largué les libéraux. Il faut dire que le NPD est arrivé deuxième dans la circonscription du ministre, Vancouver-Kingsway, lors des élections du 23 janvier.

Bernard Shapiro a déjà ouvert une « enquête préliminaire » sur la défection de David Emerson, mais le premier ministre Stephen Harper a tenté de remettre le commissaire à sa place en affirmant que la formation du cabinet ne relevait de personne d'autre que du chef du gouvernement. L'entourage de M. Harper a déjà indiqué que ce dernier « répugnait » à collaborer avec M. Shapiro.

Jeudi, le député Martin se disait prêt à présenter une motion accusant le premier ministre d'outrage au Parlement si Stephen Harper ne collaborait pas avec le commissaire à l'éthique.

Hier, toutefois, le chef néo-démocrate, Jack Layton, se montrait beaucoup moins menaçant. Il a tout juste pressé M. Harper de donner « un signal clair aux Canadiens » qu'il entend collaborer avec Bernard Shapiro.

Par ailleurs, dans ce qui commence à ressembler à une invraisemblable saga, les libéraux ont réclamé le congédiement du député conservateur Deepak Obhrai à titre de secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay.


Bernard Shapiro

Jeudi, sur les ondes de CTV, M. Obhrai a blâmé M. Shapiro pour le suicide, en Inde, de son beau-frère, Aman Anand, qui souffre de troubles mentaux. M. Anand avait accusé le député d'avoir reçu 40 000 $ pour faciliter son entrée au Canada, ce qui avait poussé le commissaire à enquêter.

« Nous n'avons d'autre choix que de conclure que M. Obhrai, comme secrétaire parlementaire, a dû faire approuver ses commentaires par le premier ministre, puisque aucun de ses ministres ne peuvent parler sans sa permission », a déclaré le député libéral Dominic LeBlanc en conférence de presse.

En août 2005, Bernard Shapiro avait dépêché un avocat en Inde pour interroger M. Anand, malgré les avertissements contraires du député.

En novembre, un comité des Communes a décrété que M. Shapiro avait fait outrage au Parlement en parlant en public de l'enquête sur le député Obhrai.

GARDERIES

Les grèves d'une heure débutent lundi

PATRICIA CLOUTIER
PCloutier@lesoleil.com

Plus de 200 centres de la petite enfance ouvriront leurs portes une heure plus tard lundi dans tout le Québec, en raison d'une grève des éducatrices affiliées à la CSN.

Roger Deslauriers, porte-parole de la CSN, confirme que la région de Québec ne sera pas épargnée par cette nouvelle vague, sans pouvoir quantifier et localiser les garderies touchées.

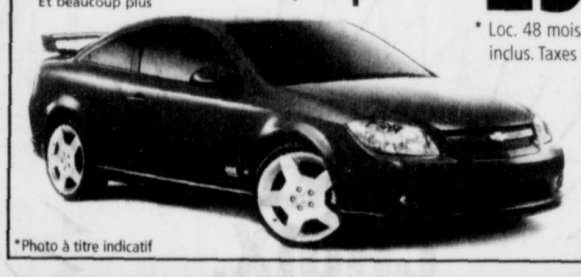
« Les éducatrices ont déjà fait la grève pendant des journées complètes en juin, mais cette fois-ci, elles ont décidé d'adopter une autre stratégie. Elles rentreront au travail une heure plus tard le matin pendant deux semaines, afin de ne pas trop affecter le service et les parents », souligne-t-il.

Le gouvernement s'était entendu avec ses éducatrices en garderie sur la question des salaires en septembre dernier, mais il reste toujours deux morceaux à régler : l'équité salariale et l'harmonisation des avantages sociaux.

Au bureau de la ministre Carole Théberge, on ne veut pas commenter ce mouvement de grève avant que celui-ci ne soit déclenché, car des discussions sont toujours en cours.

Hélène Potvin, présidente de l'Association québécoise des CPE, soutient ne pas avoir reçu de plaintes ou de craintes de la part de ses membres, qualifiant le mouvement de grève « d'assez doux ». Elle rappelle également que la majorité des parents ne seront pas touchés par ce conflit, 33 % seulement des garderies au Québec étant syndiquées.

Si jamais il n'y a pas d'entente avec le gouvernement d'ici le 27 mars, l'ouverture des garderies affectées par le conflit de travail se fera deux heures plus tard qu'à l'habitude.

1717091
COBALT SS DE CHEVROLET
• Moteur Écotec 171 HP
• Freins ABS à disque
• Suspension sport
• Roues en alliage 17 po
• Lecteur MP3
• Groupe électrique
Et beaucoup plus
0$ comptant
0$ dépôt
299$/mois*
* Loc. 48 mois/80 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

*Photo à titre indicatif
MARLIN CHEVROLET
2145, Jean-Talon Sud,
Sainte-Foy (Québec)
688-1212
www.marlinchev.gmcanada.com

1716952
GM VRAIMENT PLUS
PLUS DE SÉCURITÉ, POUR UN MONDE PLUS SÛR.
CHEVROLET

Ville: 12,6 L/100 km ou 23 mi/gal.
Route: 8,5 L/100 km ou 33 mi/gal.†
ÉNERGUIDE
EQUINOX LS 2006
★★★★★ Sécurité 5 étoiles♦
• Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique électronique à 5 vitesses • Télédéverrouillage, glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique • Roues de 16 po • Lecteur CD et 6 haut-parleurs • Climatiseur • Banquette arrière coulissante Multi-Flex à dossier divisé 60/40 rabattable • Panneau d'espace utilitaire réglable à trois positions • Et plus encore!
24 995$ à l'achat†
289$/mois*
Comptant: 3131$
Dépôt de sécurité: 0$
Location: 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
329$	1316$	0$
358$	0$	0$

Préparation et frais de transport de 1100$ inclus.
UPLANDER LS 2006
★★★★★ Sécurité 5 étoiles♦
• Système de communication et d'assistance OnStar▼ • Moteur V6 3,5 L à ISC de 201 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins à disque aux 4 roues avec système ABS • Lecteur CD et MP3 • Télédéverrouillage des portes • Glaces avant et rétroviseurs chauffants à commande électrique • Roues de 17 po • Climatisation • Espace pour 7 passagers • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise • Et plus encore!
19 989$ à l'achat†
269$/mois*
Comptant: 3066$
Dépôt de sécurité: 0$
Location: 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
299$	1733$	0$
338$	0$	0$

Préparation et frais de transport de 1250$ inclus.

Ville: 12,9 L/100 km ou 22 mi/gal.
Route: 8,7 L/100 km ou 33 mi/gal.†
ÉNERGUIDE
CHEVROLET. LA MARQUE N° 1 AU PAYS.
gmcanada.com
CHEVROLET
GM
L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants : Equinox (1LF26/R7A) et Uplander (CU11416/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts frontaux pour le Uplander, tests d'impacts frontaux et latéraux pour l'Equinox). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. sur le Uplander et l'Equinox 2006. †À l'achat, préparation incluse. Transport, frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. ‡Cote de consommation telle que publiée dans EnerGuide par Ressources naturelles Canada. ▼Comprenant un abonnement de un an gratuit au plan Satin et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et modalités liés au service OnStar, composez le 1 800 667-8677, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site onstarcanada.com. ♦♦Marque de commerce © 2005, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de la Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca, sauf le Uplander) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples détails, renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

BAS PRIX GARANTIS!

RÉNO DÉPÔT®

LES MEILLEURES MARQUES

NOS PRIX RASENT LE SOL!

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION®!

KÜUB

ON L'A.

EXCLUSIF À RÉNO-DÉPÔT

PLANCHER DE LAMELLES

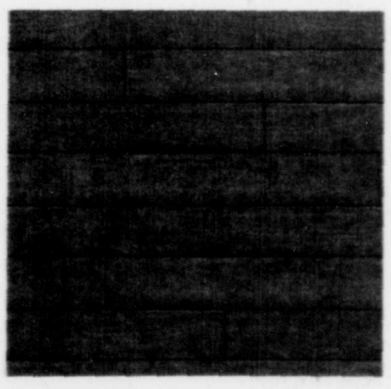
Embouveté. 8 couches de vernis avec oxyde d'aluminium. Longueurs variées. Garantie limitée de 25 ans pour usage résidentiel.

3,58 DU PI²

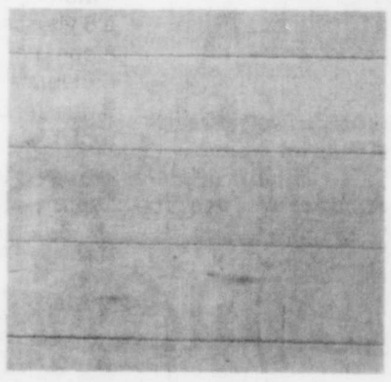
PLUSIEURS CHOIX, UN SEUL PRIX



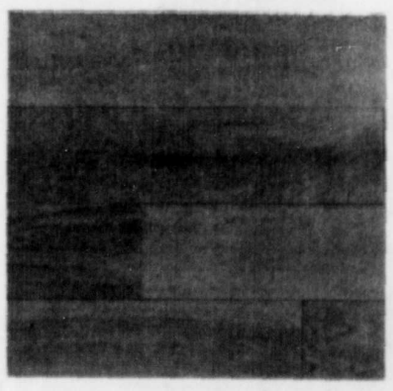
Chêne «Sélect» 3/4"x3-1/2"
KF100 (297519)



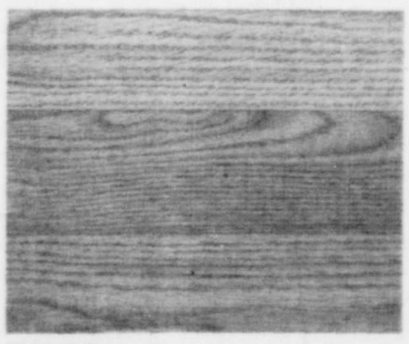
Kempas 3/4"x3-5/8"
#K200 (304758)



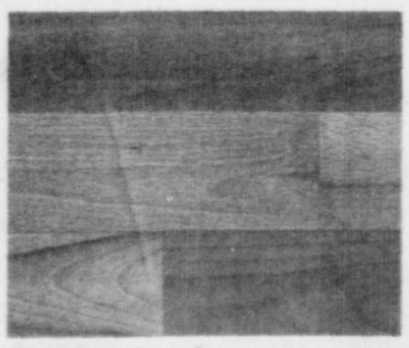
Merisier «Sélect» 3/4"x3-1/2"
KF300 (297518)



Chêne rustique 3/4"x5"
KF110 (300597)



Fini chêne



Fini hêtre du sud

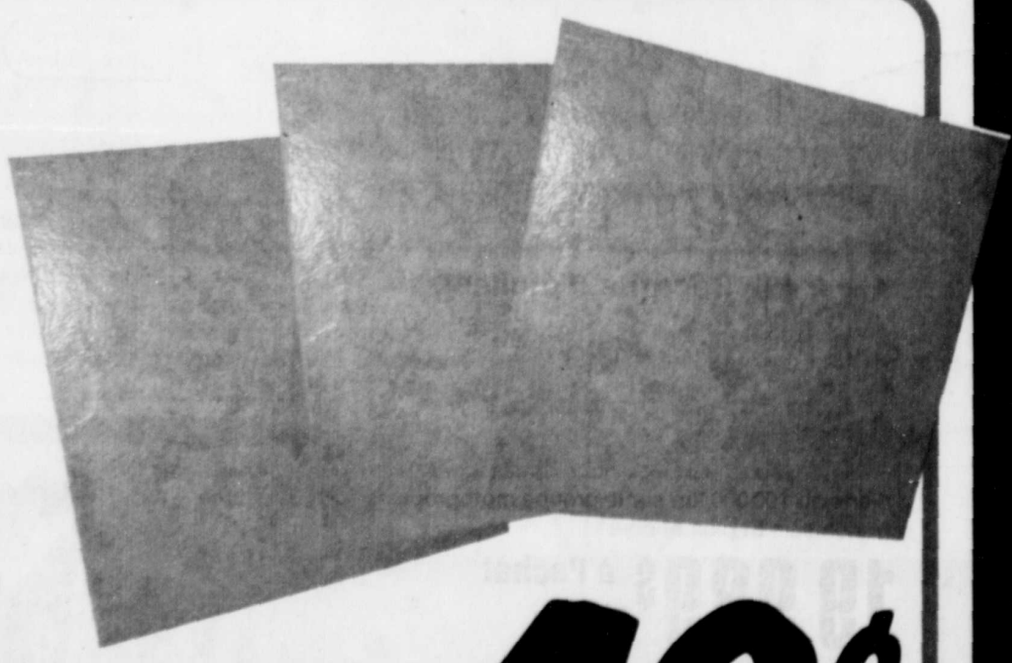
SEULEMENT **78¢ DU PI²**

PLANCHER STRATIFIÉ «QUICKFLOOR CLIC» 7 MM

7-11/16" larg. x 54-3/8" long. Noyau en HDF. Système de pose sans colle angulaire «Clic». Pour circulation résidentielle ou commerciale légère.
04407404-0713 (284683)

PQT DE 23.2 PI² : 18.09

FINI TEXTURÉ



CARREAU DE CÉRAMIQUE «SABBIA» 12"x12" POUR PLANCHERS

Sable.
5908 (291852)

48¢ CH.

14 MAGASINS-ENTREPÔTS

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H - SAMEDI DE 8 H À 17 H - DIMANCHE DE 8 H À 17 H

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 16 mars 2006. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables avec 10 % de moins sur-le-champ ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. Reno-Dépôt Inc. 2006

10% SUR-LE-CHAMP. GARANTI!

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Le centre de compostage verra le jour... avec plus d'un an de retard

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ La construction du centre de traitement du compost, un projet de 20 millions $, verra bel et bien le jour à Québec, mais un an plus tard que prévu.

Selon le Plan de gestion de matières résiduelles (PGMR) adopté en décembre 2004 par la Communauté métropolitaine de Québec, ce centre devait entrer en fonction au début 2008. Cette échéance a été revue pour le début 2009, date à laquelle débutera aussi la collecte à trois voies (déchets, matières recyclables et résidus compostables).

Le centre devrait entrer en fonction début 2008

Le retard s'explique notamment par le fait que le mandat des consultants a été élargi.

Les études porteront sur le traitement des matières recyclables, mais aussi sur le mode de collecte. « Ça va être un peu plus long, mais on va faire mieux pour ne pas avoir à revenir ultérieurement », a précisé hier René Gélinas, porte-parole du service de l'environnement.

Le changement de garde à l'hôtel de ville a aussi entraîné du retard dans la prise de certaines décisions, a précisé Michèle Goyer, coordonnatrice du PGMR.

Il faudra donc attendre un peu plus longtemps avant que la Ville ne mette à la disposition des citoyens des *composteneurs*, ces bacs dans lesquelles chaque famille pourra y jeter ses pelures de légumes et autres restants de tables. Le centre de compostage devrait permettre de transformer 73 000 tonnes de matières putrescibles, qui représentent de 30 % à 40 % du contenu d'un sac à ordures.

Malgré le retard, Ann Bourget, chef de l'opposition majoritaire au conseil municipal, s'est dite satisfaite du travail accompli jusqu'à maintenant : « L'important, c'est qu'on aille dans cette direction. »

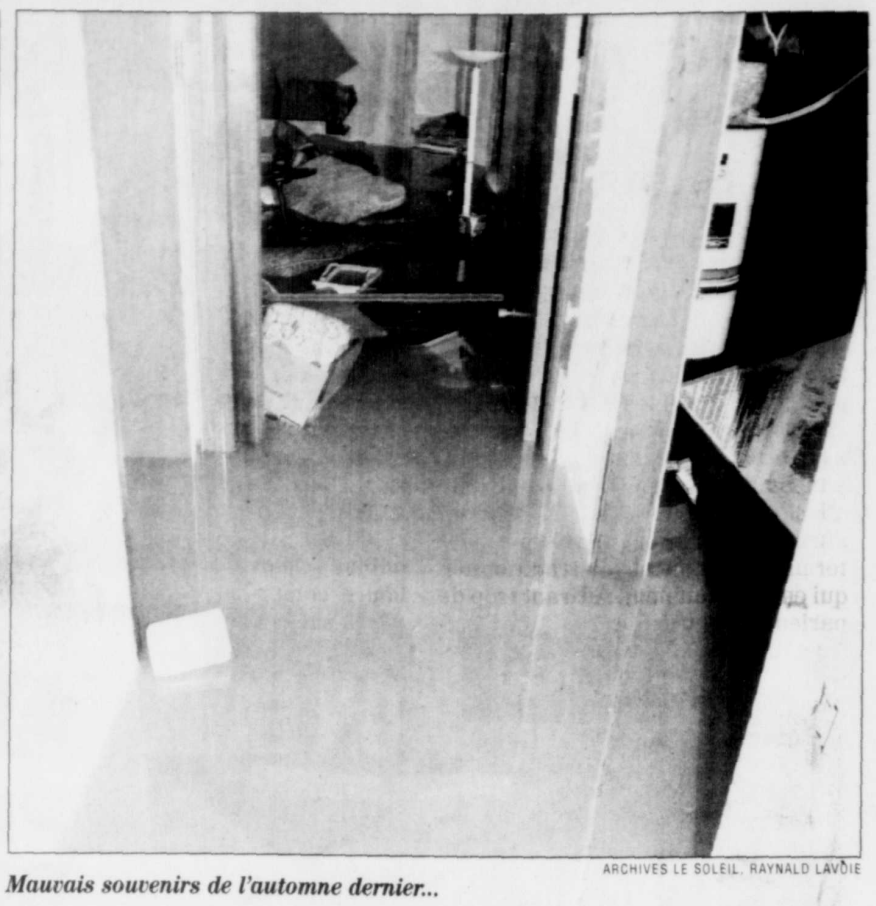
Le terrain envisagé pour la construction du centre de compostage est situé près de l'usine d'épuration des eaux usées de Sainte-Foy.

BAC À 75 $

Lors de la rencontre du comité plénier hier à l'hôtel de ville, M^me^ Bourget a aussi exprimé ses réserves quant à la possibilité de faire payer aux citoyens 75 $ pour chaque nouveau gros bac à recyclage, une avenue envisagée par le comité exécutif.

« On sent un glissement, a-t-elle affirmé. Mais avant de crier au loup, on veut avoir une idée des impacts. C'est un geste qui paraît anodin, mais qui pourrait avoir des conséquences désastreuses sur le reste du PGMR. » Des députés indépendants ont aussi pris la parole pour exprimer les mêmes inquiétudes.

La Ville de Québec vise le recyclage de 60 % des déchets résidentiels en 2008, alors que le taux actuel de récupération est de 24 %.



ARCHIVES LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Mauvais souvenirs de l'automne dernier...

QUÉBEC ET L'ANCIENNE-LORETTE

100 millions $ réclamés par les sinistrés

1500 résidants inondés en septembre demandent d'exercer un recours collectif

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ Quelque 1500 résidants de Québec et de L'Ancienne-Lorette ayant subi des dégâts d'eau en septembre viennent de déposer une demande d'exercer un recours collectif contre les deux villes.

« En étant conservateur, le total de la réclamation pourrait dépasser les 100 millions $ », a estimé hier Mario Dubé, le résidant qui demande d'être désigné représentant du groupe. À l'époque, le planificateur financier avait participé à la formation spontanée du Regroupement Sinistrés-Entraide voué à l'aide aux sinistrés. Chaque résidant qui deviendra éventuellement membre du groupe réclame 75 000 $, à l'exception de M. Dubé, qui demande 190 000 $.

Le 26 septembre 2005, tous les sous-sols des requérants avaient été inondés par un refoulement d'égouts, l'eau montant jusqu'à sept ou huit pieds à l'intérieur de certaines résidences. Or, est-il allégué dans la requête déposée en Cour supérieure, plusieurs autres refoulements étaient survenus au cours des années précédentes et ils avaient souvent causé des dommages. Ils en attribuent la faute à la mauvaise gestion du système de conduits d'égouts et au mauvais contrôle de la rivière Lorette.

« Dès que des pluies importantes tombent, comme cela a été le cas le 26 septembre 2005, et si la rivière Lorette se gonfle, écrivent les procureurs des requérants, il y a insuffisance du réseau pluvial et du réseau d'égouts, les conduites d'égouts débordent, les conduites d'égouts pluviaux refoulent, l'eau envahit les rues, les terrains et les sous-sols des résidences. »

Selon les requérants, si les conduites d'égout et le réseau d'égouts pluvial avaient été bien entretenus et si la rivière Lorette avait été normalement entretenue, les installations auraient absorbé le volume de pluies tombées. Dès 1993, rappelle-t-on, les deux Villes ont été mises en garde par des experts que les réseaux d'égouts étaient inadéquats et que la capacité de la rivière était largement dépassée en de nombreux endroits.

Au lieu de suivre les recommandations des experts, allègue-t-on, les intimées ont permis de nouvelles constructions, ce qui a contribué à augmenter le débit de la rivière. En conséquence, estiment les requérants, les dommages qu'ils ont subis étaient prévisibles.

Le montant réclamé par chaque membre du groupe est principalement constitué d'une perte de 25 % de la valeur marchande des propriétés, d'un remboursement de taxes municipales, des troubles, des dommages subis aux immeubles exception faite des compensations reçues des assureurs, de la perte de revenus des résidants et d'une compensation de 15 $ l'heure pour les réparations qu'ils ont faites eux-mêmes.

Des poubelles écologiques dans les rues de Québec d'ici quelques années

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ D'ici quelques années, les rues de Québec pourraient accueillir un tout nouveau type de « poubelles écologiques » servant à recueillir les matières recyclables dans les lieux publics. C'est du moins le souhait d'Ann Bourget, chef de l'opposition majoritaire au conseil municipal de Québec.

Le Plan triennal d'immobilisations (PTI) proposé par le comité exécutif, qui est présentement à l'étude par les membres du conseil municipal, ne prévoit pas de projet en ce sens. Mais M^me^ Bourget entend bien remédier à la situation.

« On va s'assurer qu'un volet mobilier urbain soit enclenché dès cette année, a-t-elle indiqué hier. Pour que les gens qui recyclent à la maison puissent continuer de le faire à l'extérieur. » Dans le jargon municipal, le « mobilier urbain » fait référence à des contenants conçus spécialement pour recueillir les matières recyclables dans les lieux publics.

CONCOURS DE DESIGN

« C'est vrai que dans une ville classée patrimoine de l'humanité, ça nous prend un mobilier urbain qui a de la gueule, poursuit l'élue du Renouveau municipal de Québec (RMQ). Un concours de design avec des artistes de la région serait de bon augure pour 2006. Pourquoi ne pas aussi faire affaire avec une entreprise de Québec pour en faire un beau projet régional ? »

Ces « poubelles écologiques » existent déjà dans certaines villes canadiennes comme Halifax et Charlottetown, mais seulement pendant la période estivale, indique quant à elle Michèle Goyer, coordonnatrice du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) à la Ville de Québec.

« Oui, ce serait intéressant, mais pour le moment, nous sommes déjà très occupés (avec le PGMR) et les budgets sont limités, répond M^me^ Goyer. Mais on ne dit pas non, il faudrait au moins commencer à documenter le projet pour prendre des décisions éclairées. »

De son côté, le RMQ attend la présentation du volet environnement du PTI, prévue la semaine prochaine, avant d'aller de l'avant avec une proposition.

Le CHUQ a une dette accumulée de plus de 114 millions $

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ À la fin du mois, les établissements de santé de la région de Québec auront accumulé une dette d'au moins 160 millions $, dont plus de 114 millions $ pour le seul CHUQ.

Les hôpitaux sont responsables de l'ensemble de la croissance de l'emprunt, selon les données de l'Agence de la santé de la Capitale-Nationale. Les six principaux devront dénicher au moins 12,3 millions $ cette année avant de fermer les livres.

Les pavillons du Centre hospitalier de l'Université Laval, de Saint-François d'Assise et de l'Hôtel-Dieu, qui composent le CHUQ, sont donc les plus endettés. Suit le CHA (Enfant-Jésus et Saint-Sacrement), avec un passif de 26,3 millions $, et l'hôpital Laval (11,7 millions $). Robert-Giffard (4,4 millions $) et le Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix (1,7 millions $) complètent le peloton de tête.

Jeudi, nous indiquions que la dette des établissements de santé du Québec gonfle, malgré une loi antidéficit. Elle oscille maintenant autour de 1,5 milliards $.

1709714

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

Jamais sans mes filles



Dans le cahier
Arts et vie

Si vous avez aimé le livre « Jamais sans ma fille », il y a fort à parier que vous aimerez « Le Voile de la peur », de Samia Shariff. Aussi fort, aussi intense, aussi émouvant l'un que l'autre. Et, à deux ou trois détails près, la même histoire. Sauf que cette fois, l'auteure vit une partie de son cauchemar au Québec.

QUOI FAIRE CE WEEK-END

Les quilles dans tous leurs états

Les salles se sont adaptées aux besoins de leur clientèle

Temps incertain ? Mieux vaut s'amuser à l'intérieur cette fin de semaine. Que diraiton d'une bonne vieille partie de quilles ? Parfois, les activités les plus simples sont les plus amusantes.

Le jeu de quilles tel qu'on le connaît a été inventé au début du XIXe siècle, aux États-Unis, par des immigrants allemands et hollandais. Afin de défier l'aristocratie, ils ont décidé de rajouter une 10e quille au jeu traditionnel, qui en comptait neuf. Attirant trop de parieurs, l'activité a été interdite à New York en 1841, avant d'être reconnue et réglementée au début du XXe siècle. Ce qui a toutefois permis la mondialisation du *bowling* est cette première machine à replacer les quilles, inventée en 1952.



Patricia Cloutier
PCloutier@lesoleil.com

Chez nous, les quilles sont entrées officiellement comme discipline sportive aux Jeux du Québec en 2005. Les endroits pour pratiquer l'activité pullulent en province, si bien qu'il est facile d'en trouver un près de chez soi.

Mais attention, toutes les salles de quilles ne s'équivalent pas. À Québec, le Quillorama Duplessis est un centre très moderne ouvert depuis 2000, avec tables de billard, jeux vidéo et une section casino. Huit de ses 16 allées comprennent des antidalots, un système de languettes de plastique qui se lèvent quand la boule s'apprête à sortir de l'allée. Plusieurs centres offrent maintenant cette possibilité, qui permet aux enfants et aux joueurs débutants de ne pas rager à chaque lancer !

Le Salon de quilles Charlesbourg comprend 24 allées de grosses quilles seulement, où plusieurs ligues s'affrontent. Parfait pour regarder des matchs, il est toutefois obligatoire d'y réserver sa place.

Ceux qui voient le *bowling* davantage comme un sport peuvent le pratiquer près du club Entrain de Place de la Cité, dans une division de Quilles Univers offrant 20 allées de grosses quilles. Pour une ambiance plus familiale et intime, le centre AGAM de Charlesbourg offre six allées de petites quilles. Les centres communautaires Jean-Guy-Drolet et Mgr-Marcoux offrent aussi ce service. On peut organiser une fête d'enfants dans la plupart des salons de quilles, le centre Duvanier en faisant sa spécialité, lui qui possède également un écran géant qui descend dans le milieu des allées, pour la projection de films.

Les tarifs varient en moyenne de 1,50 $ à 4 $ la partie, ou de 15 $ à 20 $ l'heure. Il faut chasser de son esprit l'idée que les petites quilles sont faites pour les enfants, ceux-ci pouvant jouer avec les grosses à partir de l'âge de quatre ans. Tout est plutôt une question de goût.

Si les quilles ne soulèvent pas de passion chez vous, sachez qu'il est aussi possible de jouer au golf miniature à l'intérieur. On peut le faire au Rigolfeur des Galeries de la Capitale, où une partie coûte entre 5 $ et 7 $ (5401, boul. des Galeries, 624-6661).



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le centre de quilles Duvanier se fait une spécialité d'organiser des fêtes d'enfants.

Écrivez-nous !

Vous avez des suggestions d'activités familiales palpitantes ?
Écrivez-nous à
PCloutier@lesoleil.com

Quelques bonnes adresses

- **Quillorama Duplessis**, 1590, Jules-Verne, 877-8866
- **Salon de quilles Charlesbourg**, 8500, Henri-Bourassa, 623-2281
- **Quilles Univers Place de la Cité**, 2600, Laurier, 656-0588
- **Centre AGAM**, 149, 80e Rue Est, 623-2925
- **Centre communautaire Jean-Guy-Drolet**, 16, Royal-Roussillon, 529-2825
- **Centre communautaire Monseigneur-Marcoux**, 1885, de la Canardière, 661-7766
- **Centre Duvanier**, 1100, avenue Galibois, 682-3323

Autres suggestions

Finir la relâche en beauté
Fêtez le dernier jour de la relâche au Domaine Maizerets, avec animation, jeux gonflables, patinage, ski de fond et la présence d'une montgolfière ! Le *Guide de la famille* présente aussi son tirage de la relâche.
- **Où ?** Domaine Maizerets, au 2000, Montmorency (au centre Mgr-Marcoux en cas de mauvais temps)
- **Quand ?** Demain, de 11 h à 15 h
- **Combien ?** C'est gratuit !
- **Info** : 641-6224

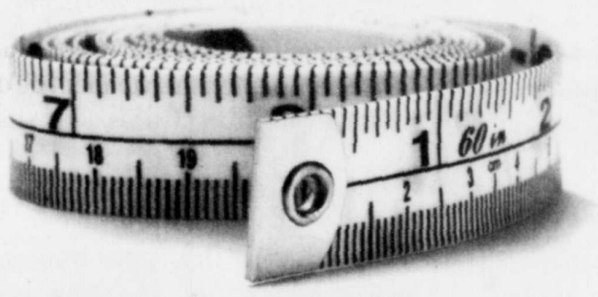
Océane à l'Anglicane
La chanteuse et comédienne de renom a hâte de retrouver ses petits loups de mer pour les emporter dans une nouvelle aventure.
- **Où ?** À l'Anglicane (33, Wolfe, Lévis)
- **Quand ?** Demain, à 13 h 30
- **Combien ?** 12 $
- **Info** : 838-6000

Tout sur le vélo
Pour son 20e anniversaire, le salon Info-Vélo recule dans le temps et accueille d'anciens athlètes olympiques. Quelque 150 exposants feront découvrir les nouveautés en termes d'équipement de vélo et de pistes cyclables.
- **Où ?** Espaces Dalhousie (port de Québec) Info : 648-3640
- **Quand ?** Aujourd'hui et demain, de 9 h 30 à 17 h
- **Combien ?** Gratuit (5 $ pour le stationnement)

« Passeport et peau de banane »
Spectacle pour toute la famille avec l'Indonésie comme toile de fond. On y suit les aventures de Tom et de Lou, qui partent à la recherche de bambou, le petit singe espiègle.
- **Combien ?** C'est gratuit !
- **Quand ?** Aujourd'hui et demain, à 12 h 30 et à 15 h
- **Où ?** Hall du Musée de la civilisation (85, Dalhousie) Info : 643-2158

1716974

Une protection devrait toujours être
« sur mesure »



Voici une solution qui vous ira parfaitement !

L'équipe d'Essor, l'un des plus importants cabinets en assurance de dommages et en services financiers au Québec, n'a qu'une idée en tête : vous confectionner des produits et des services qui répondent « sur mesure » à vos besoins.

Assurances automobile et habitation
Assurance pour les entreprises et cautionnement
Services financiers

Faites comme plus de 100 000 particuliers et 20 000 entreprises ; contactez-nous pour savoir ce que nous pouvons faire, précisément pour vous.

ESSOR
ASSURANCES • PLACEMENTS • CONSEILS INC.
essor.ca

Québec (418) 692-0660
Ville de St-Georges (418) 228-9255
Thetford Mines (418) 338-4571
Trois-Rivières (819) 378-5000
St-Joseph-de-Beauce (418) 397-5701
East Broughton (418) 427-3344

Fournisseur de solutions financières et d'assurance ING

LINEN CHEST



OFFRE EXCLUSIVE D'UNE DURÉE LIMITÉE

Invitation

À DÉCOUVRIR TOUTES LES NOUVELLES TENDANCES EN MATIÈRE DE DÉCORATION

Venez rencontrer des représentants d'Hunter Douglas et nos décorateurs à notre magasin de la Place Laurier.

les samedis 11 et 18 mars
et les dimanches 12 et 19 mars

20 % - 50 % de rabais
sur un assortiment de tissus sélectionnés dans notre collection de fait sur mesure
INSTALLATION GRATUITE
pour tous vos achat de draperies et de produits faits sur mesure

Linen Chest est le récipiendaire du prix Or du Choix du Consommateur depuis maintenant 18 ans.



POLITIQUE DE BAS PRIX GARANTIS DURANT TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à meilleur prix, nous respecterons ce prix et nous vous accorderons un rabais additionnel de
10 %

Nos prix sont imbattables ! Comparez, vous serez convaincus !

Appellez dès maintenant ! Service à domicile GRATUIT !

Québec (418) 658-5218
Montréal (514) 331-5260 ext 231
Ottawa (613) 721-9991

Place Laurier, Ste-Foy : (418) 658-5218

1714406

JUSQU'AU 19 MARS

4 CHOIX
12,95 $ CHACUN
TAXES ET SERVICE EN SUS
VERRE DE VIN OU DE BIÈRE INCLUS

1 BROCHETTE DE POULET
ACCOMPAGNÉE DE RIZ, DE SALADE DE CHOU, D'UNE SALADE VERTE ET D'UN CROÛTON À L'AIL

2 BROCHETTE DE FILET MIGNON
ACCOMPAGNÉE DE RIZ, DE SALADE DE CHOU, D'UNE SALADE VERTE ET D'UN CROÛTON À L'AIL

3 FILET DE TRUITE
ACCOMPAGNÉ DE RIZ, DE SALADE DE CHOU, D'UNE SALADE VERTE ET DE JULIENNE DE LÉGUMES

4 TRIO DES MERS
CREVETTES, PÉTONCLES ET CUISSES DE GRENOUILLE SERVIS SUR RIZ ET ACCOMPAGNÉS DE SALADE DE CHOU

Menu pour enfant à 3,95 $
12 ans et moins

RESTO-BRASSERIE LE GRAND BOURG 30 ans
C'est à ton tour !!!

8500, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG
(CARREFOUR CHARLESBOURG)
POUR 6 PERSONNES ET PLUS RÉSERVATION : 623-5757

Deux ans à un récidiviste de la violence conjugale

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ À sa cinquième condamnation pour violence conjugale, dont quatre envers la même conjointe, Steve Edwards a écopé hier d'une peine de deux ans de pénitencier. L'individu de 31 ans de Québec avait séquestré son ex-conjointe de 20 ans, puis l'avait rouée de coups de poing et de pied avant de la menacer de mort à l'aide d'un couteau.

Les deux personnes avaient cessé de cohabiter en novembre, mais le mois suivant, Edwards avait contraint la jeune femme à monter dans sa voiture, puis l'avait forcée à lui remettre son cellulaire. Une fois chez lui, il l'a rouée de coups, lui a tiré les cheveux et lui a frappé la tête sur le sol.

La pauvre victime, qui avait eu un tympan perforé la fois précédente, s'est ensuite fait placer un couteau sous la gorge et menacer de se faire « percer ». Rendu las par toute cette activité, Edwards est allé dormir, mais il s'est réveillé lorsque la victime a appelé la police.

Avant que les agents arrivent, l'accusé a eu le temps de saisir la victime par le cou. « Tu vas crever », lui a-t-il dit en lui plaçant une main sur la bouche et le nez.

L'homme a plutôt empoigné la jeune femme par les cheveux et l'a tirée ainsi jusqu'au sous-sol. À l'arrivée des policiers, il tentait d'étouffer la victime nue, ensanglantée et en pleurs.

S'appuyant sur le rapport présentenciel d'Edwards qui le décrit comme peu fiable, le juge Narcisse Proulx a refusé de l'envoyer suivre une thérapie avant de prononcer la sentence, comme le lui demandait l'avocat de l'individu, Me Michel Barrette. « Je n'ai pas confiance qu'il suivrait les conditions », a mentionné le magistrat avant d'imposer la peine de deux ans s'ajoutant à une détention provisoire de deux mois et demi.

IL MINIMISE SA VIOLENCE

D'après le rapport présentenciel, Edwards minimise sa violence et la rationalise. Il présente en outre un risque de récidive et une dangerosité élevés.

« Notre devoir est de protéger les victimes contre elles-mêmes », a déclaré pour sa part la procureure de la Couronne, Me Christine Gosselin. « Chaque fois, il s'en sauve parce qu'elle vient témoigner pour lui », a-t-elle ajouté en faisant allusion aux crimes antérieurs d'Edwards envers la même jeune femme. « Il y a eu gradation de la violence et sa vie serait en danger », a ajouté la procureure en s'opposant à ce que l'accusé soit envoyé en thérapie et en réclamant une peine de pénitencier.

« Elle a vécu l'enfer longtemps, a ajouté Me Gosselin au sujet de la victime. Cette dernière fois, il y avait des cheveux, des couteaux et du sang sur trois étages ! »

De nouveau, d'ailleurs, la victime est venue témoigner, hier, à la demande de l'accusé. Elle a admis que depuis son arrestation, elle lui a envoyé des lettres au centre de détention.

« J'ai encore des sentiments pour lui, a-t-elle admis. J'aimerais qu'il s'en sorte, qu'il soit bien, qu'il arrête de consommer et qu'il prenne sa vie en main. Il n'est pas violent quand il ne consomme pas. » La jeune femme aimerait bien parler de nouveau à Edwards, mais elle a dit ignorer si elle retournerait vivre avec celui qu'elle désignait comme « mon trésor » au début de ses lettres envoyées au centre de détention.

« J'ai un petit garçon de six ans et je m'ennuie de lui, a pour sa part déclaré Edwards. Je suis en train de gâcher ma vie et j'ai besoin de me faire soigner. »

Disant éprouver du remords pour les derniers événements qui l'ont conduit en prison, le récidiviste a ajouté au sujet de la victime: « C'est une très bonne personne... je trouve ça désolant. »

En plus de la peine d'emprisonnement, le juge Proulx a imposé une probation de deux ans à Edwards. Durant cette période, il devra suivre toute thérapie qui pourrait lui être recommandée et s'abstenir de consommer drogue et alcool.

Il lui sera aussi interdit d'importuner la jeune victime. Le magistrat a interdit à l'individu de posséder des armes à perpétuité et il devra se conformer à la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Une cinquantaine de pompiers ont combattu l'incendie.

INCENDIE À LA MAISON L'ARCHEVÊQUE

Les pompiers semblent avoir évité le pire

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Un incendie d'origine électrique a éclaté hier matin à la Maison L'Archevêque, dans le Vieux-Québec. Les pompiers ont heureusement pu éviter le pire, les dommages étant limités au secteur de l'entrée électrique.

Il était environ 10 h 30 lorsque le Service des incendies a reçu un appel pour une explosion survenue au 58, rue Sous-le-Fort. « Dès notre arrivée, il y avait une bonne fumée », a raconté le chef de division Réjean Fortin, du Service des incendies.

Les pompiers ont sonné une deuxième, une troisième puis une quatrième alarme après qu'une autre explosion se fut fait entendre dans l'entrée électrique. « Il fallait avoir le plus de monde possible pour limiter les risques de propagation », a expliqué le chef Fortin.

Au total, une cinquantaine de pompiers ont été déployés pour combattre le sinistre, qui aurait fait pour environ 100 000 $ de dommages. « L'entrée électrique est à refaire complètement », a précisé le chef de division.

Le bâtiment, qui appartient à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), abrite l'Économusée du verre et le commerce Alliage.

Le maître verrier Jean Vallières se trouvait dans son bureau lorsqu'il a entendu la première explosion. « C'était une méchante explosion », a commenté l'artisan, qui était encore sous le choc lorsque nous l'avons rencontré devant chez lui.

Selon M. Vallières, la Maison L'Archevêque était privée d'électricité depuis mercredi, conséquence d'une infiltration d'eau survenue à la suite de travaux de déneigement. Les électriciens de la SODEC et d'Hydro-Québec effectuaient des travaux pour rétablir le courant lorsque l'explosion s'est produite. Seuls M. Vallières et les électriciens se trouvaient alors dans le bâtiment.

Les occupants de la Maison L'Archevêque se seraient bien passés de cet incendie, eux qui souffraient déjà des travaux de réfection de l'escalier Casse-cou entrepris en octobre dernier. Ce n'est que depuis la semaine dernière que le célèbre escalier est de nouveau accessible aux passants.

1716917

LOTO QUÉBEC — Résultats
TVA, le réseau des tirages

LA GRANDE VIE — Tirage du 2006-03-10
1 Lexus hybride 2006 (ou 75 000 $)
237A695 (non décomposable)

2006-03-01 556A058	2006-03-04 593B786	2006-03-07 357A645
2006-03-02 390B709	2006-03-05 157B679	2006-03-08 550B528
2006-03-03 309B523	2006-03-06 607B806	2006-03-09 566B166

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
1 Lexus RX 400h hybride chaque jour du 1er au 30 mars 2006

1716914

LOTO QUÉBEC — Résultats
TVA, le réseau des tirages

SUPER 7 — Tirage du 2006-03-10
09 12 13 31 39 44 45
Complémentaire : 18

Joker — Tirage du 2006-03-09
Lettre gagnante R
08 19 35 40 43

Catégories	Gagnants	Lots
Lettre+5/5	0	1 000 000,00 $
5/5	0	25 000,00 $
Lettre+4/5	6	1 000,00 $
4/5	10	100,00 $
Lettre+3/5	116	50,00 $
3/5	462	10,00 $
Lettre+2/5	1 694	5,00 $
Lettre+1/5	9 118	2,00 $
Lettre	15 100	1,00 $

Astro — Tirage du 2006-03-10

Jour	Mois	Année	Signe
10	FÉVRIER	66	LION

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649

La Mini — Tirage du 2006-03-10

NUMÉROS	LOTS
817979	50 000 $
17979	5 000 $
7979	250 $
979	25 $
79	5 $
81797	1 000 $
8179	100 $
817	10 $

Quotidienne — Tirage du 2006-03-10
918 5727

Extra — Tirage du 2006-03-09 : 646712
Extra — Tirage du 2006-03-10 : 519389

Banco — Tirage du 2006-03-10
07 08 09 10 13
17 18 20 22 25
29 38 41 49 52
57 59 63 65 70

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1717253

Institut de réadaptation en déficience physique de Québec — Institut universitaire
CHA Centre hospitalier affilié universitaire de Québec
CIRRIS Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale

Nous sommes à la recherche de participant(e)s pour une étude portant sur le fonctionnement de **la mémoire et l'attention.** Les participants devront participer à plusieurs séances où ils effectueront des tâches cognitives (être attentif à des stimuli présentés). Ils participeront aussi à deux séances d'enregistrement de l'activité électrique cérébrale. Cette méthode est non douloureuse. L'étude est menée par Mme Sophie Blanchet, chercheuse en neuropsychologie au CIRRIS et sera réalisée dans une salle d'évaluation et dans le laboratoire d'électrophysiologie du CIRRIS.

Si vous avez entre 20 et 75 ans et que vous êtes intéressé(e)s à participer à notre étude, contactez **Caroline Desrosiers au 529-9141 poste 6071.**

CIRRIS,
Institut de Réadaptation en
Déficience Physique de Québec,
525, Boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Qc) G1M 2S8

Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de l'IRDPQ et du CHA

1715540

Yves Dalpé
Psychologue
Docteur en sexologie

Conférence
par Yves Dalpé et Johanne Côté
Psychologues
en pratique privée, à Québec (Sillery)
Université Laval
De Koninck 1-B
20$ par personne
Le vendredi 17 mars
de 20h à 21h30
Sans réservation
Stationnement gratuit à 20h

Vie de couple

Comment prendre soin du lien amoureux? Et si on parlait de désir sexuel? Et d'infidélité? Et des styles de personnalité dans le couple?

http://dalpecotepsy.tripod.com



Johanne Côté
Psychologue

CLUB GOOD BUY

FORFAITS EUROPE - ÉTÉ (avril - octobre)

PRAGUE 6 nuits	$1298-1798
PRAGUE & ROME 3 nuits/3nuits	$1798-2198
PRAGUE 4 nuits	$1158-1698

Au choix: Prague, Budapest, Vienna, Berlin, Rome...

7 nuits à Madrid $1598 - 1798
7 nuits à Barcelone $1798 - 2058

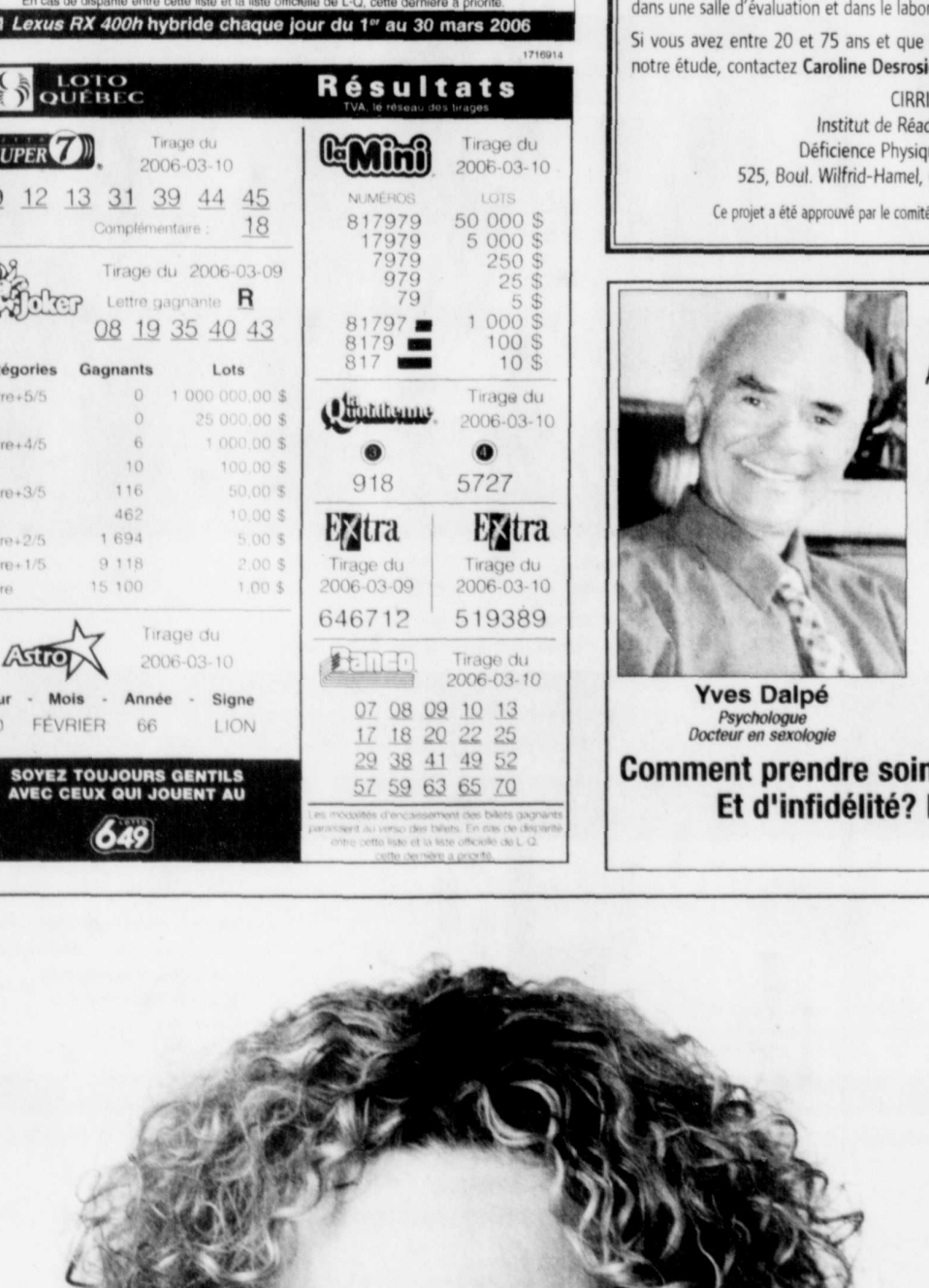
TOUR D'ESPAGNE EN AUTOCAR
Réservez avant le **16 avril** - Épargnez jusqu'à **$300**

RABAIS SOLEIL: Holguin, Puerto Plata, Punta Cana, etc
RABAIS EXCLUSIFS: ClubMed, Sandals, Riu

LONDRES, LIMA (PEROU), ET BEAUCOUP D'AUTRES!!!

Ouvert 7 jours par semaine — Permis du Québec
(866) 823-9080
TÉL : (514) 276-9000
www.goodbuy.travel

1716939



Juste un jeu.

Savez-vous pourquoi on appelle ça « jouer » aux loteries vidéo ?
C'est parce que c'est d'abord et avant tout un jeu, un divertissement.
Et c'est d'ailleurs comme ça que la plupart des gens pensent.

Mais si vous n'êtes plus capable de passer devant une machine sans vider vos poches... là, ce n'est plus juste un jeu.

Il existe de l'aide. Appelez. Vous n'avez rien à perdre.

Jeu : Aide et Référence 1 866 SOS-JEUX

FONDATION MISE SUR TOI
une initiative de Loto-Québec

mise-sur-toi.loto-quebec.com

DÉBAT PARTICIPE PRÉSENT

Prudence avec la réforme !

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

Quand Éric Bédard, cofondateur du Collectif pour une éducation de qualité, s'exprime sur la réforme scolaire enclenchée au Québec, un mot lui vient en tête spontanément : prudence.

Ce mot, M. Bédard s'attend à le répéter souvent lors du prochain débat de la série Participe présent, qui se tiendra lundi, à 19 h 30, au Musée de la civilisation.

« Si on fait des réformes, c'est qu'il y a des problèmes »

L'historien se rangera dans le camp des critiques de la réforme de l'éducation, thème controversé de la soirée, avec Antoine Baby, sociologue de l'éducation. Marie-Françoise Legendre, professeure à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, et Julie Noreau, enseignante de sixième année à la commission scolaire de la Capitale, leur feront face.

« S'il y a un milieu qui a besoin de stabilité et qui ne peut pas se permettre de faire des révolutions tous les cinq ans, c'est bien celui de l'éducation. D'autant plus qu'il n'y a rien d'empirique qui prouve qu'on s'en va vers une plus grande réussite scolaire et qu'on diminue le décrochage », lance M. Bédard en entrevue téléphonique.

Son collectif plaide pour un moratoire sur l'implantation de la réforme au secondaire, lancée l'automne dernier, et une évaluation rigoureuse de la réforme au primaire, en vigueur depuis 2000.

Favorable au changement, Marie-Françoise Legendre se fait rassurante. « C'est vrai qu'il faut être vigilant et le MEQ semble l'avoir compris en mettant en place des mécanismes de pilotage. »

La professeure rappelle que la réforme de l'éducation n'est pas sortie d'un chapeau, mais a fait l'objet d'une vaste consultation avant d'être implantée. « Il faut être conscient que si on fait des réformes, c'est parce qu'il y a des problèmes dans notre système d'éducation », dit-elle en faisant notamment référence au décrochage et aux élèves en difficulté.

Mme Legendre croit qu'une plus grande concertation entre les enseignants, l'implication accrue de la communauté et de la famille dans l'école et la volonté de former des « apprenants actifs » pourraient faire une différence. Mais les changements sont longs à opérer et il faut se laisser du temps.

Pourquoi cette impression que la réforme scolaire divise les enseignants, les spécialistes et les parents en deux camps irréconciliables ?

ÉMOTION

« C'est un débat très émotif, qui touche des cordes sensibles chez les gens. C'est un domaine où tout le monde a son mot à dire et se sent interpellé », note Mme Legendre.

Éric Bédard croit plutôt qu'un grand scepticisme s'est installé au Québec avec la multiplication des réformes de l'éducation. Plus éduqués, les jeunes parents comme lui se laissent moins facilement dicter la voie à suivre par les experts du ministère de l'Éducation.

Les débats Participe présent sont une initiative du Musée de la civilisation en collaboration avec LE SOLEIL, la Première Chaîne de Radio-Canada (106,3 FM), l'Université Laval et la librairie Pantoute.

Claude Drouin renoue avec la politique

L'ex-député fédéral se joint à Laurent Lessard

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Passionné de politique, l'ex-député libéral fédéral de Beauce Claude Drouin ne l'aura finalement quittée que six semaines, puisqu'il vient tout juste d'accepter le titre de directeur de cabinet adjoint responsable des dossiers de Chaudière-Appalaches dans l'équipe du ministre provincial du Travail, Laurent Lessard.

« Ça m'avait fait mal au cœur de quitter la politique fédérale, mais c'était devenu difficile avec un bébé de deux ans qui voyageait avec moi », explique celui qui est redevenu père à 48 ans, après avoir été grand-père à 38 ans.

L'horaire chargé de l'ex-secrétaire d'État et ses fréquents voyages à Ottawa rendaient donc la vie de famille un peu compliquée, même avec ses trois grandes filles. « Il fallait parfois qu'elles prennent rendez-vous pour me voir ! », lance-t-il, mi-sérieux, mi-blagueur.

Les nouvelles fonctions de M. Drouin l'amèneront à quitter Saint-Georges de Beauce pour s'établir à Sainte-Marie, près de Québec et en plein centre de la région administrative Chaudière-Appalaches, de sorte qu'il pourra être chez lui tous les soirs.

INVITATION

C'est le ministre Lessard lui-même qui l'a invité à se joindre à son équipe. « Je suis membre du PLQ depuis 23 ans et je connais Laurent depuis un bon bout de temps pour avoir travaillé avec lui quand il était dans l'entourage de l'ex-député et ministre de Frontenac Roger Lefebvre et aussi quand il était maire de Thetford Mines et moi, député fédéral », poursuit-il.

Le poste de responsable des dossiers de Chaudière-Appalaches semble d'ailleurs fait sur mesure pour Claude Drouin, qui a consacré 20 ans de sa vie au service de sa région.

« Je suis heureux car avec ce nouveau défi, je peux continuer à aider les gens d'ici comme je l'ai fait pendant près de neuf ans comme député et ministre fédéral et pendant 11 ans auparavant comme conseiller politique au provincial. Les régions, c'est important et les gens qui me connaissent savent que je suis toujours à la recherche de solutions et que j'aime livrer la marchandise », conclut-il.



ARCHIVES LE SOLEIL

Claude Drouin est heureux de ce défi au sein du gouvernement provincial.

1716913

Les soins de santé primaires : de quoi s'agit-il ?

L'information



Partout au Canada, les gouvernements oeuvrent à l'amélioration des soins de santé primaires : des soins de base quotidiens pour tous les Canadiens.

L'efficacité de ce système repose sur quatre principes fondamentaux, dont **l'information**.

Les soins de santé primaires garantissent un meilleur partage de l'information entre les intervenants en santé et un accès accru à l'information pour les Canadiens qui font appel au système de santé ou qui désirent obtenir des conseils médicaux. Il s'agit d'utiliser des outils comme les dossiers médicaux informatisés et les instruments de diagnostic dans le but d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la coordination des renseignements relatifs à la santé des Canadiens.





Les autres principes fondamentaux
Les autres principes fondamentaux des soins de santé primaires sont :

- Les équipes — une équipe d'intervenants en santé travaillant avec vous pour améliorer les soins de santé.
- L'accessibilité — vous avez accès aux soins appropriés en temps voulu.
- Des modes de vie sains — l'accent est mis sur la prévention et la prise en charge de sa santé par chaque individu pour les aider à demeurer en santé.

Les soins de santé primaires peuvent contribuer à réduire les listes d'attente, à diminuer la pression sur les salles d'urgence et à améliorer la viabilité à long terme de notre système de santé.

Visitez notre site Web :
www.soinsdesanteprimaires.ca

Soins de santé primaires

Un partenariat fédéral/provincial/territorial financé par Santé Canada.

1716923

Ce n'est plus le siège du conducteur, mais du pilote.

SAAB
saabcanada.com

Avant de faire des voitures, Saab faisait des avions à réaction. Les Saab 2006 viennent d'atterrir.



Modèle Aero présenté

La nouvelle Saab 93 CombiSport 2006
À partir de 36 400 $* PDSF | Louez pour 429 $‡ /mois pendant 48 mois 3 320 $ comptant | Taux de location 3,4 %‡



Saab 92X TI Sport à hayon 2006
À partir de 25 900 $* PDSF | Louez pour 319 $‡ /mois pendant 36 mois 2 740 $ comptant | Taux de location 3,9 %‡



Saab 95 berline 2006
À partir de 45 150 $* PDSF | Louez pour 499 $‡ /mois pendant 48 mois 5 299 $ comptant | Taux de location 3,75 %‡



Modèle Aero présenté

Saab 93 berline sport 2006
À partir de 34 900 $* PDSF | Louez pour 389 $‡ /mois pendant 48 mois 3 290 $ comptant | Taux de location 2,4 %‡



Modèle V8 présenté

Saab 97X VUS 2006
À partir de 50 900 $* PDSF | Louez pour 549 $‡ /mois pendant 39 mois 5 270 $ comptant | Taux de location 2 %‡

* Le PDSF est le prix de détail suggéré par le fabricant. ‡ Offre basée sur la location durant 48/36/48/48/39 mois d'une Saab 9-3 CombiSport 2006/d'une Saab 9-2X TI Sport à hayon 2006/d'une 9-5 berline 2006/d'une Saab 9-3 berline sport 2006/d'un Saab 9-7X 4.2i VUS 2006, avec un acompte ou un échange d'une valeur de 3 320 $/2 740 $/5 299 $/3 290 $/5 270 $ requis pour profiter du taux d'intérêt annuel de 3,4 %/3,9 %/3,75 %/2,4 %/2 %. Saab annule le dépôt de sécurité. * Le PDSF de la 9-5 berline comprend la boîte automatique et la peinture métallisée. L'obligation totale est de 23 931 $/ 14 240$/29 274 $/21 982 $/26 697 $. L'option d'achat au terme de la location est de 15 783 $/13 810 $/20 385 $/15 153 $/26 545, taxes en sus. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15 $. D'autres options de location sont offertes. *‡ Le transport (1 180 $/1 180 $/1 180 $/1 180 $/1 150 $), la taxe sur la climatisation (100 $), s'il y a lieu, l'immatriculation, la TPS, la TVQ, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Les offres s'appliquent aux modèles neufs 2006 suivants : Saab 9-3 CombiSport, Saab 9-2X TI Sport à hayon, Saab 9-5 berline, Saab 9-3 berline sport et Saab 9-7X 4.2i VUS livrés le ou avant le 30 avril 2006. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. L'offre est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. Voyez un détaillant, visitez saabcanada.com ou faites le 1 888 888-SAAB pour les conditions et les détails. †Pour obtenir la cote Meilleur choix – prix Or, un véhicule doit avoir obtenu la note « bon » aux essais de collision frontale décalée, de collision latérale et de collision arrière réalisés par l'Insurance Institute for Highway Safety. Pour de plus amples renseignements, voyez www.iihs.org.

INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY
La Saab 9-3 nommée Meilleur choix - prix Or†

Saturn Saab de Lévis
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

LA SEMAINE POLITIQUE

ON A **NOTÉ**



CITATION DE LA SEMAINE

« *Remarquez que si tel est le cas, les environnementalistes ou les autres (opposants) peuvent acheter la montagne. Tout le monde peut l'acheter.* »

La ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, en réponse aux critiques sur la vente d'une partie du parc du Mont-Orford.

ÉPINGLÉ AU BABILLARD

1 IL N'Y A PAS DE PETITES ANNONCES

L'événement s'est produit, lundi, à Thetford Mines. Un communiqué de presse nous signale que le député-ministre de l'endroit, Laurent Lessard, a procédé à l'inauguration d'un ascenseur. Ça se passait au centre communautaire Marie-Agnès-Desrosiers. L'investissement n'est pas négligeable, 238 000 $, dont la moitié exactement provient d'une subvention du bon gouvernement Charest. Le ministre Lessard a coupé le ruban rouge — vraisemblablement — au nom de sa collègue aux Affaires municipales, Nathalie Normandeau. C'est ça, un retour d'ascenseur ?

2 ET IL N'Y A PAS D'ANNONCE DU TOUT

Zéro. C'est le beau chiffre rond pour le nombre de CHSLD (excusez, les centres hospitaliers de soins de longue durée) qui seront aménagés en mode PPP dans la région de Québec. Pourtant, Québec projette de construire 1000 places en recourant à des partenariats public-privé, des investissements d'environ 12 millions $. Rien pour Québec parce que la formule n'est retenue que pour ajouter des places, par blocs d'au moins 50 lits, signale l'attachée de presse du ministre Philippe Couillard. Or, le manque de places ne se fait sentir qu'en banlieue de Montréal. À Québec, précise Isabelle Merizzi, c'est la vétusté qui pose problème. Rénover ces centres ne se fait pas en mode PPP. Et dire que la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, avait avancé la possibilité que les PPP puissent totaliser 500 millions $, dans le seul secteur des CHSLD.

ENTREVUE ÉCLAIR

Nathalie Rochefort et la partielle de Sainte-Marie-Saint-Jacques



Nathalie Rochefort

Q Vous avez remporté une partielle dans un château fort péquiste en 2001, dans Mercier. Pensez-vous que les libéraux peuvent répéter l'exploit dans Sainte-Marie-Saint-Jacques (SM-SJ) ?

R Mercier, c'était plus un château-fort mythique. M. Bourassa y a été battu par Gérald Godin et c'était la naissance du PQ. Oui, c'est absolument possible de gagner. On a une excellente candidate avec Nathalie Malépart dans SM-SJ.

Q La circonscription de SM-SJ est voisine de celle de Mercier sur l'île de Montréal. En quoi se différencient-elles l'une de l'autre dans le contexte d'une élection ?

R Je vois surtout des similitudes. C'est un secteur où les groupes communautaires sont très engagés, très présents. Le taux de pauvreté est plus grand dans SM-SJ, et c'est en train de monter de façon assez majeure. Il y a une prolifération des condos, mais, en même temps, comme des gens se sont pris en main, plus de logements sociaux ont pu être construits.

Q Est-ce que le fait que le village gai est dans SM-SJ est un facteur ?

R Dans Mercier comme dans SM-SJ, on a des profils similaires en termes de communautés gaies. Ce que j'entends, c'est qu'il y a des gens en faveur du PLQ, d'autres contre, mais c'est une question de politique et non pas d'orientation sexuelle. C'est une question de valeurs et d'orientation politique. Oui, il y a un pouvoir gai. C'est clair. Oui, ils sont réseautés, et c'est ce qui fait la grosse force de la communauté gaie. Mais André Boisclair n'est pas que gai. C'est un politicien à part entière.

Q Quand vous avez été élue, vous avez devancé par quelque 1000 voix le candidat péquiste, et le candidat de l'UFP, Paul Cliche, s'était approprié 4000 votes. Croyez-vous que la présence d'un candidat de Québec solidaire peut à nouveau permettre au PLQ de se faufiler ?

R Actuellement, je suis étonnée parce que Québec solidaire, je ne les ai pas vus. Je suis active dans le quartier, je n'ai pas vu de pancartes ou les gens. Je suis un peu sous le choc parce que je m'attendais à les voir partout. Normalement, c'est des gens qui viennent d'un milieu sociocommunautaire hyperstructuré. Je ne m'explique vraiment pas leur absence. Mais je sens l'intérêt quand même autour de moi pour Québec solidaire. Des gens qui ne se sentent plus représentés par le PQ qui veulent savoir qui est cette gang.

Q Est-ce que vous vous impliquez dans la campagne de l'autre Nathalie ?

R Bien sûr. On entre en politique comme on entre en religion. Parce qu'on a une foi profonde dans la possibilité de changer, de faire partie de la solution. Tu ne peux pas passer à côté d'une campagne en restant chez vous.

Q Vous allez célébrer le cinquième anniversaire de votre élection le 9 avril. Avec le recul, comment jugez-vous ce qui a été accompli par votre implication politique et le travail du PLQ ?

R Je suis parvenue à intéresser à la politique des gens qui ne voulaient rien savoir avant. Pour moi, c'est la plus grande victoire. On a intéressé une gang de citoyens, malgré leur différence de *look* ou de situation socio-économique, à s'impliquer et à voter. C'est fantastique.

Q Et sur le travail du PLQ ?

R Il y avait un grand ménage à faire au niveau économique et il s'est fait. Maintenant, c'est de réinvestir et de développer les dossiers sociaux. Il y a de l'ouvrage à faire. Le taux de pauvreté a relativement diminué, mais tant qu'il restera un pauvre au Québec, je ne serai pas contente.

Q Si on entre en politique comme en religion, aimeriez-vous être candidate à nouveau à la prochaine élection générale ?

R Y retourner ? J'y pense. On va voir. Beaucoup de choses peuvent se passer. Je ne sais pas où je vais être. Je reste convaincue que la politique n'est pas un mal en soi, mais fait partie de la solution. Il faut que les gens qui ont des idées et des choses à dire s'impliquent dans les partis politiques et amènent leur solution à eux.

Q Quelle est votre occupation aujourd'hui ?

R Je fais le lien entre les grandes corporations et les groupes communautaires. Je pars de projets particulièrement intéressants selon mes valeurs et je m'occupe de voir à leur financement et les supporter dans leur développement.

Propos recueillis par Simon Boivin

ANALYSE

Pour qui court la commission ?



ARCHIVES LE SOLEIL

Le ministre Benoît Pelletier (à droite), alors qu'il s'apprêtait à annoncer la commission sur la réforme du scrutin.

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

Sept-Îles, 22 février. La commission parlementaire itinérante sur le mode de scrutin siège dans la salle de spectacles, qui peut accueillir 295 personnes. Les spectateurs se comptent sur les doigts de quatre mains.

Brossard, 28 février. Après avoir fait le tour du Québec, la commission s'arrête en banlieue de Montréal, dans une salle aménagée pour 144 personnes. Le « spectacle » fait salle comble. Même chose que la veille, à Sorel-Tracy.

Québec, 9 mars. La boucle se boucle dans la capitale, dans la petite salle Papineau de l'Assemblée nationale, où tout a commencé le 24 janvier. À part ceux qui ont droit de parole, M. et M^me^ Tout-le-Monde brillent par leur absence.

Les habitués des commissions parlementaires confirmeront qu'il n'y a rien d'exceptionnel à ce que les quidams ne se bousculent pas au portillon. Ceux qui sont vraiment intéressés présentent un mémoire, les autres ont mieux à faire. Pour paraphraser le juge John Gomery, il s'agit rarement du « *best show in town* ».

Le cas de la commission spéciale sur la réforme du mode de scrutin est intéressant. Dans le Grand Montréal, le ministre Benoît Pelletier, les commissaires — et les huit citoyens les accompagnant — ont fait courir les foules. En région, la caravane s'est arrêtée dans des salles trop grandes, toujours à peu près vides. Des salles plus petites auraient fait l'affaire, mais, explique-t-on, il fallait installer une tribune de 17 personnes et assurer une diffusion dans le Web.

Une commission, deux solitudes. Voilà qui est au cœur de la réforme de la loi électorale vers un mode de scrutin proportionnel. D'un côté, plusieurs anglophones, concentrés à Montréal et en Outaouais, déplorent que leur vote compte moins que ceux des francophones des régions. De l'autre, plusieurs francophones craignent d'être dilués dans des circonscriptions trop grandes, au profit des anglophones de Montréal.

À Saint-Léonard, un citoyen a déploré que les circonscriptions montréalaises comptent deux fois plus d'électeurs que celles des régions. « Je ne veux pas être méchant avec les régions, mais beaucoup (de monde) est sur le bien-être social, beaucoup sur le chômage, beaucoup en pension, et les taxes municipales sont moins élevées que les taxes municipales à Montréal », a plaidé le monsieur, le plus sérieusement du monde.

Depuis un an, les libéraux se font les champions des commissions parlementaires itinérantes, une pratique rarissime jusque-là. La première, l'automne dernier, sur la sauvegarde du patrimoine religieux, a fait courir les foules en région, moins à Montréal. Le contraire de la seconde. Il y en aura bientôt une troisième, sur les véhicules récréatifs, annoncée pour le printemps. Jamais un gouvernement n'a autant promené ses commissions, avec tout le défi logistique que cela suppose.

La commission sur le patrimoine religieux a déplacé 18 personnes hors de la capitale, dans six villes. Une centaine de témoins ont défilé, dans des salles pouvant accueillir entre 60 et 100 personnes. Facture : 52 089,32 $. « C'était administré serré », assure le président de la commission, Bernard Brodeur.

La caravane de la commission sur la loi électorale, elle, comptait 32 personnes. Elle s'est arrêtée dans 16 villes, dans des salles de 150 places en moyenne. Quelque 320 mémoires ont été reçus, environ 350 personnes et organismes ont été entendus. Impossible de connaître le montant de la facture, les livres ne sont pas encore fermés.

L'idée de permettre à l'Assemblée nationale de descendre de la colline parlementaire est bonne en soi, encore faudrait-il s'assurer de bien mesurer l'intérêt. Un gouvernement qui gratte les fonds de tiroirs se doit d'être cohérent. Un tel exercice doit servir la démocratie et non les intérêts du parti au pouvoir.

▸ L'événement de la semaine

■ FAITS
❑ La commission sur la loi électorale a tenu ses dernières consultations cette semaine.

■ ENJEUX
❑ Les commissions itinérantes coûtent plus cher, mais rapprochent le citoyen du Parlement.

■ À SUIVRE
❑ Déplacer une commission sert-il la démocratie ou le parti au pouvoir ?

SUR LA **ROUTE**



AU CAS OÙ VOUS DEMANDERIEZ

Il y a les questions sans réponse et les réponses sans question. Un communiqué de presse est tombé, comme ça, le 7 mars. « Le ministre Laurent Lessard se réjouit de sa nomination à titre de ministre responsable de la région de la (sic) Chaudière-Appalaches. » Cette nomination, le premier ministre Jean Charest l'a faite, une semaine plus tôt, le 27 février. Mais, vrai, les médias ne l'avaient pas vraiment remarqué.



J'Y SUIS, J'Y RESTE

Appelons-la source fiable. « Sam Hamad finira son mandat (comme député de Louis-Hébert). Jamais il n'a été question qu'il quitte ! » Le fait est que plusieurs journalistes ont tenté de parler à M. Hamad depuis le récent « ajustement » ministériel. Le bruit courait que l'élu était découragé que Jean Charest ne l'ait pas rappelé au cabinet. Qu'il songeait à démissionner. « Sam est-il déçu ? Ils sont tous déçus quand ils ne sont pas appelés par le patron. Mais il va finir son mandat. Il n'ouvrira pas le comté. »



FOI DE HARBOUR

Le gouvernement a voulu confier la responsabilité d'éventuelles hausses de tarifications à la SAAQ, alors ne comptez pas sur le président de la Société, John Harbour, pour demander des permissions. M. Harbour semble se soucier comme de sa première dent des répercussions électorales que les augmentations proposées pourraient avoir sur la quatrième année du mandat libéral. D'ailleurs, si l'on se fie à ses propos, l'homme n'est pas très sensible à ce type de considération. « Je ne fais pas une *job* politique, a-t-il déclaré cette semaine. Et Dieu m'en garde. »



VOUS AVEZ DIT STOCKWELL ?

Même pour les anglophones, le prénom Stockwell, comme celui porté par le ministre fédéral Stockwell Day, n'est pas courant. C'est un peu comme avoir un nom de famille pour prénom. Sur le site du Parlement canadien, on constate que M. Day a un deuxième prénom, qu'il aurait tout aussi bien pu utiliser: Burt. Comme il n'avait probablement pas l'envie de se faire chanter : *Happy birthday, Burt Day*, on comprend qu'il ait finalement opté pour Stockwell. Entre deux maux, il faut savoir choisir le moindre.



LA CROISADE DES PÔPAS

Après avoir subi les foudres des CPE, voilà qu'un nouveau front s'ouvre pour la ministre Carole Théberge : les pères. Le célèbre organisme Fathers for Justice est parti en guerre contre la députée de Lévis et « ses mensonges ». Dans un communiqué de presse envoyé cette semaine, le groupe « réagit à la provocation du ministère, c'est-à-dire à la campagne récurrente (sic) anti-homme » et invite à signer une pétition pour « mettre fin à la campagne de publicité (télévisée) misandre ».

▸ La semaine politique

La page « La semaine politique » est préparée par notre équipe de journalistes et recherchiste du Bureau du SOLEIL à l'Assemblée nationale. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, sujets d'analyse, nouvelles brèves, chronique Sur la route ou toute autre idée de reportage.

Écrivez-nous à : anationale@lesoleil.com
Vous pouvez aussi joindre un membre de l'équipe :
Simon Boivin : SBoivin@lesoleil.com
Mylène Moisan : MMoisan@lesoleil.com
Gilbert Leduc : GLeduc@lesoleil.com
Michel Corbeil : MCorbeil@lesoleil.com
Monique Bherer : MBherer@lesoleil.com
Téléphonez-nous à : (418) 528-5666

LE MONDE DES **FONCTIONNAIRES**

La marche des femmes

Mercredi dernier, le 8 mars, marquait la Journée internationale des femmes. À l'occasion de cet événement, il est intéressant d'aller vérifier l'évolution de la représentation féminine dans la haute fonction publique québécoise.

Selon un relevé effectué par LE SOLEIL, on comptait, au 23 janvier dernier, 44 femmes parmi les 135 sous-ministres et sous-ministres adjoints ou associés, soit 32,5 %. Le pourcentage de représentation des femmes est en croissance : il était de 24,8 % en avril 2003 et de 30,3 % en mars 2005.

Elles sont toutefois sous-représentées dans les deux grands ministères à vocation économique : Finances (une femme, neuf hommes) et Développement économique, Innovation et Exportation (une femme, six hommes). Au ministère du premier ministre Jean Charest — celui du Conseil exécutif —, il y a six femmes et 16 hommes.

Des 22 sous-ministres en titre actuellement en poste, en incluant le secrétaire général du ministère du Conseil exécutif et le secrétaire du Conseil du trésor, huit sont des femmes : Maryse Alcindor (Immigration et Communautés culturelles), Christiane Barbe (Culture et Communications), Sylvie Barcelo (Famille, Aînés et Condition féminine), Diane Jean (Revenu Québec), Danielle Montminy (Justice), Louise Pagé (Tourisme), Madeleine Paulin (Développement durable, Environnement et Parcs) et Raymonde Saint-Germain (Services gouvernementaux).

En mars 2002, selon une recherche effectuée à l'époque, elles étaient six dans un groupe de 22 sous-ministres en titre. En 1995, elles n'étaient que deux.

Selon les données du Secrétariat du Conseil du trésor, le nombre de femmes dans les catégories d'emploi de cadres et de professionnels — les bassins privilégiés de recrutement pour les emplois supérieurs — est aussi en hausse. Le pourcentage de femmes cadres est passé de 20 % à 23,6 % entre 1998-1999 et 2003-2004 et celui des professionnelles de 32,5 % à 42,2 %.

L'effectif de l'Association des cadres du gouvernement du Québec est en pleine explosion. En 1999, l'Association défendait 373 membres. Aujourd'hui, elle en représente 1076, soit 31 % de son effectif.

Toutefois, selon les données de l'Association, les femmes ne composent que 18 % et 20 % des gestionnaires appartenant aux deux niveaux supérieurs de classification.

Par ailleurs, dans un mémoire déposé l'hiver dernier à l'occasion des travaux de la commission parlementaire portant sur le contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, une citoyenne, Monique Fortin, faisait remarquer que près de 70 % de toutes les femmes employées régulières de la fonction publique étaient cantonnées dans des emplois de bureau et des emplois techniques. Elle dénonçait l'inexistence de concours de promotion permettant aux femmes fonctionnaires ou techniciennes d'accéder à des emplois de niveau professionnel mieux payés.

« Un jeune professionnel du ministère des Ressources naturelles et de la Faune a plus de chances, par le biais des mutations, d'obtenir un poste au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qu'une fonctionnaire de ce ministère ayant plusieurs années d'expérience », signalait Mme Fortin.

Elle réclamait le retour des programmes d'accès à l'égalité pour les femmes et l'établissement des mesures de cheminement de carrière à l'intérieur des ministères et organismes.

UNE LEÇON POUR LA VIE

Une employée modèle du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs vient d'apprendre à ses dépens qu'il ne faut pas utiliser l'accès gouvernemental au courriel à des fins personnelles.



Gilbert Leduc

GLeduc@lesoleil.com

La dame en question exploite, avec son conjoint, une petite entreprise.

Une source a fait parvenir au SOLEIL une copie d'un courriel envoyé par l'employée à un de ses clients pour lui offrir ses services.

Le courriel porte l'identification de la dame et de son employeur.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a également été informé de la situation il y a une quinzaine de jours. Il a alors exécuté les vérifications d'usage.

« Nous avons rencontré l'employée et elle a admis qu'elle avait utilisé, durant son heure de lunch et non pas sur son temps de travail, l'accès du ministère au courriel pour contacter quelques clients », a expliqué la directrice des ressources humaines du ministère, Esther Laroche.

Une mesure disciplinaire a été imposée à l'employée. « Nous avons mis une note à son dossier. Compte tenu qu'il s'agissait d'une première offense, que madame est une employée modèle — son parcours professionnel est impeccable — et qu'elle n'a pas agi de façon malicieuse, il a été décidé de ne pas lui imposer une peine plus lourde comme une suspension sans salaire, par exemple », a indiqué Mme Laroche en signalant que l'employée était secouée par la tournure des événements. « Elle a eu sa leçon pour le reste de sa vie. »

Une employée modèle du ministère du Développement durable vient d'apprendre à ses dépens qu'il ne faut pas utiliser le courriel à des fins personnelles

Tous les employés de la fonction publique devraient d'ailleurs tirer une leçon de cette triste histoire : vos employeurs vous surveillent !

En octobre 2002, le Secrétariat du Conseil du trésor adoptait la Directive sur l'utilisation éthique du courriel, d'un collecticiel et des services d'Internet par le personnel de la fonction publique.

La directive — dont l'application relève de chacun des ministères et organismes qui peuvent aussi se doter de lignes directrices propres à leur organisation — précise les attentes minimales auxquelles tout membre du personnel de la fonction publique doit répondre lors de l'utilisation d'un accès gouvernemental au courriel et aux services d'Internet au moyen de l'équipement électronique gouvernemental mis à sa disposition.

Il est écrit, entre autres, qu'un fonctionnaire ne peut utiliser un accès gouvernemental au courriel « pour son profit, pour harceler un autre membre du personnel ou toute autre personne ou pour visionner des images ou des fichiers érotiques, de pornographie juvénile ou de sexualité explicite ou dont le contenu a un caractère diffamatoire, offensant, harcelant, haineux, violent, menaçant, raciste ou sexiste ».

Esther Laroche a mentionné qu'au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, « de nombreux rappels sont faits annuellement » à l'égard du respect de la directive gouvernementale à l'ensemble de son personnel. Pour détecter les utilisations non appropriées des outils de communication, le ministère a recours à la *journalisation* des systèmes informatiques qui lui permet de suivre à la trace les allées et venues de ses employés.

La directrice des ressources humaines a mentionné que le ministère avait surtout à l'œil ceux et celles qui pourraient être tentés d'aller visiter des sites pornos ou encore de musique et de jeux en ligne. « De façon générale, les employés font une utilisation très correcte des outils informatiques. »

1716980

NISSAN

SOLDE SIGNEZ**NISSAN**



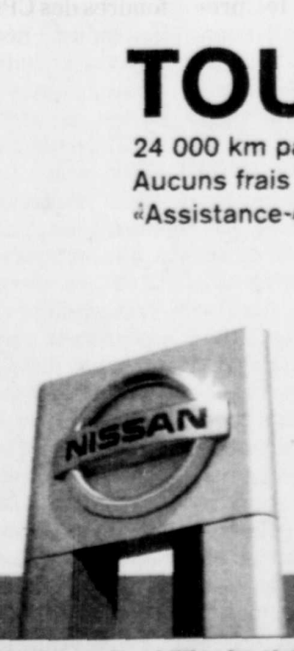
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ | 0$ COMPTANT INITIAL | 0$ PREMIER VERSEMENT* | FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE 1,8%**

TOUT COMPRIS.

24 000 km par année inclus | Transport et pré-livraison inclus
Aucuns frais d'administration | Plein d'essence inclus
«Assistance-dépannage» incluse

Télécommande d'ouverture du coffre
Essuie-glace à balayage intermittent
Colonne de direction inclinable
Climatiseur
Radio AM/FM 100 watts avec CD
Lève-glace et miroir électriques
Téléverrouillage des portières électriques
Siège du conducteur à 8 réglages
Montre numérique
Et plus...

Mensualité	Comptant initial	Dépôt de sécurité
217$	0$	0$
200$	995$	0$
182$	1995$	0$
173$	2495$	0$



nissan.ca 1 800 387-0122
OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE*
DIPLÔMÉS NISSAN

*Offre de location disponible sur les modèles neufs 2006 de la Sentra 1.8 édition spéciale (CACG56 AA00)/ Sentra S-ER Spec V telle qu'illustrée (C4WG56 AA00). Mensualités de 217 $/ 288 $ pour les termes de 60 mois avec acompte ou échange équivalent de 0 $. Frais de transport et de pré-livraison de 1114 $ compris. Frais d'inscription du contrat de 49 $, incluant les frais du RDPRM, requis à la livraison. Pour un temps limité. 0 $ de dépôt de sécurité sur les modèles 2006. Basé sur une allocation de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Taxes, immatriculation, assurances et obligations sur pneus neufs en sus. †Première mensualité. Toutes taxes incluses, est acquittée pour vous par Nissan Canada à la location de certains modèles neufs et de démonstration d'un terme de 60 mois. Le premier versement client est exigible 30 jours après la date de signature du contrat de location. Cette offre ne peut s'appliquer aux locations pré-acquittées. Respectivement au modèle choisi, un rabais équivalent au coût d'une mensualité basée sur les termes ci-dessus mentionnés (taxes incluses) sera accordé au client désirant un terme inférieur. **Taux de financement à l'achat de 1,8 % jusqu'à 36 mois. †, *, **Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Les offres, disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. ‡Chez les concessionnaires participants. ††Seuls les modèles Sentra, Altima et X-Trail, Xterra et Frontier 2006 sont admissibles au Programme pour diplômés. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques et slogans de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. et/ou à ses filiales nord-américaines.

CHANDLER

Des biopolymères produits dans l'ex-usine Gaspésia?

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CHANDLER — La firme Bio Matera, du Saguenay, décidera d'ici quelques semaines si elle implantera dans les locaux de l'usine Gaspésia de Chandler une usine-pilote de production de biopolymères, un produit pouvant remplacer certains polymères synthétiques comme le plastique.

Les dirigeants et l'équipe technique de Bio Matera ont visité l'usine Gaspésia deux fois jusqu'ici, l'automne dernier et il y a trois semaines, afin d'établir quels équipements pourraient être utilisés pour leur usine-pilote et une usine de production industrielle de biopolymères.

La papeterie d'Abitibi-Consolidated de Port-Alfred, fermée définitivement, est aussi évaluée par Bio Matera.

«Ça pourrait être les deux. Le marché est suffisamment important pour justifier deux usines», aborde Sylvie Otis, directrice générale et fondatrice de Bio Matera. Citant des études internationales portant sur le marché potentiel, elle rappelle que les biopolymères pourraient prendre une part de 10 % de la production annuelle de polymères synthétiques, ce qui équivaut à 15 millions de tonnes d'un volume mondial de 150 millions de tonnes.

L'usine Gaspésia sera soumise le 16 mars à sa dernière chance de relance dans le secteur des pâtes et papiers alors que le maire de Chandler, Claude Cyr, et une équipe technique rencontreront à Montréal les dirigeants d'une firme papetière d'Europe ne pouvant être identifiée pour le moment.

Bio Matera a été incorporée en 1998 et son équipe, composée d'une dizaine de scientifiques, s'est livrée depuis ce temps à la recherche et au développement de biopolymères.

Alors que le polymère synthétique est fait à base de pétrole, une ressource non renouvelable au coût croissant, le biopolymère est fabriqué à partir de bactéries.

«C'est un produit fait à 100 % de matières naturelles, ce qui lui donne un caractère biodégradable et compostable. C'est un produit endogène, dans la mesure où on retrouve sa molécule dans le sang. Cette biocompatibilité signifie qu'il n'y a pas de toxicité s'il entre en contact avec le corps humain ou s'il est ingéré», explique Sylvie Otis.

Ses applications sont vastes, dans diverses industries, de même que dans les secteurs cosmétique et médical. La matière première doit être riche en carbone, comme les plantes contenant du sucre.

Pourquoi Chandler, si le choix se porte sur cette ville gaspésienne? «À cause du port de mer et du chemin de fer. À cause des équipements aussi. Il y a des cuves en acier inoxydables dans l'usine Gaspésia. En fait, il y a énormément d'équipements pouvant être utiles», ajoute Mme Otis.

La direction de Bio Matera complète présentement des ententes avec des partenaires financiers en prévision des investissements requis pour entrer en phase de production commerciale.

Bien qu'elle soit réticente à parler de l'ampleur des sommes d'argent, Sylvie Otis concède qu'il s'agit de millions de dollars et de la création de plusieurs dizaines d'emplois, «selon les tonnages de production».

Dans le temps, elle voudrait voir l'usine-pilote produire avant la fin de 2006.

Le maire de Chandler Claude Cyr signale que si la relance de l'usine Gaspésia ne passe pas par les pâtes et papiers, «Bio Matera constitue la candidate la plus intéressante, parmi toutes les firmes qui ont visité l'usine».

1716950

GM Canada VRAIMENT PLUS

PLUS DE QUALITÉ,
POUR UN MONDE PLUS FIABLE.

2006 Buick Allure CX



L'Allure établit une nouvelle norme de qualité dans la catégorie des berlines intermédiaires de luxe.

La Buick Allure est assemblée à l'usine nº 2 d'Oshawa (Ontario), qui a reçu le prix «Gold Plant Quality Award» à la suite de l'étude sur la qualité initiale 2005 de J.D. Power and Associates‡.

354 $/mois*
0 $ de comptant
de dépôt de sécurité
Terme de 48 mois à la location. Préparation et frais de transport de 1 200 $ inclus.

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
329 $	1 170 $	0 $
289 $	3 045 $	0 $

Système de communication et d'assistance OnStar^
Sécurité 5 étoiles‡ • Moteur V6 3,8 L de 200 ch • Freins ABS et antipatinage • Climatisation • Lecteur CD • Glaces et rétroviseurs à réglage électrique • Régulateur de vitesse • Siège du conducteur réglable à commande électrique • Télédéverrouillage

Route : 7,3 L/100 km ou 39 mi/gal.
Ville : 12,2 L/100 km ou 23 mi/gal.▼

BUICK



2006 Buick Lucerne CX

Système de communication et d'assistance OnStar^
Sécurité 5 étoiles‡
• Moteur V6 3,8 L de 197 ch
• Freins ABS et antipatinage
• Climatisation
• Télédéverrouillage
• Lecteur CD
• Roues en aluminium, fini usiné
• Glaces et rétroviseurs à commande électrique
• 6 sacs gonflables
• Siège du conducteur réglable à commande électrique

À PARTIR DE
30 995 $†

Route : 7,3 L/100 km ou 39 mi/gal.
Ville : 12,2 L/100 km ou 23 mi/gal.▼



2006 Buick Rendezvous CX

• Moteur V6 de 3,5 L de 195 ch
• Freins à disque aux 4 roues
• Climatisation
• Lecteur CD
• Roues de 17 po
• Glaces arrière teintées foncé
• Télédéverrouillage
• Régulateur de vitesse
• Glaces, ouvre-hayon et rétroviseurs à commande électrique

À L'ACHAT
26 995 $†

À LA LOCATION
405 $/mois*
0 $ de comptant
de dépôt de sécurité
Terme de 48 mois à la location. Préparation et frais de transport de 1 170 $ inclus.

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
369 $	1 654 $	0 $
329 $	3 492 $	0 $

Route : 8,5 L/100 km ou 33 mi/gal.
Ville : 12,6 L/100 km ou 23 mi/gal.▼

PONTIAC BUICK GMC

En plus de protéger chaque véhicule pendant 4 ans ou 80 000 km avec sa garantie limitée, seule Buick offre le silence et le confort de la technologie QuietTuning. De quoi partir l'esprit tranquille.

GM Canada PARTENAIRE NATIONAL

gmcanada.com

OnStar de GM

((XM)) RADIO SATELLITE

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants : Allure (4WF19/R7A), Lucerne (4HP69/1CX) et Rendezvous (48K26/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. ‡L'usine nº 2 d'assemblage de voitures à Oshawa (Ontario) de la General Motors Corporation a été désignée meilleure usine en Amérique du Nord et du Sud parmi celles produisant des véhicules pour le marché américain par la J.D. Power and Associates 2005 dans son étude de qualité initiale. Cette étude est basée sur les commentaires de 62 251 consommateurs américains signalant des problèmes au cours des 90 premiers jours de la possession d'un véhicule. www.jdpower.com. *Comprenant un abonnement de 1 an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et modalités liés au service OnStar, composez le 1 800 667-8677, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site onstarcanada.com. ‡Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts frontaux). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. sur l'Allure et la Lucerne 2006 munies de sacs gonflables latéraux. †À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. ▼Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada. ^À l'achat, préparation incluse. Transport (1 200 $ pour la Lucerne et 1 170 $ pour le Rendezvous), frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. ™Marque de commerce ©2005, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de la Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.

EN BREF

Plus qu'un seul Cacouna

■ CACOUNA — Le 8 mars 2006 sera inscrit dans l'histoire du Bas-Saint-Laurent. En soirée, le Conseil des ministres a résolu unanimement d'officialiser le regroupement entre le village et la paroisse de Cacouna. Les effectifs sont déjà regroupés dans ce qui était jusqu'ici l'hôtel de ville du village. Le nouveau conseil provisoire, formé des trois élus de chacune des anciennes administrations, du maire Jacques Michaud et du maire suppléant, M. Gilles D'Amours, se réunira pour la première fois le 27 mars. Le budget 2006 sera alors adopté. «C'est un bel aboutissement pour ma carrière. Nous étions séparés depuis 1859 pour une question de trottoirs de bois et maintenant, tout est rentré dans l'ordre», confie M. D'Amours, qui a déjà annoncé son retrait de la vie politique dans quelques mois, après 16 ans à titre de maire du village de Cacouna. ***Marc Larouche (collaboration spéciale)***

26 restos et GP mobilisés.

■ RIMOUSKI — Pas moins de 26 restaurants du Bas-Saint-Laurent et la chaîne de supermarchés GP se mobiliseront pour participer à la campagne Fruits et légumes en vedette : bougez plus, mangez mieux coordonnée par l'Agence régionale de la santé et des services sociaux et les centres de santé et de services sociaux. Les restaurateurs remettront 5000 trousses d'information et les marchés GP 12 000 (trucs pour apprêter fruits et légumes, dépliant, calculateur de portions), prônant les bienfaits d'une saine alimentation. Les chefs de ces différents restaurants proposeront à leurs clients des idées-vedettes comme, par exemple, une entrée de bok choy et vinaigrette et une assiette de fruits du dragon et pomélo qui est au menu du restaurant Le Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. Les fournisseurs de fruits et légumes collaborent aussi à cette campagne de promotion d'une alimentation saine et équilibrée prévue du 13 au 31 mars. ***Carl Thériault (collaboration spéciale)***

L'EST ET LA CÔTE-NORD

La Régie des marchés rejette la demande des crevettiers

Chacun craint que la saison de pêche soit retardée

HENRI MICHAUD ET GENEVIÈVE GÉLINAS
Collaboration spéciale

GASPÉ — La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec rejette la demande de plan conjoint déposée par les pêcheurs de crevettes de Matane. Pendant ce temps, l'impasse sur les prix au débarquement persiste entre pêcheurs et usines du grand Gaspé, mettant en péril des centaines d'emplois.

La Régie base sa décision sur le résultat du référendum tenu le 3 mars. Pour être accepté, le projet de plan conjoint aurait dû obtenir l'assentiment d'une portion des pêcheurs débarquant, ensemble, plus de la moitié de la crevette.

Pourtant, lors des audiences sur le projet, les crevettiers matanais affirmaient détenir l'appui d'une majorité de pêcheurs. «Je ne sais pas ce qui s'est passé, raconte Georges Fraser de l'Association des pêcheurs de crevettes de Matane. Je dois rencontrer les pêcheurs dans les prochains jours pour tenter de comprendre la situation et élaborer une stratégie.»

Vingt-trois pêcheurs (traditionnels, autochtones et détenteurs de permis temporaires) avaient le droit de vote lors du référendum.

Les pêcheurs souhaitent toujours livrer le fruit de leur labeur à l'usine des Fruits de Mer de l'Est du Québec. «Nous entendons toutes sortes de rumeurs, mais nous n'avons aucune indication sur la situation qui prévaudra à la reprise de la pêche.»

Pour le représentant des propriétaires de l'usine (Royal Greenland), la décision de la Régie ne change en rien les intentions de l'entreprise. «Nous avons toujours suivi le plan conjoint des pêcheurs de crevettes de Gaspé et c'est ce que nous continuerons de faire, rassure Me Jean-Pierre Chamberland. Si les pêcheurs et les industriels ne s'entendent pas, un arbitre devra établir les prix au débarquement. Nous tenons à rouvrir l'usine dès le début de la pêche.»

Les négociations tenues mercredi entre pêcheurs et usines du grand Gaspé ont perpétué l'impasse des pourparlers de février. L'industrie de la crevette emploie quelque 800 travailleurs au Québec, tant en mer qu'en usine, la plupart en Gaspésie. Or, l'absence d'une entente peut retarder, voire hypothéquer la saison qui doit démarrer le 1er avril.

Les pêcheurs refusent catégoriquement un prix qui varierait selon le marché. En vertu de la formule proposée par les usines, les pêcheurs auraient reçu 0,455 $ la livre l'an dernier (plutôt que 0,63 $), soit 0,305 $ pendant la saison et le reste en décembre.

Selon Clément Groleau, négociateur des pêcheurs, l'offre équivaut à ce que «les entreprises de pêche financent les usines pendant toute la saison».

Les pêcheurs demandent plutôt 0,51 $ la livre, à condition que Québec leur donne un répit dans le paiement des intérêts et du capital de leur bateau en 2006.

Si le marché fluctue d'ici le 15 juin, les deux parties renégocieraient, et faute d'entente, se soumettraient à un arbitrage. «Impensable», juge Jean-Paul Gagné, négociateur des usines, «quand on sait que Terre-Neuve s'apprête à offrir 0,35 $».

Par ailleurs, les deux parties se disent «très surprises» du refus des pêcheurs de Matane d'intégrer le plan conjoint. «On est deux entités à négocier dans la même espèce, sur le même marché. Ça n'a pas grand bon sens», estime M. Gagné.



Jean-Pierre Chamberland



COLLABORATION SPÉCIALE HENRI MICHAUD

En septembre, des pêcheurs de crevettes de Matane se sont enchaînés à des navires de la Garde côtière pour protester contre la réduction des prix payés au débarquement.

1717086

Vendeur du mois de février



C'est avec plaisir que la direction de Lallier Ste-Foy vous informe que M. Didier Locquet a remporté le titre de vendeur du mois de février.

Toutes nos félicitations!

Je voulais remercier ma fidèle clientèle qui, au fil des années, chez Lallier Ste-Foy, m'a permis de découvrir des personnes attachantes à qui offrir un service de qualité et des plus faciles!

N'hésitez pas à venir me rencontrer au 25e Salon de l'auto, du 6 au 12 mars.

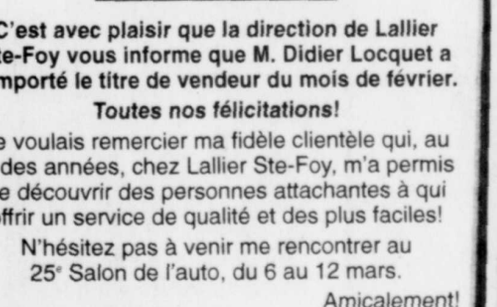
Amicalement!
Didier

Ste-Foy lallier HONDA

2000, JEAN-TALON NORD, SAINTE-FOY (BOUL. CHAREST OUEST)
www.lallierstefoy.com 687-2525

1717096

SUPER SPÉCIAL D'OUVERTURE
3 JOURS SEULEMENT
VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE



MASTER SPA
SPÉCIAL D'OUVERTURE
1000 $ d'accessoires gratuits

Modèle Élégante
• 83"X75"
• 2 pompes, 40 jets
• 1 chute d'eau
~~6999 $~~
~~5999 $~~

??? PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

GREAT LAKES · NORDIC · dynia east · Canspa · MASTER SPAS

PLUS DE 500 000 $ DE SPAS EN INVENTAIRE

QUÉBEC SPA DÉPÔT
SPAS ◊ PRODUITS CHIMIQUES ◊ TESTS D'EAU
6655, boul. Pierre-Bertrand Nord, local 106, Québec
622-3038

(Voisin de pneus Desharnais)

Photo à titre indicatif

1717205

AILES
LES AILES DE LA MODE
Nous avons consolidé toute la marchandise en liquidation de marques renommées à notre magasin de Sainte-Foy.
3 jours du 11 mars au 13 mars

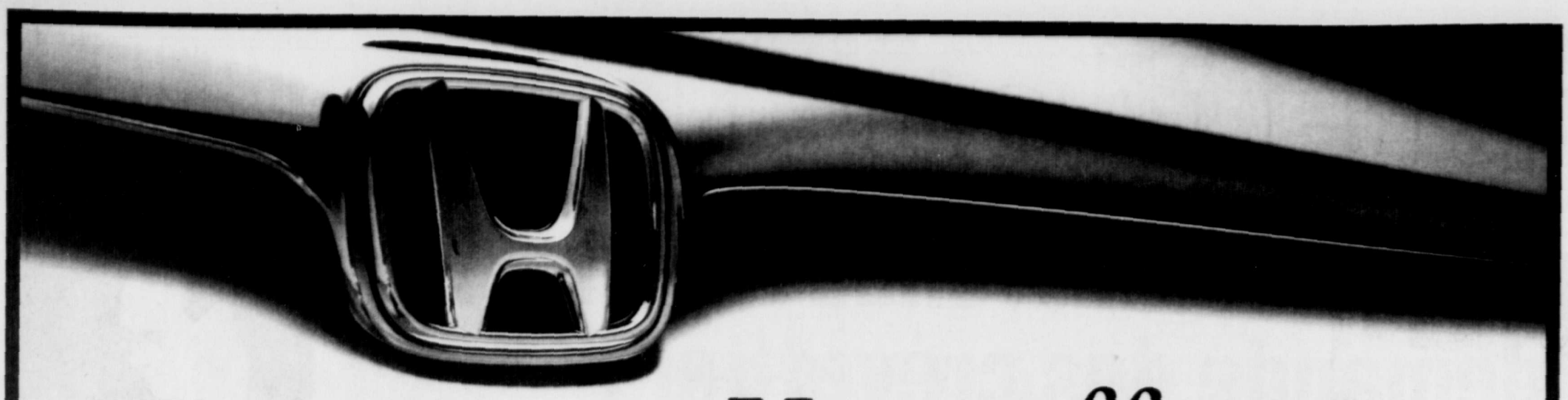
Mégasolde vêtements designers
50 % à 90 % de rabais*

Pour un temps limité. Tout doit être vendu pour faire place à la marchandise de printemps

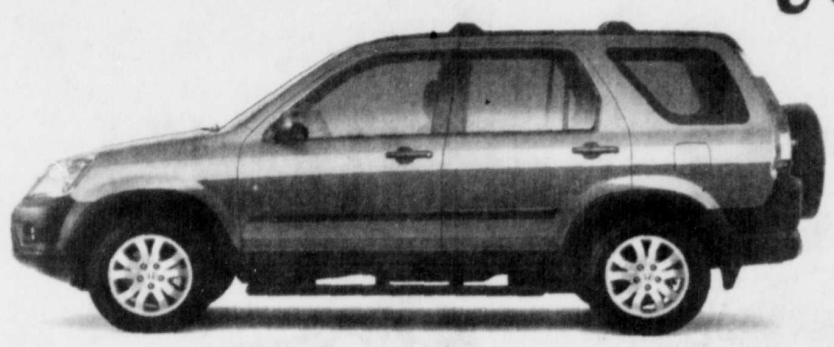
Buffalo · MEXX · GUESS · MAJORA · ESPRIT · JONES NEW YORK · JEANS mavi · MIKK COUTURE · NINE WEST · POINT ZERO · BANDOLERA · MICHAEL MICHAEL KORS · ANNE KLEIN NEW YORK · PARASUCO DENIM CULT · MARC AUREL · steilmann

UN SEUL ENDROIT
SAINTE-FOY
Place Sainte-Foy
2450 boul. Laurier
418-652-4537

Marchandises sélectionnées. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Exceptions : Hugo Boss, cosmétiques, fragrances et décor.



Une offre tout terrain tout confort







CR-V SE illustrés

En location ou à l'achat d'un CR-V

>1000 $

à utiliser à votre guise†

CR-V SE 2006

Prix de location

298 $*

par mois/48 mois

Incluant
96 000 km
Transport et préparation inclus en location seulement

Route : 8,0 L/100 km**

Taux de financement en location et à l'achat à partir de

3,9 %

0 $

dépôt de sécurité

En location et à l'achat d'un Pilot ou d'une Odyssey 2006

>500 $

à utiliser à votre guise†

Pilot LX 2006

Prix de location

398 $*

par mois/48 mois

Route : 9,9 L/100 km**



Pilot EX illustré

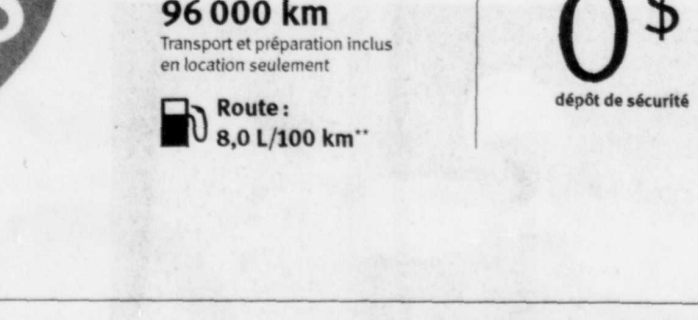
Odyssey LX 2006

Prix de location

348 $*

par mois/48 mois

Route : 8,5 L/100 km**



Odyssey EX illustrée

hondaquebec.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

HONDA

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2006 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. CR-V 2006 Édition Spéciale (modèle RD7756EX) : a) 298 $, b) 5 693 $, c) 19 997 $. Pilot LX (modèle YF1816E) : a) 398 $, b) 7 278 $, c) 26 382 $. Odyssey LX (modèle RL3826E) : a) 348 $, b) 7 395 $, c) 24 099 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Véhicules à transmissions automatiques. †Les offres qui incluent les taxes ne sont pas transférables et ne peuvent être jumelées. L'offre de 1 000 $ est applicable sur le CR-V à l'exception des modèles SE (RD7756EX et RD7856EX). Valide seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

1716967

LE MONDE



NUCLÉAIRE : ULTIMATUM DE DEUX SEMAINES À L'IRAN ? A 22
SILVIO BERLUSCONI DE NOUVEAU INCULPÉ A 25



Des airs de Mai 68 à la Sorbonne

La célèbre université parisienne prise d'assaut par des centaines de jeunes

PARIS (AFP) — La moitié des universités en France étaient touchées hier par le mouvement de contestation contre le nouveau contrat-jeunes, et celle de la Sorbonne, à Paris, a été envahie par plusieurs centaines de jeunes marquant une escalade dans le conflit avec le gouvernement.

À Paris, des gendarmes ont matraqué hier après-midi des étudiants au cours de brèves échauffourées près de l'université de la Sorbonne.

Du jamais vu depuis 38 ans

Peu avant 23 h 30 (GMT), la police a entrepris de dégager les abords de la place de la Sorbonne, en tirant des salves de gaz lacrymogènes, alors que des projectiles étaient jetés en direction des forces de l'ordre depuis les étages supérieurs de l'université occupée.

Des échelles en aluminium, des extincteurs, des bidons, des chaises et des livres ont été lancés sur les forces de l'ordre, positionnées sur la place de la Sorbonne. Les policiers ont aussi démantelé à l'aide de gaz lacrymogènes une des minibarricades érigées à proximité de l'université, affrontant des manifestants très mobiles qui leur lançaient des projectiles.

Quelque 600 jeunes, selon le rectorat, ont envahi ce bâtiment historique, symbole de l'université française, un fait inédit depuis la révolte étudiante de mai 1968. Ils continuaient à s'introduire dans l'université hier peu avant 23 h, en circulant sur des échafaudages de chantier à partir de la place de la Sorbonne jusqu'à une fenêtre ouverte au troisième étage, ont constaté des journalistes de l'AFP.

« Nous, nous ne cherchons pas à refaire Mai 68. Le contexte est différent, en 68, les étudiants, quand ils sortaient de l'université, ils trouvaient du boulot », a lancé Élodie, étudiante en sociologie.

Les jeunes manifestants de 2006 rejettent la « précarité » qui est la marque, selon eux, du Contrat Première Embauche (CPE), dont les mouvements étudiants et les syndicats, appuyés par la gauche, réclament le retrait.

Lancé par le premier ministre Dominique de Villepin et entériné jeudi par le Parlement, le CPE, d'inspiration libérale est réservé aux moins de 26 ans. Il prévoit que l'employeur peut se séparer de son salarié sans justification pendant deux ans.

« BATAILLE » POUR L'EMPLOI

Pour Dominique de Villepin, le CPE, lancé au nom de la « bataille » pour l'emploi va permettre de réduire le chômage qui touche 23 % des moins de 25 ans sur le marché du travail, un des taux les plus élevés d'Europe. Mais les syndicats et les mouvements étudiants se montrent plus que jamais déterminés à barrer la route à cette disposition.

Ils ont annoncé jeudi soir une nouvelle journée nationale de manifestations le 18 mars. Étudiants et lycéens ont aussi appelé à une journée d'action le 16 mars, à laquelle certains syndicats appellent à se joindre.

Outre la Sorbonne, des mouvements — grèves, blocages — touchaient hier une quarantaine d'autres universités, selon un décompte de l'AFP.

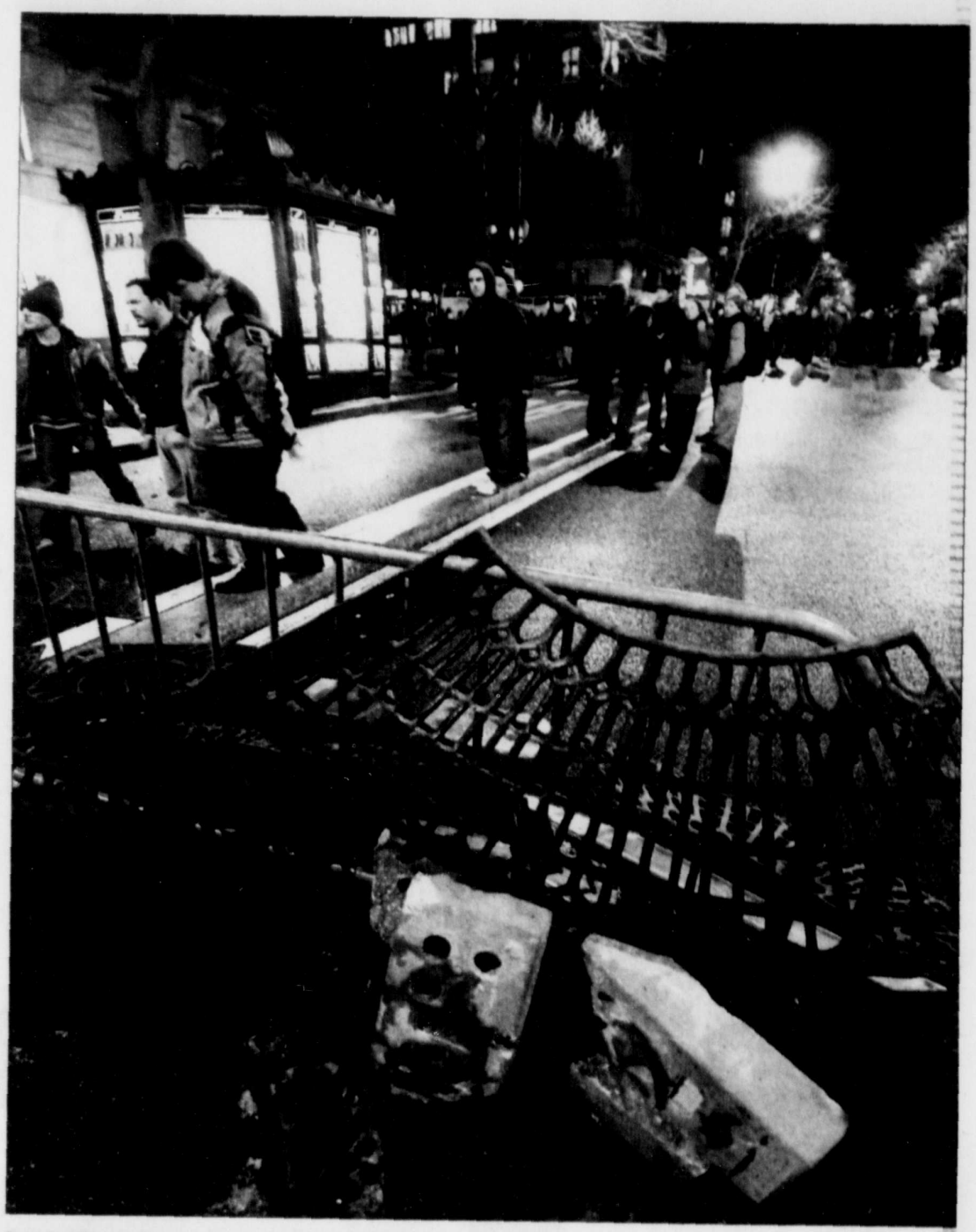
Le ministre de l'Éducation Gilles de Robien a déclaré que les manifestations dans les universités étaient « peu démocratiques et pouvaient être dangereuses. Il a affirmé qu'une partie des jeunes était manipulée par des partis politiques ».

L'enjeu pour les étudiants et les syndicats est d'éviter un essoufflement sur lequel compte le gouvernement. Ils veulent tirer profit du succès des manifestations de mardi, qui ont mobilisé entre 400 000 et 1 million de personnes, alors que les sondages montrent qu'une majorité de Français sont hostiles à ce contrat.

Le chef du Parti socialiste (PS) François Hollande a averti le gouvernement que le conflit serait « long et lourd » s'il n'engageait pas des négociations. Mais Dominique de Villepin a déjà affirmé qu'il ne céderait pas, et que le CPE s'appliquerait dans les prochaines semaines. Il a toutefois proposé des « aménagements » au contrat, ce que rejettent les syndicats et les jeunes.

Une reculade sonnerait le glas des ambitions de M. de Villepin, présenté comme le dauphin du chef de l'État Jacques Chirac pour le scrutin de 2007. Mais M. de Villepin doit tenir compte des doutes qui commencent à s'immiscer au cœur de son propre camp. Des députés de la majorité redoutent les conséquences de ce mouvement sur les prochaines élections.

Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, un rival de Dominique de Villepin dans la perspective de 2007, a apporté son soutien au chef du gouvernement. « Le CPE a été voté, il faut qu'il s'applique : c'est un parcours d'embauche et dans le cadre de ce parcours d'embauche, le premier ministre a indiqué qu'il y avait une marge pour la négociation et la discussion », a-t-il souligné.



AFP

Les étudiants s'insurgent contre une nouvelle loi du travail qui favorisera selon eux la précarité.

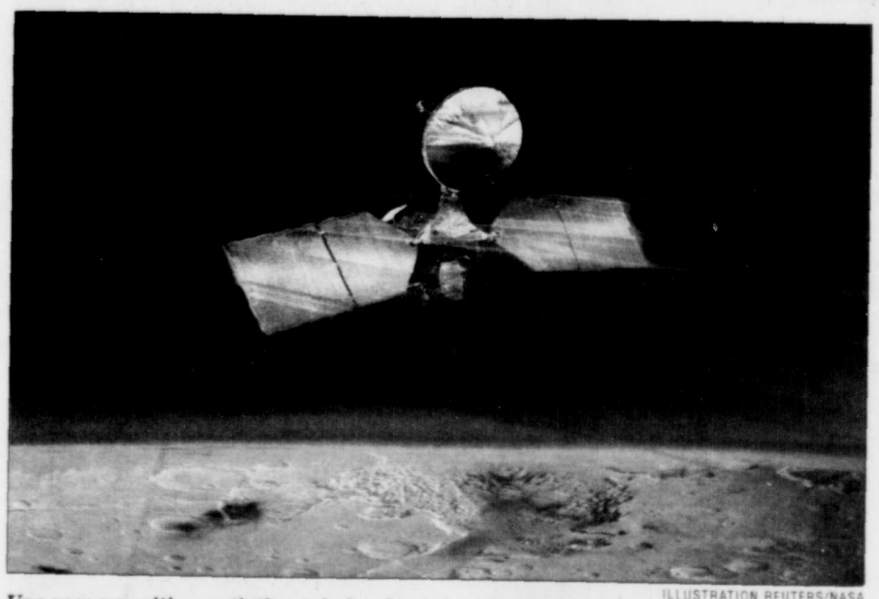


ILLUSTRATION REUTERS/NASA

Une recomposition artistique de la phase à venir de freinage atmosphérique de la sonde « Mars Reconnaissance Orbiter »

La sonde « Orbiter » rejoint Mars

PASADENA (AP et AFP) — Après une odyssée de sept ans et de 499 millions de kilomètres, la sonde spatiale américaine *Mars Reconnaissance Orbiter* est entrée avec succès hier dans l'orbite de Mars pour entamer sa mission d'observation de la planète rouge, la plus détaillée jamais réalisée, a annoncé la NASA.

À 21 h 24 (GMT), la sonde a allumé ses moteurs pendant 27 minutes pour freiner sa progression de 20 % à 17 699 km/h et permettre sa capture par la force d'attraction de Mars. Peu après, elle a disparu derrière Mars, perdant provisoirement tout contact radio avec la Terre, avant de réapparaître et de se signaler au centre de contrôle.

Au Jet Propulsion Laboratory de la NASA à Pasadena, en Californie, les responsables de la mission ont accueilli avec soulagement l'entrée de cet engin de deux tonnes dans l'orbite martienne. Les révolutions elliptiques autour de Mars le feront s'approcher à 402 kilomètres de la surface de l'astre.

SOULAGEMENT

« Je me sens beaucoup mieux, a commenté Jim Graf, le chef du projet. L'image était parfaite. Nous ne pouvions pas avoir programmé cette mission mieux que cela », a-t-il ajouté, soulignant que la sonde était réapparue de l'autre côté de Mars exactement au moment prévu à une seconde près.

Toute la mission s'est effectivement déroulée sans aucun incident. À la fin du mois, les ingénieurs de la NASA engageront les opérations de freinage atmosphérique qui rapprocheront la sonde de la planète rouge, la ramenant progressivement en orbite circulaire basse allant de 320 à 410 km au-dessus de la surface de Mars, dont elle fera le tour en deux heures. La sonde commencera alors véritablement sa mission d'observation de 25 mois.

Mars Reconnaissance Orbiter devait immédiatement entamer sa mission d'observation de quatre ans, d'un coût total de 720 millions $, destinée à détecter la présence d'eau sous toutes ses formes et à préparer de futures expéditions humaines.

Ces prix spéciaux sont en vigueur jusqu'au lundi 13 mars 2006, dans toutes nos succursales. Ouvert tous les jours de 9 h à 21 h.



Ces prix spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales aux dates mentionnées ci-dessus ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

L'Irak pressé de former un gouvernement

FRANCIS CURTA
Agence France-Presse

BAGDAD — Le président irakien, Jalal Talabani, a convoqué hier les 275 députés à une séance inaugurale du nouveau Parlement le 19 mars, alors que les groupes politiques sont pressés de toutes parts de former rapidement un gouvernement d'unité nationale.

Le président américain, George W. Bush, a de son côté reconnu la gravité de la situation sécuritaire dans le pays, où la violence s'est poursuivie, faisant 12 morts, dont un marine américain.

Dans un communiqué, le Conseil présidentiel, composé du président et des deux vice-présidents, Ghazi Al-Yaouar (sunnite) et Adel Abdel Mehdi (chiite), a invité les députés à assister le 19 mars à l'ouverture de la première session du Parlement élu le 15 décembre, prélude à la formation d'un gouvernement.

« Si l'Irak ne se dote pas d'un gouvernement d'union nationale, le résultat sera très mauvais. Nous craignons même une guerre civile », a affirmé M. Talabani dans la soirée dans un entretien à la chaîne de télévision Al-Arabiya.

PRÉDICATEURS

Dans les mosquées également, les prédicateurs chiites et sunnites ont réclamé la formation rapide du cabinet, alors que le dirigeant kurde Massoud Barzani a invité les dirigeants politiques à se réunir dans le Kurdistan irakien pour accélérer le processus de formation du cabinet.

« La Marjaïa (plus haute autorité chiite) appelle les groupes politiques chiites, sunnites, kurdes, chrétiens et autres à former rapidement le gouvernement afin d'épargner au pays les dangers de l'instabilité », a pour sa part déclaré à Kerbala cheikh Abdel Mahdi Al-Karbalaï, un proche du grand ayatollah Ali Sistani.

M. Barzani a souligné que « l'intérêt suprême (de l'Irak) et nos responsabilités nationales nous incitent à surmonter les difficultés. Je vous propose de vous réunir dans le Kurdistan pour établir une plate-forme commune en vue de former rapidement un gouvernement ».

« Les discussions qui ont lieu à ce sujet à Bagdad sont dans l'impasse. Nous vous invitons à répondre positivement à cette invitation pour que nous puissions ensemble sortir le pays de sa crise », a poursuivi le président de la région autonome du Kurdistan irakien.

Dans un entretien au magazine américain *Time* publié hier, l'ambassadeur américain à Bagdad, Zalmay Khalilzad, a suggéré de réunir en conclave tous les groupes politiques pour qu'ils établissent une plate-forme politique commune.

Ultimatum de deux semaines à Téhéran sur le nucléaire?

MICHAEL ADLER
Agence France-Presse

Le régime islamique invité à cesser d'enrichir l'uranium

VIENNE — Les Européens et les Américains proposent que le Conseil de sécurité de l'ONU donne deux semaines à l'Iran pour arrêter ses activités nucléaires suspectes, selon un projet de texte dont l'AFP a eu connaissance hier, alors que les cinq membres permanents de ce même conseil se réunissaient pour débattre de la question.

Selon ce projet, le Conseil de sécurité devrait « demander à l'Iran de rétablir sans délai une suspension prolongée et vérifiable de toutes les activités liées à l'enrichissement et au retraitement » de l'uranium et prier le chef de l'AIEA de « faire rapport au Conseil dans les 14 jours sur l'application par l'Iran des mesures exigées ».

Le conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a transmis cette semaine à New York le rapport du directeur de l'AIEA Mohamed El-Baradei, qui constate notamment que l'Iran refuse d'arrêter ses activités d'enrichissement d'uranium, reprises à faible échelle en février.

Le projet de déclaration du président du Conseil, intitulé *Éléments pour une action du Conseil de sécurité sur le programme nucléaire iranien*, a été rédigé par les États de l'Union européenne au Conseil. Il commence par cette phrase : « Une action du Conseil de sécurité est nécessaire pour renforcer l'autorité de l'AIEA. »

Le dossier doit être examiné la semaine prochaine par le Conseil de sécurité.

La réunion d'hier à New York entre les cinq membres permanents, devait permettre aux États-Unis, à la France et à la Grande-Bretagne d'être informées sur les réactions de la Chine et de la Russie à leur projet de déclaration.

« Nous voulons que le Conseil réagisse rapidement, en consultations étroites avec nos partenaires pour préserver un consensus international fort », a-t-il dit à l'AFP.

Après avoir constaté en septembre que l'Iran n'était « pas en conformité » avec ses obligations de non-prolifération, l'AIEA avait déjà « fait rapport » le 4 février au Conseil de sécurité.

Dans cette résolution — où les grandes puissances étaient pour une fois unies, — l'exécutif de l'AIEA avait déjà donné un mois à l'Iran pour répondre à ses demandes : arrêt des recherches sur l'enrichissement et pleine coopération avec les inspecteurs de l'AIEA afin d'expliquer une série de questions non résolues. Il avait alors demandé qu'il n'y ait pas de mesures prises à New York jusqu'à la réunion du 6 mars et au rapport de M. El-Baradei.

Mais Téhéran refuse de renoncer à ce qu'il considère comme son droit au cycle du combustible nucléaire à des fins d'énergie pacifique et a répondu par des menaces à la saisine de l'instance suprême des Nations unies.

Selon le projet de déclaration, le Conseil doit aussi « exprimer sa grave préoccupation » sur le fait que Téhéran soit en possession de documents pour mouler de l'uranium, ce qui n'aurait « d'application que militaire » (selon l'AIEA).

Il reprend les formulations du rapport de M. El-Baradei, selon lequel « l'Agence n'est pas en mesure de conclure qu'il n'y a pas de matières ou d'activités nucléaires non déclarées et qu'une période prolongée s'impose pour que l'Iran rétablisse la confiance ».

Ces mesures de confiance concernent, d'après le projet de texte, la fin de la conversion de minerai d'uranium en gaz et de l'introduction de ce gaz dans des centrifugeuses pour enrichir l'uranium.

Une fois enrichi, ce matériau peut servir à des fins pacifiques ou à produire la bombe.

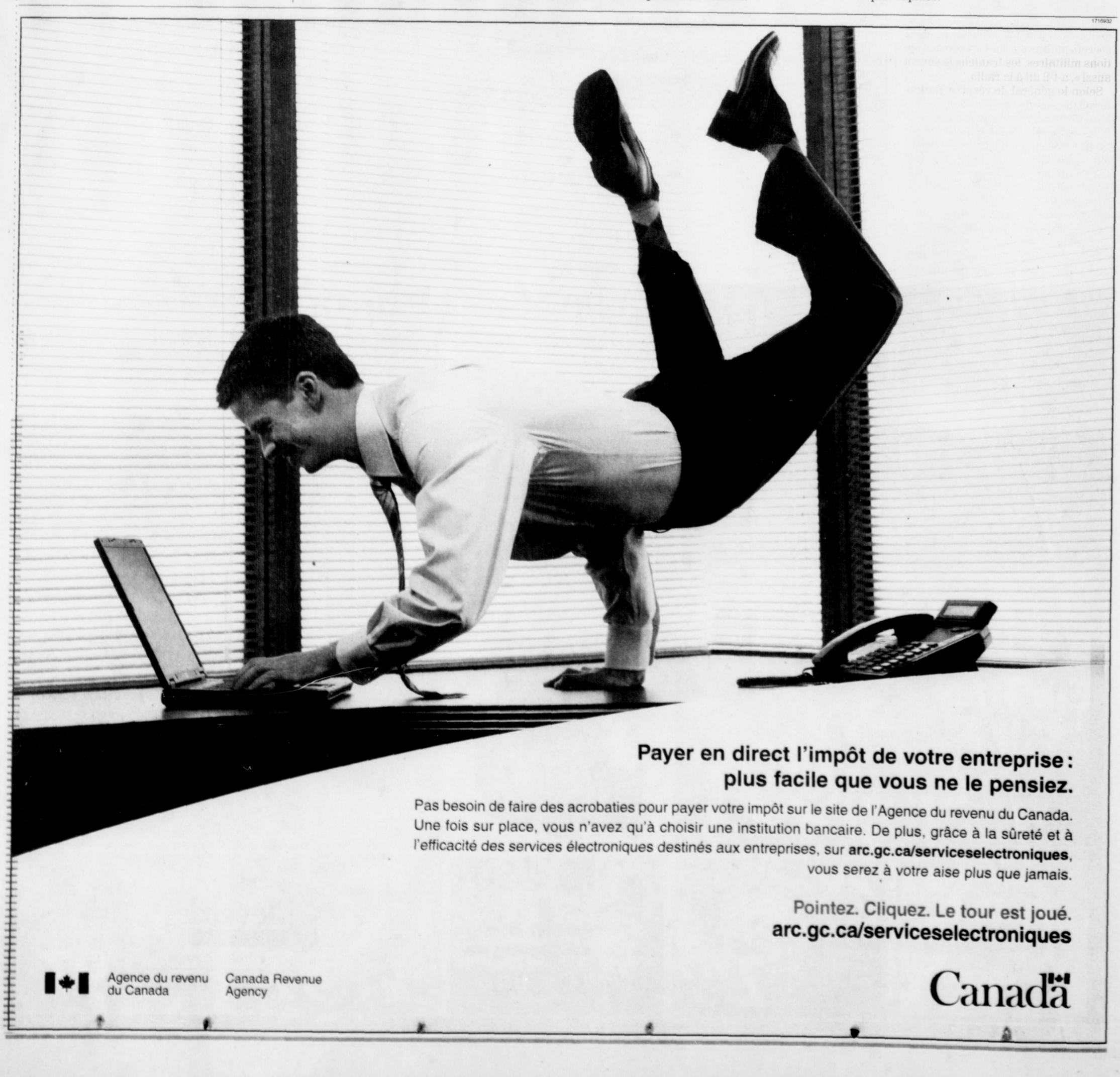
Autres demandes : que l'Iran cesse la construction à Arak d'un réacteur à eau lourde, pouvant produire du plutonium, et qu'il ratifie le protocole additionnel au Traité de non-prolifération (TNP) qui permet des inspections plus poussées et plus rapides.



REUTERS

L'heure était à la mobilisation populaire hier à Téhéran lors de la prière du vendredi.

1716932



Payer en direct l'impôt de votre entreprise : plus facile que vous ne le pensiez.

Pas besoin de faire des acrobaties pour payer votre impôt sur le site de l'Agence du revenu du Canada. Une fois sur place, vous n'avez qu'à choisir une institution bancaire. De plus, grâce à la sûreté et à l'efficacité des services électroniques destinés aux entreprises, sur **arc.gc.ca/serviceselectroniques**, vous serez à votre aise plus que jamais.

Pointez. Cliquez. Le tour est joué.
arc.gc.ca/serviceselectroniques

Agence du revenu du Canada | Canada Revenue Agency

Canada

Israël reste ferme, mais ne brandit pas l'option militaire

JACQUES PINTO
Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Israël, par la voix de son premier ministre par intérim Ehoud Olmert, affiche sa détermination à empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire, mais se montre réticent à brandir ouvertement l'option militaire contre Téhéran.

« Il y a beaucoup de choses qu'on ne peut dire à haute voix », a souligné M. Olmert hier à la radio publique israélienne, illustrant l'embarras profond causé en Israël par les propos cette semaine de l'ancien chef d'état-major israélien, le général Moshe Yaalon, selon lequel l'État hébreu disposait d'une option militaire pour contrer le programme nucléaire iranien.

Une attaque contre l'Iran pourrait avoir un « impact réel » et permettre de retarder l'achèvement du programme nucléaire iranien de plusieurs années, a déclaré le général Yaalon, lors d'une intervention devant le Hudson Institute à Washington.

« Nous avons à faire avec un antisémite dément qui menace l'existence du peuple d'Israël, et Israël ne permettra pas qu'il y ait une menace atomique iranienne sur son existence. Un point c'est tout », a-t-il déclaré, par ailleurs, au *Maariv*.

M. Olmert faisait référence aux menaces répétées du président iranien Mahmoud Ahmadinejad, de « rayer Israël de la carte ».

M. Olmert avait appelé dimanche la communauté internationale à prendre « toutes les mesures nécessaires » pour empêcher l'Iran de développer l'arme nucléaire, en rappelant les déclarations du président iranien.

Le général Yaalon a fait preuve d'une totale irresponsabilité au niveau national, ont commenté hier les grands quotidiens israéliens, faisant état de la colère de hauts responsables politiques et militaires.

Le général Amnon Lipkin Shahak, ex-chef d'état-major, a toutefois pris la défense de Yaalon. « Je ne pense pas qu'il y ait lieu de parler de violation de secrets militaires. Qu'il existe des options militaires, les Iraniens le savent aussi », a-t-il dit à la radio.

Selon le général de réserve Yaalon, Israël dispose des moyens de brouiller les défenses antiaériennes de l'Iran et il lui est possible de lancer des attaques aériennes et d'autres « types d'attaques ».

M. Yaalon a par ailleurs estimé que l'Iran disposerait du savoir-faire nécessaire pour construire des bombes atomiques d'ici 6 à 18 mois et devrait être en mesure d'en produire d'ici trois à cinq ans.

Selon lui, les Iraniens ne manqueront pas de répliquer à une attaque israélienne avec leurs missiles Shahab-3 ainsi qu'avec des tirs de roquettes de type Katioucha que Téhéran a fournies à la milice chiite libanaise du Hezbollah.

Mais il a ajouté que les missiles antimissiles israéliens de type Hetz devraient permettre d'intercepter les missiles que pourrait lancer l'Iran contre Israël.



REUTERS

Le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a menacé de « rayer Israël de la carte ».

L'Iran re reculera pas !

FARHAD POULADI
Agence France-Presse

TÉHÉRAN — Les dirigeants ultraconservateurs de l'Iran ne reculeront pas sur le programme nucléaire de leur pays, même si cela doit déboucher à terme sur des sanctions ou des frappes américaines, ont estimé un responsable et des analystes iraniens.

Comptant sur un soutien populaire, stimulé par les prix élevés du pétrole et estimant l'Amérique affaiblie par son enlisement en Irak, le régime se juge en position de force.

Le régime islamique se juge en position de force

« Nous aimerions que la diplomatie l'emporte, mais les Américains veulent nous humilier, ils veulent que nous renoncions à nos droits légitimes, sinon ils nous attaqueront », a déclaré à l'AFP un responsable du régime, sous le couvert de l'anonymat.

ATTAQUE ATTENDUE

L'Iran n'entendant pas céder aux pressions pour revenir sur ses ambitions nucléaires, « nous nous attendons à ce que toute l'histoire se termine par une attaque américaine contre l'Iran, et nous y sommes préparés », a-t-il ajouté.

Le Conseil de sécurité des Nations unies doit envisager les suites à donner au refus de l'Iran de suspendre ses activités nucléaires sensibles et de coopérer plus largement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Au-delà d'un simple avertissement se profilent d'éventuelles sanctions, comme en ont averti mercredi les autorités américaines. Mais Téhéran défend fermement son « droit » à l'enrichissement d'uranium sur une petite échelle, dans un but de recherche.

Les Occidentaux le lui refusent, car ils soupçonnent la République islamique de chercher ainsi à se doter de l'arme nucléaire.

« L'Iran résistera aux États-Unis », affirme Mohammed Sadeq Al-Husseini, un analyste du Proche-Orient considéré comme modéré politiquement.

« Les responsables iraniens comptent sur le soutien du peuple. Ils ont pensé à la possibilité d'une guerre, mais (...) les États-Unis sont plus faibles aujourd'hui qu'ils ne l'étaient avant d'aller en Irak. »

Pour Gholamreza Ghalandarian, directeur du quotidien conservateur *Qods*, même si l'Iran « veut continuer à négocier (...) nous ne permettrons pas à nos droits d'être ignorés ».

« La question nucléaire est en fait un sujet entre l'Iran et les États-Unis. Le dernier plan en date des Américains pour le Proche-Orient est en fait un moyen pour eux d'établir leur domination sur la région », assure-t-il.

« Si la situation change et que nous sommes confrontés à plus de restrictions, nous n'aurions pas de raison de ne pas utiliser nos moyens de pression », explique-t-il.

ISLAMISME

Outre son statut de deuxième producteur de pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'Iran entretient des liens avec des groupes islamistes dans les pays de la région, qu'il s'agisse de l'organisation Badr en Irak, du Hezbollah au Liban ou du Hamas dans les territoires palestiniens. « Si cela arrive, ce ne sera pas au bénéfice des États-Unis et de la région », dit M. Ghalandarian.

Jeudi, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a présenté le conflit autour du nucléaire iranien comme le dernier épisode de la confrontation opposant, selon lui, l'Iran aux É.-U. depuis la révolution de 1979.

« Les autorités américaines utilisent la question nucléaire comme un prétexte (...) pour affronter le régime islamique », a déclaré la plus haute autorité de l'État.

Selon le responsable anonyme du régime, l'Iran s'est préparé à ce combat ultime : « Si nous l'avions voulu nous aurions pu créer beaucoup de problèmes aux États-Unis dans la région, dans tous les pays où ils se trouvent, comme l'Irak ou l'Afghanistan. »

Et d'avertir que si les Américains « attaquent, nous frapperons leurs intérêts partout, dans la région et au-delà. Nos forces sont prêtes. Nous les ferons descendre de leur rang de superpuissance ».

1716678
VISITE LIBRE
DIMANCHE, 12 MARS (10 h à 17 h)
Les Appartements du Château de Bordeaux
Membre du Groupe Melior
OCCUPATION JUILLET 2006
APPARTEMENTS POUR AÎNÉS AUTONOMES
Venez voir nos différents modèles d'appartements !
Contactez : Johanne Barbeau
(418) 527-0007
2142, chemin Saint-Louis, Sillery
www.groupemelior.com
Groupe Melior Group
Un partenaire Chartwell FPI
A Chartwell REIT partner
Un style de vie bien mérité

1711224
© Tourisme Montréal, Stéphan Poulin
QUOI DE MIEUX QU'UNE ESCAPADE AU CŒUR DE MONTRÉAL !
Que vous aimiez les spectacles, les musées, les boutiques, les restos, les sports d'hiver, tels le patin et le ski de randonnée... offrez-vous une foule d'activités culturelles et sportives à un prix exclusif aux résidants du Québec.
159 $*
Fairmont LE REINE ELIZABETH MONTRÉAL
Composez le 1 800 266 1907
Demandez le tarif exclusif offert aux résidants du Québec.
*Par nuit dans une chambre Fairmont, en occupation simple ou double, taxes en sus. Valide du vendredi au dimanche inclusivement jusqu'au 30 avril 2006, selon disponibilité. Les enfants de moins de 18 ans peuvent séjourner gratuitement dans la chambre des parents. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Non valide pour les groupes. Une pièce d'identité sera exigée à la réception.

1716769
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION
LEXUS
CERTAINS TRAJETS SE MESURENT EN MINUTES. D'AUTRES EN MOMENTS EXALTANTS.
Le VUS de prestige le plus populaire de sa catégorie.
Aussi disponible en version hybride.
FINANCEMENT À 3,9%
RX 330
• Traction intégrale (AWD)
• Boîte automatique 6 rapports à commande multimode séquentielle
• Suspension à calibrage sport à double bras triangulaire à l'avant et tiges multiples à l'arrière
• Système audio haut de gamme à 13 haut-parleurs et entrée MP3
• 10 coussins gonflables multi-configuration
Et tellement plus encore...
IS 250
Aussi offerte en version RWD à partir de
36 300$
Boulevard LEXUS TOYOTA
www.boulevard.lexus.ca
120, Marais, Québec 683-6565

ISRAËL

Le « beau risque » d'Ehoud Olmert

Le dauphin d'Ariel Sharon se pose comme le nouveau chantre du retrait unilatéral

DIDIER FRANÇOIS
© Libération

■ JÉRUSALEM — Ehoud Olmert se livre. « D'ici quatre ans, je crois qu'Israël se sera séparé de la vaste majorité de la population palestinienne en se dotant de nouvelles frontières permanentes », a-t-il réaffirmé dans un entretien au quotidien *Haaretz* publié hier. Et le premier ministre intérimaire de lever un coin du voile sur ses projets de désengagement partiel de la Cisjordanie en cas de victoire aux élections générales du 28 mars.

La veille, déjà, il avait confié au *Jérusalem Post* sa volonté de poursuivre le retrait unilatéral des colonies isolées en territoires occupés et d'annexer les grands blocs de colonies. Il promet également de relier l'immense implantation de Maalé Adoumim à la partie juive de Jérusalem en bâtissant 3500 logements supplémentaires.

Ces indiscrétions pesées, que le contexte oblige à prendre avec prudence, pourraient ranimer le débat politique. Car la campagne électorale israélienne peine à décoller. À trois semaines d'un scrutin législatif capital, les militants boudent les grands carrefours qui sont d'ordinaire l'arène des joutes citoyennes du pays. Les affiches se font rares, il manque de verve et l'atmosphère s'en ressent, assombrie par l'absence d'Ariel Sharon.

Le premier ministre voulait ces élections. Kadima, un nouveau parti centriste, fut fondé pour l'occasion, taillé à sa mesure. Mais le vieux soldat est tombé, terrassé au début de l'année par une grave attaque cérébrale. Dauphin désigné, Ehoud Olmert se voit contraint de relever le défi. Il manque toutefois à l'ancien maire de Jérusalem la stature de son chef. Et la cote de l'héritier s'érode dans les sondages.

Le recul de Kadima reste très raisonnable. Une perte estimée à cinq sièges donnerait 37 députés sur 120 au parti centriste, le double de ses principaux rivaux. Les travaillistes, menés par le dirigeant syndical Amir Peretz, sont crédités de 19 élus, contre 17 pour le Likoud, la droite nationaliste conduite par Benyamin Netanyahou, dit « Bibi ». Ehoud Olmert paraît donc à peu près certain d'être appelé à former le prochain gouvernement de coalition autour de son parti.

« Kadima va l'emporter, prédit le professeur Itzhak Katz, directeur d'un institut de sondage, même sans Sharon. Les électeurs qui l'ont suivi dans l'aventure auront du mal à retourner vers leurs partis d'origine, Likoud ou travailliste. En général, ils détestent Bibi et pensent qu'Amir Peretz n'a pas l'étoffe pour diriger le pays. De fait, le lent déclin de Kadima ne profite ni à l'un, ni à l'autre. L'électorat flottant augmente sans cesse et représente près de 25 sièges. »

Un cinquième de l'électorat en vadrouille, c'est du jamais vu dans un pays où les partis politiques ont longtemps structuré le quotidien.

D'autant que le choix ne manque pas. Pas moins de 31 listes représentent l'extrême diversité de la société israélienne.

Les religieux de toutes obédiences et de toutes communautés présentent leurs candidats. Les orthodoxes séfarades du Shas sont crédités de 10 députés. Les sionistes religieux, proches des colons et très à droite, visent 10 mandats. À l'extrême gauche, Meretz espère sauver quatre sièges, talonné par la Feuille verte, nouveau mouvement qui prône la dépénalisation du cannabis et les mariages homosexuels. Les divers partis arabes d'Israël, dont un parti islamique, s'affrontent pour conquérir une dizaine de sièges, tandis que les immigrants d'Union soviétique — presque 20 % de la population — sont très sérieusement courtisés par les grosses formations, qui ont traduit en russe leur propagande pour arracher les voix du vote ethnique représenté par Notre maison Israël, d'Avigdor Lieberman. Les projections récentes lui donnent 10 sièges, gagnés pour l'essentiel aux dépens de Kadima.



REUTERS

Le premier ministre israélien intérimaire, Ehoud Olmert, croit que d'ici quatre ans, Israël se sera séparé de la population palestinienne en se dotant de nouvelles frontières permanentes.

PLAN DE BATAILLE

L'électorat russe se sent orphelin d'Ariel Sharon. Prêts à voter au centre parce qu'ils faisaient confiance au vieux chef de guerre, les russophones connaissent à peine Olmert et moins encore le parti qu'il dirige désormais.

Leur basculement rapide vers un vote communautaire inquiète les conseillers du premier ministre par intérim, qui craignent un début d'hémorragie fatale. « Nous avons fait une étude sur les indécis qui veulent plus d'information du Kadima pour prendre leur décision. Ils veulent être sûrs que Kadima mettra en œuvre les projets de Sharon », affirme Eyal Arad, grand communicant du parti, qui dévoile son plan de bataille : « Nous allons expliquer clairement qu'Israël est un État juif qui doit garder sa majorité juive. S'il faut rendre une partie de la terre d'Israël afin de garantir l'existence de l'État d'Israël comme une démocratie juive, alors cela vaut le coup de le faire. »

1715732

— L'ÉVÉNEMENT SPORT —
d'Infiniti



Taux de financement à l'achat à partir de 2,9 % sur tous les modèles

Louez la berline G35 à partir de 399 $ par mois

à un taux de financement de 3,9 %

Jusqu'au 31 mars

Glissez-vous derrière le volant d'une Infiniti et accrochez-vous! Mettez à l'épreuve les 280 fougueux chevaux de la G35 Coupé ou de la berline sport. Vous voulez encore plus de puissance? Allez-y pour le nouvel ensemble sport avec boîte manuelle à 6 rapports et ses incroyables 298 chevaux ou montez à bord de l'avant-gardiste et luxueusement équipé FX à traction intégrale, le VUS de luxe avec un cœur de sportive. Et quand M inspire performance, la remarquable berline M répond à la lettre. Tous ces modèles aux designs performants sont offerts à des prix tout aussi performants. Rendez-vous chez votre concessionnaire Infiniti dès aujourd'hui. Infiniti.ca

INFINITI.

Infiniti Québec
5250, rue John Molson
Québec (Québec)
(418) 658-3535

Offre de location pour les modèles neufs 2006 des berlines G35 (G47G76 AA00) / G35x (G4XG76 AA00) : mensualités de 399 $ sur 39 mois à un taux de location de 3,9 %. Comptant de 6995 $/8400 $, frais d'enregistrement RDPRM de 77 $, frais de transport et de pré-livraison de 1564 $ et première mensualité requis à la livraison. **Aucun dépôt de sécurité.** Location basée sur une allocation annuelle de 24 000 km et le kilométrage additionnel à 0,15 $ du km **(0,10 $ du km si une entente est conclue au début de la location). Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles.** Total des frais de location : 24 120 $/25 625 $. Taxes, immatriculation, assurance, obligation sur pneus neufs et frais d'enregistrement RDPRM en sus. Exemple représentatif de financement : 40 000 $ à 2,9 % par an sur 36 mois équivalent à 1161,49 $ par mois. Frais de financement de 41 813,51 $. Taxes, immatriculation, assurance, obligation sur pneus neufs et frais d'enregistrement RDPRM (77 $), frais de transport et pré-livraison en sus. Financement à l'achat de 2,9 % offert sur toute la gamme 2006 d'Infiniti. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. L'offre est disponible uniquement auprès des Services financiers Infiniti pour un temps limité, sujet à l'approbation de crédit, ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis. PDSF des modèles illustrées : M45 Sport (J45V76 AA00) / FX45 (F65V76 AA00) 72 800 $ / 62 400 $. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails.

Une « déclaration de guerre » pour le Hamas

DAMAS (AFP) — Le chef du mouvement islamiste palestinien Hamas, Khaled Mechaal, a qualifié de « déclaration de guerre » le plan du premier ministre israélien par intérim Ehoud Olmert, qui veut fixer unilatéralement les frontières définitives d'Israël d'ici à 2010.

« Il s'agit d'un désengagement unilatéral sur la base des intérêts sécuritaires d'Israël et non des exigences de la paix », a-t-il commenté.

Ehoud Olmert prévoit « un retrait des zones à forte densité palestinienne », puis « Israël décidera unilatéralement des frontières, ce qui, clairement, n'est pas un plan de paix mais une déclaration de guerre », a-t-il souligné.

Le premier ministre israélien par intérim a indiqué cette semaine que s'il remporte les législatives du 28 mars, il ferait en sorte que « dans les quatre ans (...), des frontières permanentes permettent à Israël de se séparer de la majorité de la population palestinienne et de préserver une majorité juive importante et stable ».

Khaled Mechaal a réaffirmé que la « Feuille de route n'existe plus » et que « l'unique initiative d'Israël est son plan de désengagement unilatéral déjà béni par l'administration américaine ». « La communauté internationale fait pression sur le Hamas pour qu'il accepte la Feuille de route, ignorée par l'administration américaine et rejetée par Sharon. Pourquoi nous demande-t-on d'accepter un plan qui n'existe plus ? »

Mechaal souligne par ailleurs que « la manière de traiter le Hamas doit changer ». « Nous ne sommes plus un mouvement. Nous représentons la légalité palestinienne (acquise) à travers un processus démocratique », dit-il.

Le chef du Hamas, qui réside habituellement à Damas, déjà victime d'une tentative d'assassinat du Mossad en 1997, affirme être en « danger de mort ». « Les menaces d'attentats contre moi sont persistantes », affirme-t-il.

Un autre délai de deux semaines

■ GAZA — Le premier ministre palestinien désigné Ismaïl Haniyeh a annoncé hier que le Hamas aurait besoin de 15 jours supplémentaires pour former le gouvernement. Ismaïl Haniyeh s'exprimait à l'issue d'une rencontre avec le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, qui lui avait remis le 21 février une lettre lui donnant trois semaines pour former un gouvernement. Ils ont convenu de prolonger ce délai jusqu'à la fin mars. Le Hamas, qui prône la destruction de l'État d'Israël, a jusqu'ici refusé les appels à modérer sa position. Haniyeh a expliqué que le Hamas entendait mener à bien sa « vision ». « Si Dieu le veut, ce sera une vision qui constitue un dénominateur commun et une plate-forme pour la compréhension entre le président et nous » *AP*



REUTERS

Dure journée hier pour Silvio Berlusconi. Il s'est vu inculper pour corruption puis a subi la démission d'un second ministre en moins d'un mois, cette fois pour une affaire d'espionnage.

Berlusconi en eaux troubles

Le PM italien encore inculpé à un mois des législatives

ROME (AFP) — Le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi a vécu un vendredi noir à un mois des législatives, avec son inculpation pour corruption et la perte en moins de trois semaines d'un second ministre impliqué dans une affaire d'espionnage politique.

Ces deux annonces interviennent alors que la coalition de centre-droite de M. Berlusconi affronte une campagne électorale difficile, où les sondages la donnent en retard sur la coalition de centre-gauche de Romano Prodi.

En milieu de journée, le parquet de Milan (nord) a demandé le renvoi en justice de M. Berlusconi et de l'avocat britannique David Mills pour « corruption en actes judiciaires », une requête qui équivaut à une inculpation en Italie et constitue la dernière étape avant la fixation d'un éventuel procès par un autre juge.

Le parquet a estimé avoir suffisamment d'éléments pour démontrer qu'un virement de 600 000 $ effectué en 1997 par la Fininvest, la société de portefeuille de la famille Berlusconi, sur un compte bancaire ouvert au nom de David Mills, a servi à soudoyer l'avocat pour qu'il livre de faux témoignages dans deux procès intentés à la fin des années 90 à Silvio Berlusconi.

« Encore une fois, et juste à la veille des élections, certains magistrats renoncent volontairement à la recherche de la vérité pour poursuivre des buts politiques », a réagi Sandro Bondi, coordonnateur national du parti Forza Italia de M. Berlusconi, qui accuse depuis des années les juges de lui nuire.

L'inculpation est née d'une autre procédure judiciaire, toujours en cours, et dans laquelle il est soupçonné de fraude fiscale dans le rachat de droits cinématographiques par son groupe audiovisuel Mediaset.

Cette affaire a rebondi en Grande-Bretagne, où David Mills est aussi l'époux de Tessa Jowell, ministre de la Culture, des Médias et des Sports du gouvernement de Tony Blair. Le couple a annoncé récemment sa séparation.

ESPIONNAGE

Après son inculpation, Silvio Berlusconi a dû affronter hier après-midi un autre coup dur, avec la démission de son ministre de la Santé, mis en cause dans une affaire d'espionnage.

Francesco Storace, haut dirigeant d'Alliance nationale (AN, droite conservatrice), a présenté sa démission deux jours après l'affirmation par plusieurs médias italiens que son entourage avait tenté d'espionner Alessandra Mussolini et Piero Marazzo, ses adversaires aux élections pour la présidence de la région de Rome (Latium) en avril 2005.

« Le simple soupçon que j'aie pu orchestrer une manœuvre politique contre les adversaires politiques me fait mal et m'indigne. Je ressens le droit de savoir la vérité dans les délais les plus brefs, parce que rien n'est plus important que mon honneur personnel et politique », s'est expliqué le ministre de la Santé.

M. Storace a également invoqué « le devoir de ne pas exposer ma famille politique et mon gouvernement » aux attaques de la coalition de centre-gauche.

Cette défection d'un ministre est la deuxième que doit subir Berlusconi après la démission le 18 février du ministre des Réformes Roberto Calderoli.

M. Calderoli, un des dirigeants de la Ligue du Nord, parti populiste et xénophobe, s'était distingué par des propos racistes et des critiques contre l'islam et avait choqué en arborant un T-shirt avec une des caricatures controversées du prophète Mahomet.

« Mieux vaut être fasciste que pédé »

Alessandra Mussolini fait un passage remarqué à la télévision

ROME (AFP) — Alessandra Mussolini, petite-fille du Duce et l'un des chefs de file de l'extrême droite italienne, s'est vantée d'être « fasciste », ajoutant que cela valait mieux que d'être « pédé », lors d'une émission télévisée diffusée jeudi soir.



Alessandra Mussolini

Répliquant au cours d'un débat très animé à l'un de ses adversaires politiques qui l'accusait d'être fasciste, Alessandra Mussolini, membre de la coalition formée par le chef du gouvernement Silvio Berlusconi pour les élections législatives d'avril, a lancé : « Et je m'en vante ! »

CANDIDATE TRANSSEXUELLE

La petite-fille du dictateur italien Benito Mussolini, de plus en plus irritée par les attaques de ses adversaires, s'en est prise à la candidate transsexuelle du Parti de refondation communiste (PRC) Vladimir Luxuria, invitée sur le plateau de l'émission.

« Il s'habille comme une femme et pense pouvoir dire ce que bon lui semble. Mieux vaux être fasciste que pédé », a-t-elle déclaré, jetant un froid dans l'auditoire.

Vladimir Luxuria, qui fait beaucoup parler d'elle en Italie, défend les droits des homosexuels et veut être la première transsexuelle à entrer à la Chambre des députés.

Elle a subi de nombreuses autres piques jeudi soir lors de l'émission télévisée *Porta a Porta* sur la chaîne publique Rai Uno, notamment de la part du ministre de la Justice Roberto Castelli, membre de la Ligue du Nord, qui lui a demandé s'il fallait lui dire « il ou elle ».

La Toscane hôte des premiers mondiaux de sudoku

ROME (AFP) — Au moins 22 pays participent aux premiers championnats du monde de sudoku qui se déroulent hier et aujourd'hui à Lucca (Lucques), près de Pise en Toscane, ont annoncé les organisateurs italiens de ce tournoi.

Les joueurs se sont affrontés hier par équipes de trois joueurs durant trois heures et 45 minutes découpées en épreuves rapides, épreuves longues et épreuves avec variantes. Les 16 meilleurs joueurs s'affrontent ensuite en finale aujourd'hui.

Le sudoku, un jeu de logique et de réflexion au nom japonais dont l'invention est attribuée au mathématicien suisse du XVIII[e] siècle Leonhard Euler, consiste à aligner des suites logiques de nombres de un à neuf dans un carré lui-même divisé en neuf carrés.

Il est devenu en très peu de temps un véritable phénomène de société dans de nombreux pays où des millions de joueurs s'adonnent chaque jour à ce passe-temps, notamment dans leur journal quotidien.

Les pays participants sont notamment l'Autriche, la Belgique, la Croatie, le Danemark, l'Estonie, les Philippines, la France, l'Allemagne, les États-Unis, le Japon, l'Inde, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, la République tchèque, la Serbie-Montenegro, la Slovaquie, la Suisse, la Turquie, la Hongrie et le Venezuela.

La Nouvelle-Zélande, dont la participation avait été annoncée, n'est finalement pas représentée.

1715008



1713933



ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Épauler Charlevoix



Pierre-Paul Noreau
PPNoreau@lesoleil.com

Le développement économique se fait souvent au prix d'une quiétude ou d'un paysage. Heureusement, notre sensibilité environnementale augmente constamment. Les promoteurs n'ont donc d'autre choix que de réduire les inconvénients. Daniel Gauthier, qui défend le projet de développement du Massif, est de ceux qui sont à l'avant-garde de l'approche écologique. La protection du cachet de Charlevoix est en fait au cœur de ses affaires. Il propose un concept unique, une carte de visite environnementale exceptionnelle pour le Québec. Les trois ordres de gouvernement doivent donc soutenir son initiative au meilleur de leurs capacités respectives, notamment en raison de sa valeur d'exemplarité et de son impact positif sur la vacillante santé économique de la région.

Bien sûr, les 75 millions $ qu'il réclame peuvent faire tiquer ceux qui estiment que les investisseurs qui empocheront d'éventuels profits sont ceux qui doivent supporter les risques. C'est une façon de voir qui se défend. Le fardeau fiscal imposé aux contribuables est tel en effet que nos élus n'ont d'autre choix que d'agir en bon père de famille avec les deniers publics.

> L'essentiel de l'argent public demandé sera investi dans des équipements destinés aussi à la communauté

En même temps, il faut convenir qu'il est très rare qu'un particulier réunisse 150 millions $ en investissements privés au soutien d'une idée, tout particulièrement quand l'approche est aussi audacieuse que la sienne. En réalité, Daniel Gauthier mise gros sur Charlevoix et n'a aucune garantie que les bénéfices seront à la hauteur de ses importants débours, qui dépassent déjà les 20 millions $.

Mais si son projet récréotouristique devait générer des profits, il est clair que toute la région trouverait son compte dans l'accueil de la riche clientèle que l'homme d'affaires veut attirer, hiver comme été. Lui-même favoriserait directement l'activité économique, avec un effectif qui pourrait atteindre les 600 emplois/année lorsque toutes ses installations seront en exploitation.

Sur le projet global de 230 millions $, le Charlevoisien d'adoption a donc évalué que le tiers devrait être financé par l'État. En réalité, c'est beaucoup et peu à la fois. La somme est très considérable parce que les gouvernements investissent rarement autant d'argent dans un seul dossier.

Mais l'engagement public apparaît beaucoup moins dramatique quand on considère que l'essentiel de ces 75 millions $ retournera à la communauté. Une portion de 50 millions $ servira en effet à remettre le chemin de fer Québec-La Malbaie à niveau, à installer des gares, des places publiques, des infrastructures municipales et à finaliser les équipements du Centre national d'entraînement de ski sur la montagne du Massif de Petite-Rivière-Saint-François. Aussi, même s'il devait vendre ou faire faillite, ses équipements resteraient entre les mains de ses concitoyens.

Le cofondateur du Cirque du Soleil aime Charlevoix au point d'y avoir installé sa petite famille. Il exhorte les gens de son milieu à en préserver le cachet, étant suffisamment clairvoyant pour comprendre que cette beauté est le gage de la qualité de vie et du développement de toute la région.

Sa proposition n'a donc rien à voir avec les Disneyworld ou Mont-Tremblant de ce monde. Il est au contraire convaincu que l'intégration la plus qu'harmonieuse possible avec la nature est la voie d'avenir. Ce n'est pas un hasard s'il veut recycler en hôtel la magnifique grange de la ferme Filbaie, pour l'instant abandonnée.

Comme tous les visionnaires, Daniel Gauthier dérange et inquiète par sa volonté de faire progresser sa région. Mais il est heureusement soucieux d'être transparent et de partager ses rêves avec les gens des communautés avoisinantes.

Son souci de convaincre témoigne de son respect pour ceux qui l'ont accueilli. C'est maintenant au tour des élus et des gouvernements de l'épauler concrètement dans ses démarches et d'agir avec célérité pour que le projet du Massif devienne la fierté et le moteur économique de Charlevoix.



POINT DE VUE

PARC DU MONT-ORFORD

Charest doit faire marche arrière

Jean-Guy Dépôt

L'auteur est président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)



Jean-Guy Dépôt

Le 10 avril 2003, Jean Charest, alors chef de l'opposition officielle, posait quatre conditions à tout projet de développement du mont Orford :

- le projet devra recevoir une large approbation sociale ;
- la démonstration devra être faite qu'un tel développement immobilier, en bordure de la montagne, est indispensable et nécessaire à la viabilité financière des activités de ski ;
- la démonstration devra être faite que l'échange de terrains est équitable ;
- des garanties environnementales devront être données quant aux impacts du développement projeté.

On doit admettre que ces conditions ne sont pas satisfaites dans le projet d'amputation du parc national du Mont-Orford présenté cette semaine par son propre gouvernement. Le reportage de Radio-Canada, diffusé jeudi soir, démontre que la station de ski du Mont-Orford est rentable.

Les autres conditions ne sont pas d'avantages satisfaites, puisqu'il n'y a jamais eu une large approbation sociale, comme le démontre la tempête médiatique actuelle. La démonstration n'a pas été faite que l'échange ou la vente de terrains est équitable, puisque le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs refuse de dévoiler les rapports d'évaluations foncières. Pourtant, M. Charest, dans sa lettre, mentionnait que « nous avons le devoir de nous assurer qu'il y ait un large débat et que la population puisse participer pleinement à ce débat et qu'elle ait accès à toute l'information ».

De plus, nous n'avons aucune garantie sur les impacts du développement projeté, d'autant plus qu'avec la proposition du ministre Claude Béchard de vendre toute la montagne à un promoteur immobilier, il n'est plus question du pied des pentes de ski, comme prévu à l'origine. Malheureusement, il n'y a jamais eu d'étude sur les impacts environnementaux, ainsi la quatrième condition n'a pas non plus été respectée.

On doit protéger l'intégrité territoriale du parc national du Mont-Orford, comme le disait si bien l'ex-ministre Thomas J. Mulcair, le 24 mars 2005, au moment du dévoilement du rapport du BAPE.

On doit faire respecter la Loi sur les parcs ! L'article 1 de cette loi définit un parc comme un lieu « dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ». Les terrains du parc national du Mont-Orford sont protégés en permanence depuis 1938. Selon l'article 5 de la même loi, « on ne peut ni vendre ni échanger les terrains faisant partie du parc ». Proposer de vendre ce terrain, c'est passer outre à la loi, le gouvernement Charest est dans l'illégalité et viole cette loi qui pourtant s'applique aux 23 parcs nationaux du Québec.

Permettre un projet d'étalement urbain dans un petit parc national n'est pas du développement durable. Ni la vente de forêt mature, contenant des érables, des pins rouges, des chênes rouges et des noyers cendrés de 70 à 100 ans.

CONSTRUCTION ILLÉGALE

Pourquoi permettre illégalement la construction de 1000 unités d'habitation et d'environ 3200 places de stationnement dans un parc national, alors que la Loi sur les parcs ne permet plus l'installation d'un centre de ski ou d'un terrain de golf dans un parc ? On permettrait ainsi une augmentation de ce qui est devenu une dérogation majeure au profit d'un développeur immobilier. Le maire Pierre Rodier a parfaitement raison de s'opposer à ce projet, car comment pourrait-il faire respecter une dérogation mineure ailleurs que sur le territoire de la municipalité du canton d'Orford ?

Cet immense chantier affecterait assurément le système hydrique du ruisseau Castle et provoquerait énormément d'érosion de même que l'apport d'une importante quantité de sédiments vers le lac Memphrémagog, réservoir d'eau potable de plus de la moitié des Estriens (160 000 personnes). Qui voudra généreusement céder dans le futur au gouvernement du Québec des terrains, par un don écologique ou autre, s'il n'a pas la certitude que ces aires dites protégées ne risquent pas d'être cédées ensuite à un promoteur immobilier ?

Au Québec, on a un important retard dans la préservation des aires protégées. Ce n'est pas en cédant illégalement des terrains situés dans le parc national du Mont-Orford qu'on démontrera concrètement notre volonté d'atteindre 8 % et idéalement 10 %, alors qu'on en est à environ 5 % actuellement.



ARCHIVES LE SOLEIL

L'auteur dénonce le fait qu'il n'existe aucune garantie sur les impacts du développement.

COMMENTAIRE

Pour une réflexion ouverte et posée

Alain Larouche

L'auteur est directeur général de Tourisme Cantons-de-l'Est, qui regroupe 550 entreprises et organismes touristiques de la région.



Alain Larouche

Depuis la création du parc national du Mont-Orford en 1938 comme parc de récréation, celui-ci est reconnu comme un fort « potentiel récréotouristique ». S'ensuivit, en 1977, son identification par le gouvernement du Québec comme « station touristique internationale » à développer (au même titre que Mont-Tremblant et le fjord du Saguenay). Finalement, en 1985, notre région le confirme unanimement comme « projet moteur et structurant, toutes catégories économiques confondues », lors du premier sommet économique du Conseil régional de développement.

Toutes ces affirmations de la vocation et du potentiel récréotouristique du parc national du Mont-Orford (et de la zone environnante) ont amené, de 1983 à 1990, les investisseurs privés ainsi que les différents ordres de gouvernement à implanter plus de 2000 chambres en hébergement commercial et à réaménager largement les espaces publics, du lac Memphrémagog jusqu'au parc. Dans le parc lui-même, on a depuis établi un camping, un centre d'art incluant une école de musique, une base de plein air, un centre de ski de randonnée et un parcours de cyclotourisme. En somme, des dizaines de millions en investissements.

Comme le potentiel annoncé ne s'est jamais vraiment réalisé et qu'un important ralentissement économique est survenu en 1990-1991, il y a eu une vague importante de faillites commerciales, amenant entre autres l'ancien gestionnaire du centre de ski à l'abandon des affaires en 1998-1999. En 2000, un nouveau promoteur s'entend avec le gouvernement de l'époque et on remet sous bail commercial le domaine skiable et le golf. Un projet de développement fut déposé puis analysé lors de deux audiences publiques (2002 et 2005) afin de valider et de modifier les propositions du promoteur. Lundi dernier, après une autre année de négociations entre le promoteur et le gouvernement, nous avons pris connaissance de la nouvelle proposition gouvernementale. Dans les faits, cette proposition signifie qu'il n'y a plus de projet accepté ou étudié puisque l'acquéreur éventuel, quel qu'il soit, aura à redéfinir un projet, dans un cadre juridique différent.

Tourisme Cantons-de-l'Est a toujours soutenu un développement de qualité, tenant compte de la beauté et de la sensibilité de son environnement naturel, valorisant des communautés villageoises pittoresques qui ont une forte conscience de leur histoire et de leur patrimoine et exprimant toujours la nécessité d'une rencontre authentique entre le visiteur et le visité. Depuis notre création, nous soutenons que tout projet, aussi attirant qu'il soit, ne devra pas déstructurer ni déstabiliser notre communauté.

Sur cette base, nous avons indiqué clairement nos positions depuis quatre ans : nous souhaitons que les équipements du centre de ski soient mis à niveau. Ils étaient désuets, usés, voire dangereux. Et nous avons aussi toujours dit que nous croyons cela possible dans le contexte environnemental sensible que nous avons.

Le domaine skiable qui pourrait être extrait du parc n'est pas un banal terrain, son acquisition doit donc venir avec certaines contraintes et obligations. En ce qui concerne l'agrandissement du territoire du parc, les mécanismes et la temporalité de cet exercice doivent être validés et faire l'objet d'un consensus régional. Conséquemment, si la proposition présentée le 6 mars se rend effectivement jusqu'à la partition du domaine skiable, nous allons travailler à intégrer le nouveau partenaire, qu'il soit un promoteur privé, une régie intermunicipale ou une fiducie foncière écologique (*landtrust*) comme il en existe déjà plusieurs chez nous.

Par contre, si le projet déposé cette semaine échouait, notre communauté devra s'astreindre à recommencer ses devoirs en espérant arriver un jour à un consensus d'avenir. Cela fait plus de 20 ans qu'on y travaille et nous allons continuer jusqu'au consensus souhaité.

Si cela devait arriver, là encore il faudra s'assurer que le domaine skiable ne fermera pas et que, par exemple, la SEPAQ l'administre au moins temporairement pour nous donner le temps de trouver une solution « optimale ». La forte vague d'attachement exprimée cette semaine par les Québécois est rassurante à cet égard. N'oublions jamais que cette montagne dans son parc représente un phare et un symbole pour nous et nos visiteurs depuis plusieurs décennies.

OPINIONS

ANALYSE

SECTEUR RÉSIDENTIEL LOCATIF À QUÉBEC

Un marché en santé, même s'il manque de logements abordables

François Des Rosiers, Ph.D.

L'auteur est professeur de gestion urbaine et immobilière à la faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.

Depuis le début des années 2000, le marché résidentiel au Québec a vécu une effervescence qu'il n'avait pas connue depuis le boom immobilier qui a marqué la seconde moitié des années 80. Comme on le sait, ce dernier s'est terminé, au tournant de la décennie, par l'éclatement de la bulle spéculative, entraînant ainsi une baisse généralisée de l'activité immobilière un peu partout au Canada, aux États-Unis et même en Europe.

Au Québec, la morosité du marché immobilier perdurera durant la majeure partie des années 90 et s'avérera particulièrement dommageable pour le secteur résidentiel locatif, où s'était canalisée une bonne partie des épargnes des petits investisseurs spéculatifs : l'effet combiné de taux d'inoccupation record approchant les 8 % en 1992 et du resserrement du crédit hypothécaire se traduit par un effondrement de la valeur des actifs immobiliers et, avec lui, de la production de logements locatifs, qui chute en 1995 sous la barre des 3000 unités.

SURVOL DE LA SITUATION AU QUÉBEC

Mais tout cela semble bien loin devant la situation qui prévaut depuis déjà plusieurs années dans les principaux centres urbains du Québec. Le redressement de l'économie au cours du dernier tiers des années 90, jumelé à la faiblesse des taux d'intérêt et aux effets structurels de la démographie — notamment une immigration soutenue et l'entrée sur le marché du logement de la génération des enfants des *baby-boomers* — se traduit par une reprise particulièrement prononcée de l'activité immobilière. Cette reprise fort attendue est surtout observée dans les régions métropolitaines. Ainsi, pour l'ensemble de la province, le volume des mises en chantier d'habitations atteint un sommet en 2004 avec 58 500 unités, soit le quart du total canadien, pour décroître par la suite.

Une tendance similaire affecte le marché de la revente, qui culmine en 2005 avec quelque 71 000 transactions ; le prix moyen des résidences au Québec atteint alors 185 000 $, en progression de 10,9 % par an depuis 2000. Si l'on s'attend à un fléchissement progressif du marché de la revente d'ici la fin 2007, les prix devraient toutefois continuer à augmenter, mais de façon beaucoup plus modérée.

Enfin, si les logements collectifs de type « appartement », qui regroupent les logements locatifs et les unités en copropriété, comptent pour près de 40 % du total des mises en chantier des cinq dernières années (2001-2005), l'offre pour ce type de logements est en diminution depuis 2005. C'est la production de logements locatifs qui accuse à ce chapitre la plus forte baisse : pour les centres urbains du Québec, 6015 unités ont été mises en chantier en 2005, soit 23 % de moins que l'année précédente. De ce nombre, moins du quart s'adresse à des clientèles à revenu faible ou modeste. En dépit de la forte production des dernières années et des efforts consentis par la SHQ — notamment en 2005 — par ses programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec, le taux moyen d'inoccupation sur le marché du logement locatif québécois demeure faible : il s'établit à 2 % en 2005, en hausse cependant par rapport à 2002, où il frôlait le 1 %.

QU'EN EST-IL DANS LA RÉGION DE QUÉBEC ?

L'agglomération de Québec a su, elle aussi, tirer profit de la manne immobilière des dernières années. Ainsi, les mises en chantier d'habitations, tous types confondus, approchaient les 6200 unités (10,6 % du total québécois) en 2004. Depuis lors, la construction résidentielle connaît un déclin progressif qui devrait se poursuivre. Par ailleurs, sur les quelque 5800 logements mis en chantier dans la région en 2005, plus de la moitié (55,2%) était constituée de résidences unifamiliales, alors que les unités en copropriété et les logements locatifs comptaient respectivement pour 19 % et 25,9 % du total.

Le marché de la revente demeure pour sa part très actif : en dépit d'un léger fléchissement en 2003 et en 2004, les statistiques de la SCHL font état, pour 2005 et pour l'ensemble de la région métropolitaine de Québec (RMQ), de 7030 transactions S.I.A. (soit 9,9 % du total québécois), un volume qui devrait se maintenir — voire légèrement augmenter — en 2006 et en 2007. Quant au ratio du nombre de vendeurs par acheteurs, il tend à remonter depuis son creux de 4,1 atteint fin 2003 ; déjà plus favorable aux acheteurs, le marché de la revente retrouvera progressivement son équilibre (ratio entre 8 et 10) en 2007. Comme pour l'ensemble du Québec, la croissance des prix dans la région sera plus modeste que par le passé, avec des taux de progression annuels sous la barre des 5 %. Selon les statistiques les plus récentes de la SCHL, le prix moyen S.I.A. des propriétés existantes dans la RMQ en 2005 s'établit à un peu plus de 151 700 $ et devrait croître de 3,8 % par an d'ici la fin 2007.

D'une façon générale, donc, le marché du logement de la région de la capitale se porte bien. Seule ombre au tableau, le marché du logement locatif demeure très serré. En effet, avec un taux d'inoccupation moyen de 1,4 % en 2005, l'un des plus bas au Canada (2,7 %), la RMQ se classe derrière Victoria (0,5 %) et Sherbrooke (1,2 %), et *ex æquo* avec Vancouver. On peut bien sûr se consoler en constatant que ce taux est à la hausse — il était de 0,3 % en 2002 — et qu'il poursuivra sa remontée progressive dans les années qui viennent. Mais la bonne performance économique de la région qui, pour l'année 2005, affiche la création de quelque 10 000 nouveaux emplois ainsi qu'un solde migratoire en hausse avec 4800 nouveaux arrivants en provenance tant des autres régions du Québec que de l'étranger ont pour effet de soutenir la vigueur de la demande pour les unités en location dont le loyer moyen depuis 2001 augmente à un rythme supérieur à l'inflation, bien que son taux de progression soit en baisse (3,4 % en 2005 contre 4,5 % en 2004).

Pour la santé du marché locatif local, il s'agit là d'une correction nécessaire à la suite de deux décennies de hausses anémiques qui sont précisément à l'origine du problème de rareté auquel nous sommes aujourd'hui confrontés. En effet, la construction de nouvelles unités n'est rentable que si elle s'adresse à des clientèles bien nanties capables d'assumer des loyers de l'ordre de 900 $ par mois et plus. En conséquence, les clientèles les plus démunies sont aux prises avec une offre réduite de logements abordables : à titre d'exemple, en octobre 2005, le taux d'inoccupation des logements de deux chambres à coucher commandant un loyer mensuel compris entre 400 $ et 699 $ variait de 0,5 à 0,8 %.

PISTES DE SOLUTION

Il existe plusieurs solutions au problème de rareté de logements abordables. On peut, bien sûr, opter pour une solution à court terme qui fait de l'État un intervenant actif impliqué directement dans la construction et la gestion de logements sociaux de type HLM. Mais cette solution est loin d'être optimale : non seulement les coûts de réalisation et d'entretien des unités HLM sont-ils élevés, mais cette formule ne permet pas une adaptation souple aux besoins changeants des clientèles. Elle est également inéquitable dans la mesure où elle maintient dans les lieux des ménages dont la situation peut s'améliorer avec le temps, bloquant ainsi l'accès au service des ménages les plus démunis.

Une seconde approche favorise plutôt les subventions à la personne qui permettent de satisfaire à moindre coût aux besoins d'un plus grand nombre de ménages à faible revenu tout en leur assurant une meilleure intégration sociale, à l'abri de toute stigmatisation. C'est le cas du programme québécois d'Allocation-logement (AL), qui, à l'instar des Housing Choice Vouchers depuis longtemps en vigueur chez nos voisins du sud, constitue selon nous l'avenue la plus économique, la plus flexible et la plus prometteuse. Actuellement peu généreuse, cette formule aurait intérêt à être élargie et bonifiée.

Une troisième avenue de solution, enfin, consiste dans les programmes d'incitation à la construction locative abordable en vertu desquels une compensation financière annuelle est accordée au promoteur-investisseur pour un temps défini en contrepartie de l'engagement de ce dernier de maintenir ses loyers en deçà d'un certain seuil. Cette formule, qui s'inspire du LIHTC Program (Low Income Housing Tax Credit) du gouvernement américain, fait présentement l'objet d'une étude à la SCHL.

S'il est raisonnable de penser que la rareté de logements locatifs au Québec se résorbera avec le temps, le problème auquel font face les ménages à revenu faible ou modeste perdurera encore pendant plusieurs années. On ne peut donc se permettre d'ignorer les formules les plus flexibles qui offrent une solution efficiente à ce problème.



ARCHIVES LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

En octobre 2005, le taux d'inoccupation des logements de deux chambres à coucher commandant un loyer mensuel compris entre 400 $ et 699 $ variait de 0,5 à 0,8 %.

CARREFOUR DES LECTEURS

Pollution visuelle

Québec songe à vendre 75 $ le nouveau gros bac de recyclage ! Moi, je dis ça suffit ! Citoyens de Beauport, nous venons d'encaisser une hausse de notre comptes de taxes de 185 $ pour l'année 2006. Pouvons-nous espérer souffler un peu et entendre autre chose que surtaxe et augmentation ? À quand une saine gestion de nos taxes ?

D'abord, pourquoi 130 000 bacs ? Encore du mur à mur ! Qui a besoin d'un plus gros bac ? C'est la première question à poser aux citoyens. En ce qui nous concerne, le petit bac bleu convient parfaitement à nos besoins, un plus imposant serait simplement surdimensionné, encombrant et inutile.

Le gros bac vert que nous n'arrivons pas à camoufler à la vue de tout le monde nous cause déjà des difficultés d'entreposage, alors que ferons-nous de ce deuxième bac ? Encore faut-il avoir l'espace pour le garder. La pollution visuelle, ça existe aussi !

Jean Noël Frenette
Beauport

Où sont les libéraux de Québec ?

Lors de la dernière campagne électorale fédérale, les résidants de la région de Québec se sont fait dire qu'il était temps pour eux d'avoir des représentants au pouvoir, assis à la table des ministres, qu'un tel choix nous donnerait l'assurance de retombées positives. Les citoyens de la région de Québec ont cru à cette promesse en élisant plusieurs députés conservateurs.

Ce n'est pas sans nous rappeler la vague de députés libéraux provinciaux élus au printemps 2003. Ce choix devait être un gage de prospérité pour la région de Québec et ainsi nos intérêts seraient mieux défendus.

Or, la grande majorité des citoyens s'entendent pour dire qu'il est dans l'intérêt de la région de Québec de conserver le zoo. Pourtant, une seule députée, Agnès Maltais, qui n'est pourtant pas libérale, s'est levée pour faire connaître son désaccord face au projet du ministre Després, lui-même représentant libéral de la région de Québec.

Où sont passés nos autres ministres, Margaret F. Delisle et Carole Théberge ? Que sont devenus les députés, Éric R. Mercier, France Hamel, Sam Hamad et Sarah Perreault ? Croient-ils qu'il est dans l'intérêt de la région de laisser aller cet équipement unique au Québec ou tout simplement ont-ils perdu l'usage de la parole ? Est-ce qu'ils feront regretter aux citoyens de la région de Québec d'avoir élu une si forte députation libérale lors de la dernière élection ?

Gérard Lapointe
Québec



ARCHIVES LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Un citoyen de Québec se demande si les députés et les ministres libéraux de la région ont perdu l'usage de la parole dans le dossier du Jardin zoologique.

Remaniement incomplet

Québec, Montréal, Longueuil. Trois villes où l'unanimité se dessine quant à l'utilité réelle de cette *bibitte* des libéraux : les conseils d'agglomération. À Québec, la mairesse Boucher ainsi que les maires Loranger de L'Ancienne-Lorette et Corriveau de Saint-Augustin étaient carrément favorables à l'abolition de cette structure compliquée et inefficace.

À Montréal, les ratés de la formule viennent de la difficulté à définir précisément les différences entre les dépenses de proximité et celles d'agglomération. À titre d'exemple, la mairesse de Westmount refuse de payer pour le ramassage d'ordures… au centre-ville.

À Longueuil, le maire Gladu est sorti de ses gonds et donne aux opposants jusqu'au 16 mars pour procéder à l'adoption du budget d'agglomération. Soulignons que l'adoption de ce budget est requise pour l'envoi des avis de cotisation d'impôts fonciers. Le maire de Longueuil compte, en cas d'échec, s'adresser directement au premier ministre Charest. Il juge que la ministre Normandeau reste les bras croisés dans ce dossier.

En permettant ces référendums sur les défusions, essentiellement pour satisfaire une partie de sa clientèle électorale traditionnelle, le Parti libéral a ouvert une boîte de Pandore qui ne se refermera pas de sitôt. Par son laxisme et son mutisme dans le dossier des conseils d'agglomération et sur certains autres sujets, il apparaît clairement que la titulaire du ministère des Affaires municipales (Nathalie Normandeau) méritait d'être exclue du cabinet lors du récent remaniement. Connaissant le goût prononcé de la ministre pour l'usage du vol nolisé gouvernemental, on se demande si à la tête des Affaires municipales il y a parfois un pilote dans l'avion…

André Houle
Beauport

Pas une PME

On a la nette impression que le gouvernement Charest pense qu'il a été élu pour promouvoir les intérêts personnels des membres du Parti libéral. Depuis son élection, chacune de ses décisions dans les dossiers-clés provoque l'indignation et la fureur de la population. Se pourrait-il qu'il prenne les électeurs pour des poires ? Comment faire comprendre à ce gouvernement qu'on ne gère pas un État comme une PME ? M. Charest est déjà en campagne électorale et il a toute une pente à remonter pour convaincre la population du bien-fondé des décisions et politiques de son parti, de même que de ses capacités pour remplir ses fonctions avec toutes les exigences qu'elles comportent.

Maryvonne Bouchard
Québec

Manque de logique

Quand on regarde l'échelle de prix des permis de conduire de la SAAQ, on s'aperçoit que les hauts fonctionnaires manquent de logique car les augmentations sont plus fortes pour ceux qui ne perdent pas de points. Quel cynisme ! Je me rends compte que notre république de bananes continue sa promotion de l'incompétence. Des élections et ça presse !

Nick Boucher
Québec

▸ Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à **opinion@lesoleil.com**

Adresse postale :
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

RETRAIT DU CIRQUE DU SOLEIL DANS LE PROJET AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

Loto-Québec annule le déménagement du Casino

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le décision du Cirque du Soleil de se retirer du complexe récréo-touristique projeté au bassin Peel a forcé Loto-Québec à renoncer hier à son projet d'y déménager son casino.

« L'essence du projet devait avoir la signature du cirque, a expliqué Jean-Pierre Roy, responsable des relations avec les médias chez Loto-Québec.

« On pensait pouvoir créer un projet très structurant à Montréal. On réalise aujourd'hui l'existence d'un grand climat d'incertitude autour de ce projet qui fait que nous risquions au bout de près de deux ans de travaux d'aboutir avec un projet non accepté », a expliqué le pdg du Cirque du Soleil, Daniel Lamarre.

« Nous avons une entreprise à gérer et, contrairement au secteur public, nous avons la responsabilité de protéger notre entreprise, de protéger nos employés. Je ne pouvais pas prendre la chance de vivre dans ce climat d'incertitude, a-t-il poursuivi. C'est un environnement public dans lequel on ne se retrouve pas. On s'est embarqué dans ce projet croyant qu'il allait susciter énormément d'enthousiasme et avec la conviction qu'il pourrait se réaliser dans des délais raisonnables, et on voit depuis quelques mois une situation très différente », a fait valoir M. Lamarre.

Ce dernier s'est dit attristé d'avoir eu à prendre une telle décision.

« La décision était difficile à prendre émotivement, mais au plan strictement d'affaires, c'est une décision relativement facile », a-t-il dit.

M. Lamarre ne croit pas que l'image du Cirque du Soleil va sortir noircie de cet épisode.

« On a plusieurs projets de nouveaux spectacles et notre entreprise va pouvoir continuer de croître, de créer des emplois à Montréal, de jouer un rôle important dans le quartier Saint-Michel. Dans ce sens-là, je ne suis pas très préoccupé aujourd'hui par une question d'image. »

CHEZ LOTO-QUÉBEC

Chez Loto-Québec, on concluait que le Casino était « encore sur l'île Notre-Dame pour un bon moment », a avancé le porte-parole Roy.

En regard des revenus de cette société d'État, le problème demeure tout entier. « On va étudier comment on va pouvoir pallier à l'érosion des bénéfices qu'on observe depuis quelques années », a signalé M. Roy.

« On va devoir réexaminer le dossier si on veut se maintenir à la hauteur de la compétition. Le pavillon de la France a 40 ans et n'avait pas été conçu pour recevoir 18000 personnes par jour. En plus, la capacité d'expansion sur l'île est limitée par une piste de course à côté », a-t-il rappelé.



ARCHIVES LE SOLEIL

Esquisse du projet de casino présentée par Loto-Québec et le Cirque du Soleil.

À Québec, le ministre des Finances, Michel Audet, a dit prendre acte de l'abandon du projet de 1,2 milliard $. Il a souligné que le rapport du comité interministériel rendu public jeudi par son président, Guy Coulombe, qui demandait à Loto-Québec d'étayer son projet, notamment quant aux liens la liant au Cirque du Soleil, avait été entériné par le Conseil des ministres.

De son côté, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a déploré la tournure des événements.

« Collectivement, nous venons de rater une occasion exceptionnelle de déclencher la revitalisation d'un secteur de Montréal qui en a grandement besoin », a commenté la présidente et chef de la direction, Isabelle Hudon.

Le ton est davantage vindicatif à la Fédération des chambres de commerce du Québec, où la présidente-directrice générale, Françoise Bertrand, fait valoir que « le rejet systématique des projets structurants pour l'économie québécoise ne peut durer plus longtemps ».

Mme Bertrand estime que « l'intérêt de quelques-uns qui se proclament aisément "coalition" entrave le droit au développement des collectivités ».

Justement, dans les groupes communautaires de Pointe-Saint-Charles, où devait se construire le nouveau casino, l'heure était à la jubilation. On croit que le Cirque du Soleil ne voulait plus voir son image de marque associée à un projet aussi controversé.

La Table de concertation communautaire Action-Gardien estime finalement que la controverse aura au moins eu le mérite d'étaler sur la place publique le besoin de revitaliser le quartier Pointe-Saint-Charles et qu'il faut poursuivre cette réflexion, mais sans casino cette fois.

1716954

Faites-en l'essai. Et savourez la victoire.



Récemment, Hyundai a remporté non pas un, mais bien deux prix convoités de l'AJAC pour les Sonata et Azera 2006. Une autre preuve que Hyundai vous offre des véhicules parmi les plus raffinés que vous n'aurez jamais conduits.

hyundaicanada.com

HYUNDAI
Va de l'avant